Guillaume de Machault
1300-1377

Oeuvres Complètes

Les Lais

Transcription
S. Leguy

Le Droict Chemin de Musique
Paris

Guillaume de Machault

1300-1377



Oeuvres Complètes

Edition Commémorative
établie par S. Leguy



Volume 1 : Les Virelais

Volume 2 : Les Rondeaux

Volume 3 : Les Ballades

Volume 4 : Les Lais

Volume 5 : Les Motets

Volume 6 : La Messe de Notre Dame

Volume 7 : Le Remède de Fortune



Le Droict Chemin de Musique . Paris.
1977

AVANT PROPOS

INTRODUCTION SOURCES

Afin de commémorer le sixième centenaire de la mort de Guillaume de Machault, nous proposons une édition intégrale des oeuvres musicales de ce grand poète musicien, présentée en sept fascicules regroupant chacun un genre bien déterminé.

Ce quatrième fascicule est consacré aux lais dont la majeure partie est transcrite du manuscrit français 22546 de la Bibliothèque Nationale de Paris. Ce manuscrit date du XIVème siècle et constitue l'une des sources les plus précieuses pour la transcription et l'étude des oeuvres de Machault.

Par souci de comparaison entre diverses sources, nous avons également étudié trois autres manuscrits de la même bibliothèque en vue de noter les variantes les plus importantes.

Le manuscrit français 1584 est de la même époque et il semble avoir été réalisé conjointement au précédent. De plus, il est d'un grand intérêt iconographique par ses riches enluminures.

Le manuscrit français 1586 est légèrement postérieur et beaucoup moins décoré; bien qu'incomplet, il contient beaucoup de variantes mélodiques et rythmiques.

Enfin, le manuscrit français 9221 réalisé pour Jean de Berry (1) date du XIVème siècle. Il est l'un des plus soignés et des plus beaux; ses enluminures et sa calligraphie sont exemplaires mais il contient des erreurs de copie, tant dans le texte musical que littéraire.

Pour chaque pièce, nous indiquons les quelques variantes contenues dans ces trois manuscrits. Naturellement, les manuscrits 1584 et 22545-46 réalisés du vivant de l'auteur ont été recopiés par la suite; c'est ainsi que se trouvent dispersés en Europe de nombreux manuscrits renfermant quelques œuvres de Ma-

---

(1) On peut lire à la dernière page:"Ce livre est au Duc de Berry et d'Auvergne, comte de Poitou et d'Auvergne".

chault. Il est hors de notre propos d'en donner ici une liste exhaustive et nous renverrons le lecteur spécialiste au catalogue analytique des sources qu'a établi F. Ludwig (Leipzig 1937). La transcription qu'il propose reste par ailleurs très discutée pour la réalisation de la "musica ficta" (1) et la compréhension de certains rythmes.

Les ms. 1584 et 22546 contiennent respectivement vingt deux et vingt et un lais dont six sont dépourvus de textes musicaux (nous ne les reproduisons pas ici). Les ms. 9221 et 1586 contiennent respectivement quinze et dix-neuf lais dont cinq sans textes musicaux. Les lais 1 à 21 sont transcrits du ms. 22546, le lai 22 est transcrit du ms. 1584 et les lais 23 et 24 du ms.9221.

LA FORME

A l'origine, le lai est un récit d'aventures versifié auquel est ajoutée une notation musicale. Dès le XIIème siècle, les lais sont récités, chantés, voire accompagnés instrumentalement.

Le lai est une forme relativement libre; il n'a pas un nombre déterminé de strophes. Machault met en musique dix-huit lais et fixe définitivement la forme de ce genre musical. Chaque pièce se compose de douze strophes (A B C D E F G H I J K L), divisées en deux couplets identiques: A1 A2, B1 B2......L1 L2, chaque couplet étant formé généralement de deux sections: "l'ouvert" (1ère fois) et le "clos" (2ème fois). La dernière strophe L reproduit mélodiquement la première dans le même ton ou à la quinte supérieure.

PRINCIPES DE LA PRESENTE EDITION

Généralités

Essentiellement pratique, la présente édition est particulièrement destinée aux musiciens désireux d'exécuter cette musique avec le maximum d'authenticité. C'est pourquoi le texte a été transcrit en clef de Sol et en clef de Sol 8 qui permettent une lecture facile, en respectant la tessiture impliquée par les nombreuses clefs utilisées dans les manuscrits (les cinq clefs d'Ut, les trois clefs de Fa (3ème, 4ème, 5ème) et, plus rarement, la clef de Sol) que l'auteur change à tout moment pour la seule commodité de l'écriture, parfois même au milieu d'une phrase.

Chaque lai a près de deux octaves d'ambitus et parfois même plus; nous l'indiquons au début de chaque pièce.

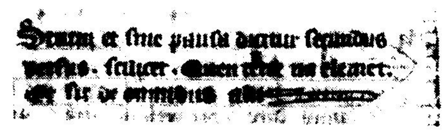
Les différences essentielles entre les quatre manuscrits sont mentionnées à la fin de chaque pièce mais, les petites erreurs de copiste (ex. noire au lieu de croche) sont redressées d'après les autres manuscrits, sans indication spéciale.

Nous indiquons entre crochets [ ] certains passages ne figurant pas dans le ms. 22546 et nous les transcrivons de l'un des trois autres manuscrits.

---

(1) Voir plus bas

La majeure partie des lais est monodique mais les lais 16 et 17 ont été réalisés en "chace". Dans le lai 16, les passages en "chace" (un sur deux) sont indiqués par la mention "chace" au début et "Iterum sine pausa" (continuer sans faire de pause) à la fin. Pour le lai 17, Machault spécifie à la fin de la strophe A: "Statim et sine pause dicitur secundus versus scilicet qu'en terre n'a element. Et sic aliis" (Aussitôt et sans faire de pause on dit le deuxième vers à savoir qu'en terre n'a élément. Et ainsi pour tous les autres vers). Ce qui signifie qu'il n'y a aucun arrêt ni entre les vers d'une même strophe ni entre les strophes. De plus, il indique par un croquis que cette "chace" doit être exécutée à trois voix.



Pour le lai 23, chacun des deux couplets A1 A2, B1 B2, a une mélodie propre mais le dessin rythmique reste identique. C'est pourquoi R.H.Hoppin pense qu'il s'agit d'une pièce polyphonique, les couplets A1 et A2 étant réalisés non plus l'un après l'autre mais simultanément (1).

Dans le lai 24, selon Th. Walker et M. Hasselman, le passage en contre-temps de la strophe E suggère une réalisation polyphonique par la superposition trois par trois des strophes: ABC DEF GHI JKL (2). Le ms. 9221 est le seul à contenir les lais 23 et 24 mais il ne comporte aucun signe pouvant indiquer une exécution polyphonique. Même absence de signes pour les lais 16 et 17 alors que le schéma et les indications d'exécution en "chace" sont clairement spécifiés dans les autres manuscrits. On peut donc supposer que le manuscrit 9221 est incomplet d'autant plus qu'une exécution polyphonique des deux derniers lais est harmoniquement tout à fait plausible. Cependant, le musicien jugera lui-même de l'opportunité d'exécuter ou non cette polyphonie.

Notation et rythmique

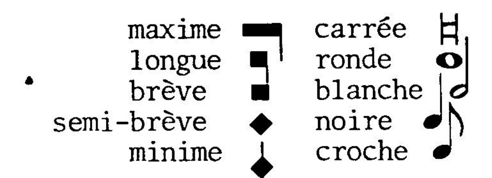
L'oeuvre de Guillaume de Machault est écrite en notation noire, sans signe de mesure, bien que Jacques de Liège et Jean de Murs en fassent mention déjà en 1320 dans leurs traités "Speculum Musice" et "Musica Speculativa". Dans le motet "Felix Virgo" la partie de ténor explique: "Nigre sunt perfecte et rubae imperfecte": les noires sont parfaites (divisibles par 3), les rouges sont imparfaites (divisibles par 2). Cette écriture désuète à l'époque de Machault (c'est en fait l'écriture du Roman de Fauvel) est employée trois fois dans toute l'oeuvre. Les seuls éléments qui nous permettent de différencier le binaire du ternaire sont les points de séparation qui indiquent la fin d'une unité homogène de temps.

Machault utilise cinq figures de notes que nous trans-

---

(1) R.H.Hoppin:"An unrecognized polyphonic lai of Machaut" in Musica Disciplina XII.
(2) Th. Walker et M. Hasselman: "More hidden polyphony in Machaut manuscript" in Musica Disciplina XXIV.

crivons, sauf avis contraire spécifié en début de pièce, par:



La notion de mesure au sens actuel du terme était inconnue au XIVème siècle: ainsi, dans un but pratique, nous avons placé les barres de mesure de manière à matérialiser les cellules rythmiques et à ne pas gêner le flux de la mélodie. Ces barres de mesure ne sont donc qu'un support visuel destiné à l'interprétation, afin d'éviter des syncopes et des contre-temps tout à fait anachroniques.

Au début de chaque lai, nous indiquons par un chiffrage le type de tactus correspondant à la battue principale. Ce chiffrage diffère selon les subdivisions internes de la cellule rythmique, à savoir:
-le chiffrage 3 indique un tactus de blanche pointée divisée en trois noires (tempus perfectum), chaque noire étant subdivisée en deux croches (prolatio imperfecta).
-le chiffrage 3/8 - 2 indique aussi un tactus de blanche pointée divisée cette fois en deux noires pointées (tempus imperfectum) elles-mêmes divisées en trois croches (prolatio perfecta). On pourrait rapprocher ces deux chiffrages de nos actuels 3/4 et 6/8 qui traduisent bien ce genre de division au niveau de la mesure mais les notions mêmes de mesure et de rythme sont différentes. Aussi est-il préférable de se baser sur la notion rythmique de tactus.
-le chiffre 2 traduit un tactus de blanche divisée en deux noires (tempus imperfectum), elles-mêmes subdivisées en deux croches (prolatio imperfecta).
-le chiffrage 3/8 - 3 traduit la forme "la plus parfaite", l'unité de tactus étant la blanche pointée liée à la noire pointée . divisées en trois noires pointées (tempus perfectum) elles-mêmes subdivisées en trois croches (prolatio perfecta).

En clair, le jeu de la division et de la subdivision de l'unité de tactus, basé sur les nombres 2 et 3 (imparfait et parfait selon les critères de l'époque) fait ressortir les quatre combinaisons possibles de l'agencement du tactus en lui-même:tantôt deux fois "imparfait", "parfait" puis "imparfait", "imparfait" puis "parfait", et enfin deux fois "parfait". Si l'on se souvient que le rythme est la base de la musique au Moyen-Age, on comprendra aisément le jeu "d'arithmétique combinatoire" auquel pouvaient se livrer les compositeurs de l'époque.

Altérations: Musica Ficta

Seules les altérations indiquées dans le ms. 22546 ont été placées à l'armure ou devant les notes intéressées (1). Cependant, il est bien connu que certaines notes devaient être al-

---

(1) Nous avons expliqué plus haut l'intérêt présenté par ce ms. Nous avons préféré à une version dite "moyenne", n'ayant jamais existé, une transcription de ce seul manuscrit, enrichie, en bas de page, des particularités des trois autres.

térées bien que le texte musical ne comportât aucun signe d'altération.

Nous entrons ici dans les problèmes posés par la réalisation de la "musica ficta" dont les règles, exposées dans les traités de l'époque et notamment chez Philippe de Vitry, Jean de Murs, Marchettus de Padoue etc, sont souvent imprécises et même quelquefois contradictoires. Il faut rappeler ici l'éducation des chanteurs et des instrumentistes qui, formés à ces subtilités dès leur plus jeune âge, altéraient d'eux-mêmes certaines notes non altérées dans l'écriture musicale manuscrite. C'est l'exécution "sine signo" (1) qui, en certaines circonstances, hausse ou baisse d'un demi-ton des intervalles le plus souvent en degrés conjoints.

Nous ne nous étendrons pas plus sur ces questions dont l'étude dépasserait le cadre de la présente édition; diverses écoles aux thèses souvent contradictoires renseigneront le musicologue désireux d'approfondir les différentes théories.

NB: Toute altération placée devant une note n'affecte que celle-ci et, dans un groupe de croches, toutes les notes de même position que la première altérée. De même, pour ne pas surcharger la partition, l'altération affecte la note répétée. Par contre, l'altération placée au-dessus d'une note n'est valable que pour celle-ci. Ces conventions non classiques sont cependant indispensables pour la clarté du texte musical en raison de la constante fluctuation des notes altérées dans la réalisation de la "musica ficta".

EXECUTION VOCALE ET/OU INSTRUMENTALE

Comme le lai consiste naturellement à raconter une histoire avec l'appui d'un texte musical, il est nécessaire de chanter toutes les sections avec les reprises même si certains lais semblent longs.

Une exécution purement vocale serait cependant aride et austère. Différentes sources médiévales tendent à démontrer l'usage d'un instrument d'accompagnement, le plus souvent joué par le chanteur lui-même afin de ponctuer son récit et de conserver le même diapason tout au long de sa chanson. On note dans les textes ces passages significatifs:

"La dame chante doucement
la voix accorde à l'instrument
les mains sont belles, li lais bons"
(Tristan de Thomas - vers 117 et suivants)

Cette première citation montre implicitement l'emploi d'un instrument à cordes joué à mains nues pendant le chant. On note encore:

---

(1) Jean de Garlande "Introductio musice secundum Magister"

"En lor viele vont les lais viellent
qu'en Bretagne firent ja li amans
Del chevrefoie vont le son et disant
que Tristan fit qu'Yseult aima tant"
(Colin Muset XIIème siècle)

Cet extrait prouve l'usage d'une vièle en accompagnement du chant ("vont le son" et "disant"). Il s'agit certainement de la vièle à roue, instrument traditionnel d'accompagnement dans toute l'Europe occidentale.

On trouve encore une citation de jongleur contant le lai d'Arlis qu'il "accompagne sur sa rote". La rote, instrument à cordes dérivé de la lyre et de la vièle à archet, est très souvent citée dans les textes médiévaux.

On constate donc un accompagnement instrumental réalisé sur un instrument à cordes qui devait produire des accords de soutien tout comme nos poètes chanteurs du XXème siècle. Que l'on utilise le luth médiéval ("oud" arabe ou dérivé), la guitare sarrazine ou la rote (ou "crwth gallois"), la vièle à roue, la harpe celtique, le principe de base est bien établi.

On pourra penser à étoffer le texte de préludes, interludes et postludes purement instrumentaux . Cette pratique n'est pas clairement démontrée par les textes mais il n'est pas exclu d'y faire appel dans un contexte musical particulier. Ces parties instrumentales sûrement improvisées sur le thème de la section précédente ou suivante peuvent être réalisées sur l'instrument d' accompagnement si le chanteur en possède une bonne technique ou alors sur un instrument à vent adapté au style du texte poétique. En pratique, une flûte ou un Gemshorn (cor de chamois) pourront avantageusement renforcer le caractère de la pièce.

Pour les parties de "chace", trois chanteurs sont en principe nécessaires. Cependant, la forme en canon permet l'introduction d'instruments concertants afin de mieux discerner les trois parties. Là encore des instruments à cordes (rebec, vièle à archet) répondent à la voix car les ambitus rencontrés (souvent plus de deux octaves) ne sont pas réalisables sur les instruments à vent de l'époque.

En résumé, les interprètes doivent constamment avoir à l'esprit l'idée du chant accompagné d'un instrument harmonique dont il conviendra de réaliser l'accompagnement en vue de favoriser le caractère de conte que revêt le lai au Moyen-Age.
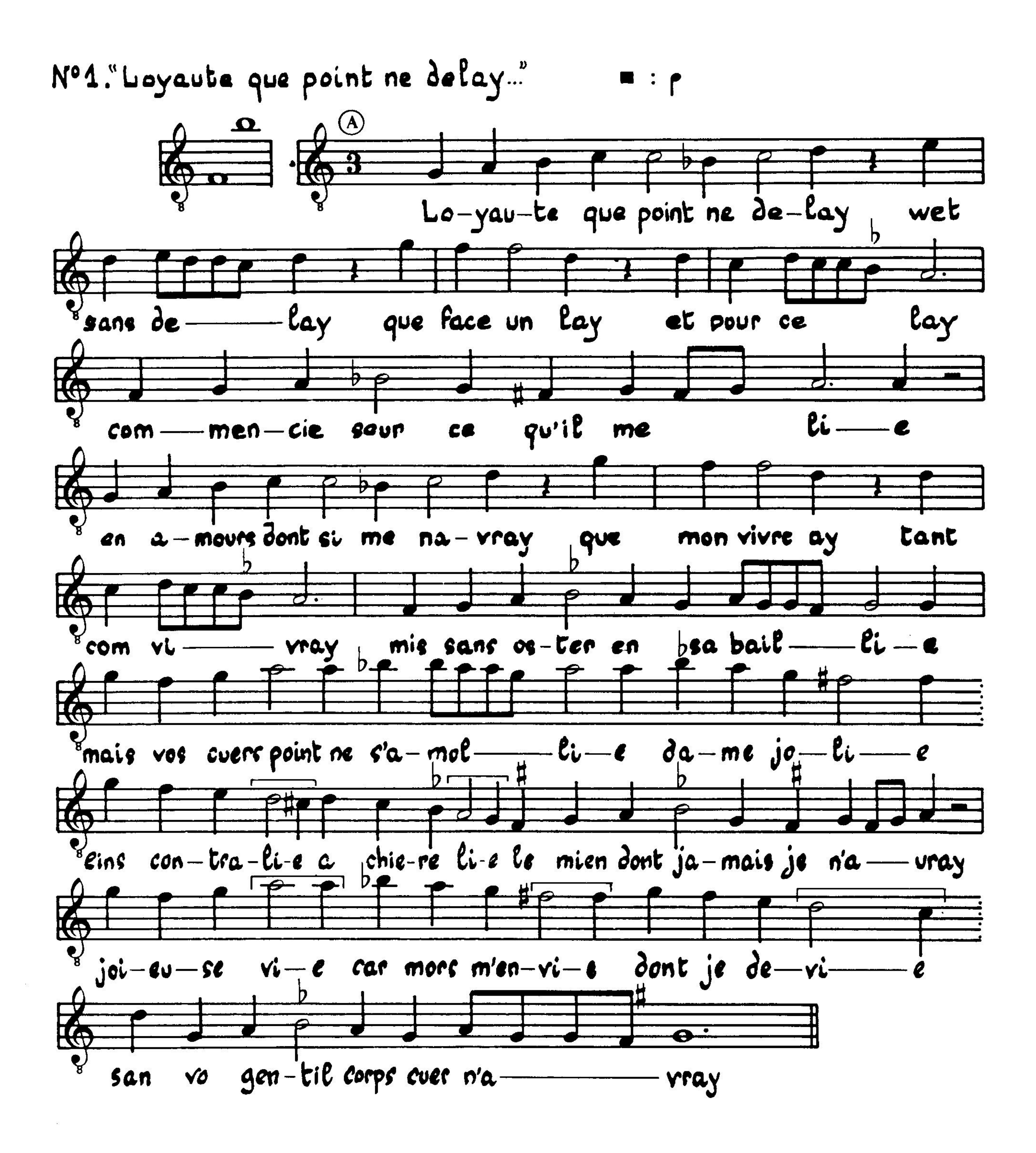
Sylvette et Jacques LEGUY

Janvier 1977
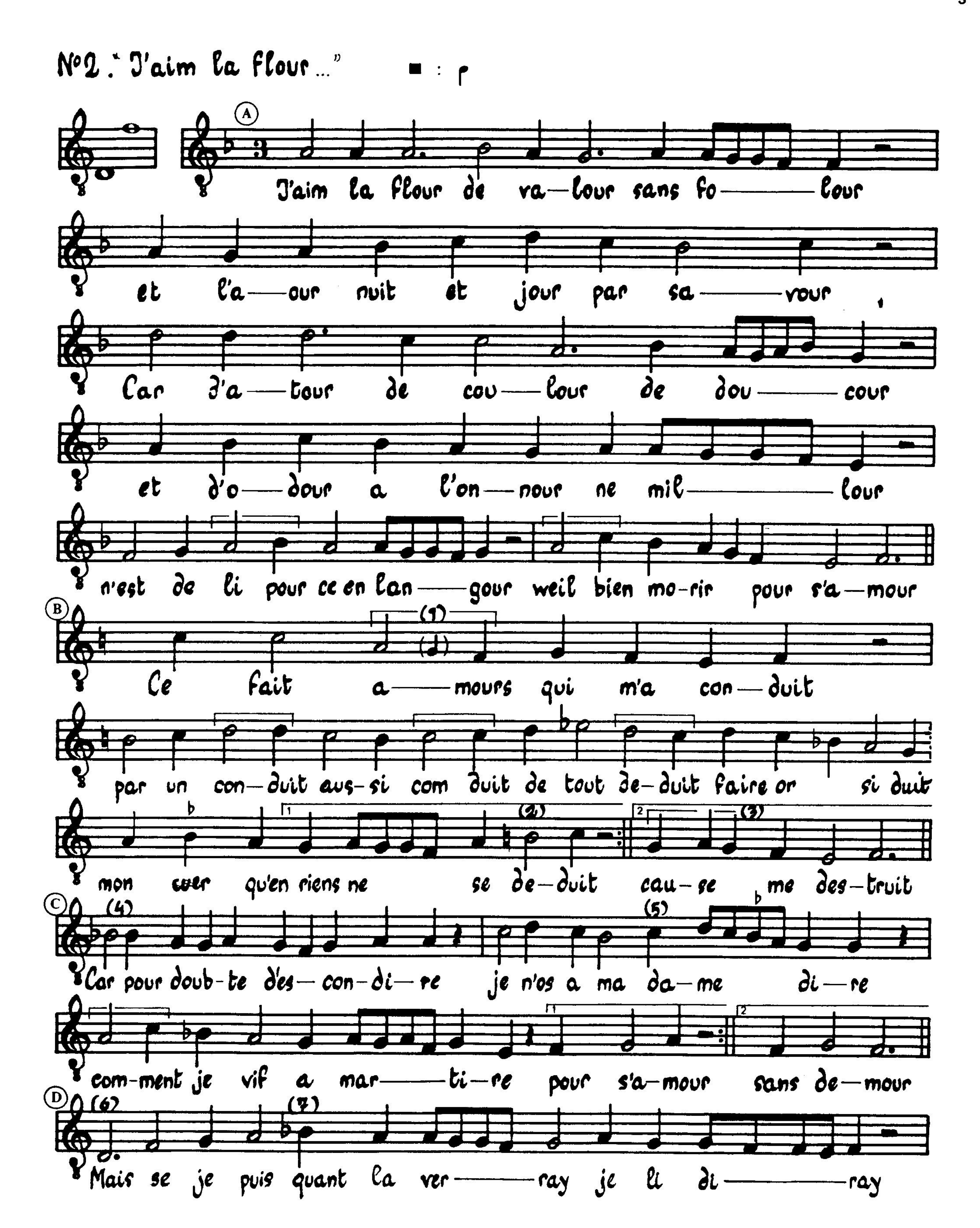
NB: On trouvera plus de détails sur l'instrumentarium de Guillaume de Machault dans les avant-propos des autres volumes de la présente édition.
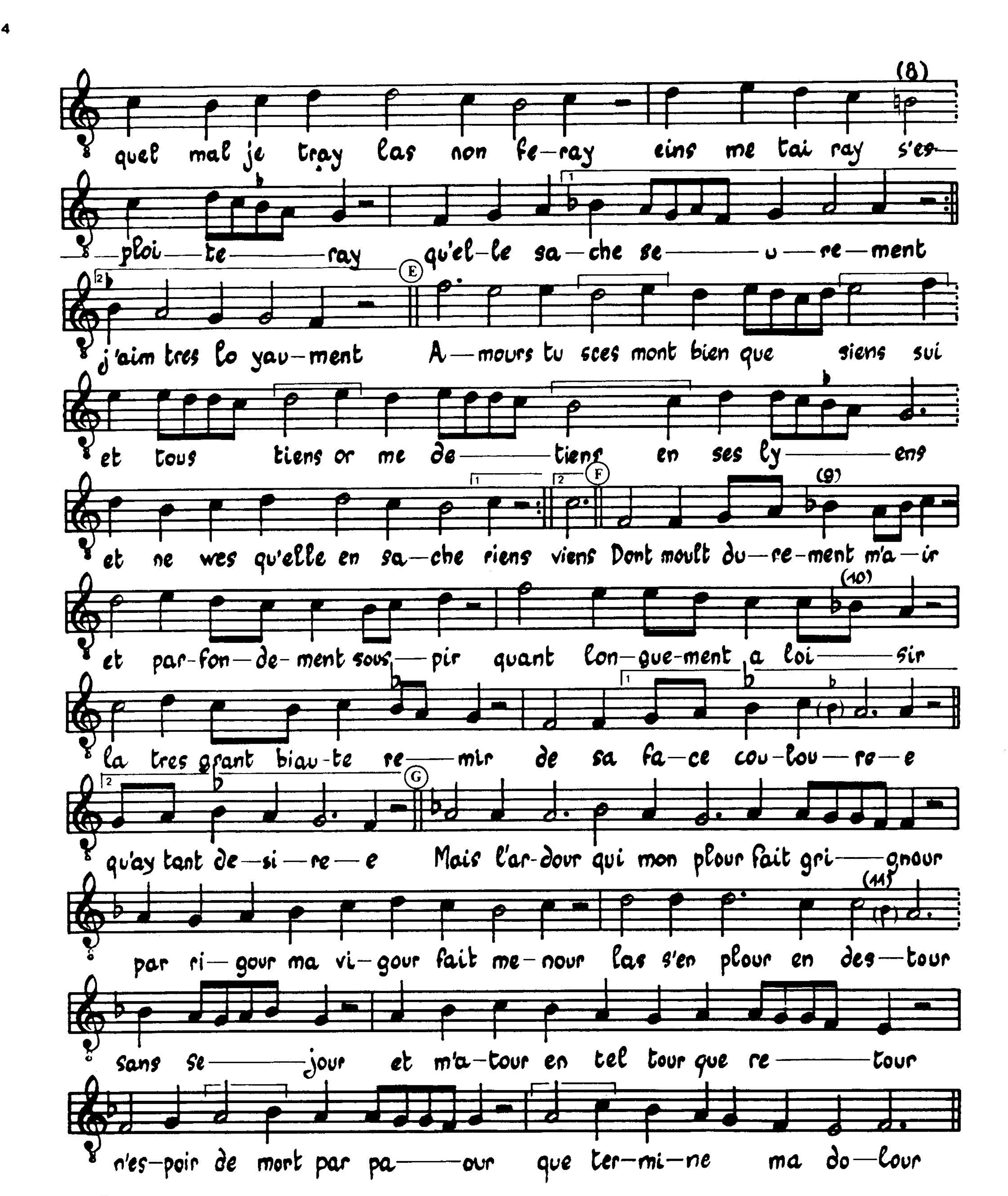
Les Lais

N°1. "Loyauté que point ne delay..."



Les 12 strophes de ce lay se chantent sur cette même strophe musicale.
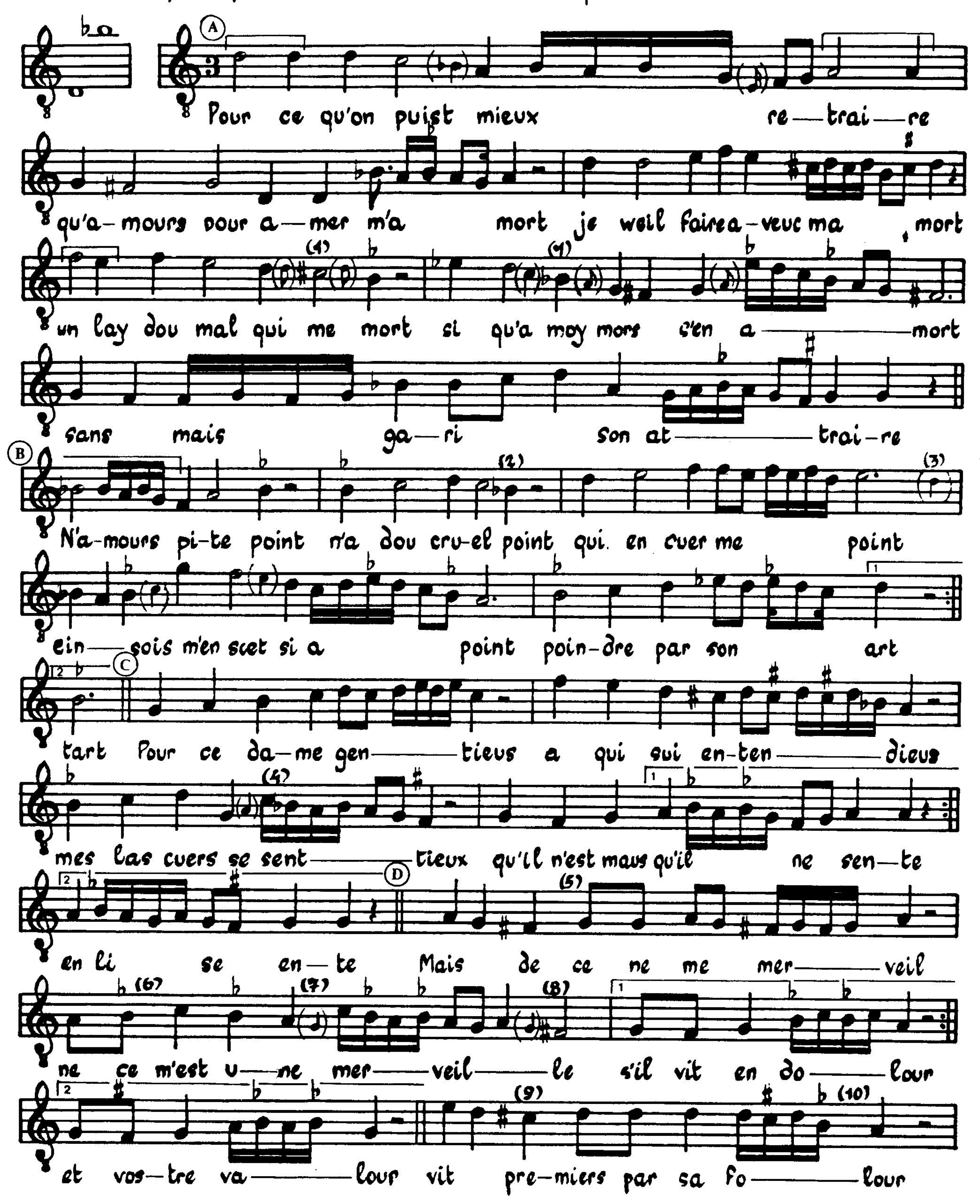

No2. "J'aim la flour..."
A
J'aim la flour de va—lour sans fo——lour
et l'a—our nuit et jour par sa——vour
Car d'a—tour de cou—lour de dou——cour
et d'o—dour a l'on—nour ne mil——lour
n'est de li pour ce en lan——gour weil bien mo-rir pour s'a—mour
B
Ce fait a—mours qui m'a con—duit
par un con—duit aus-si com duit de tout de—duit faire or si duit
mon cuer qu'en riens ne se de—duit cau-se me des—truit
C
Car pour doub-te d'es—con-di—re je n'os a ma da—me di—re
com-ment je vif a mar——ti-re pour s'a—mour sans de—mour
D
Mais se je puis quant la ver——ray je li di——ray
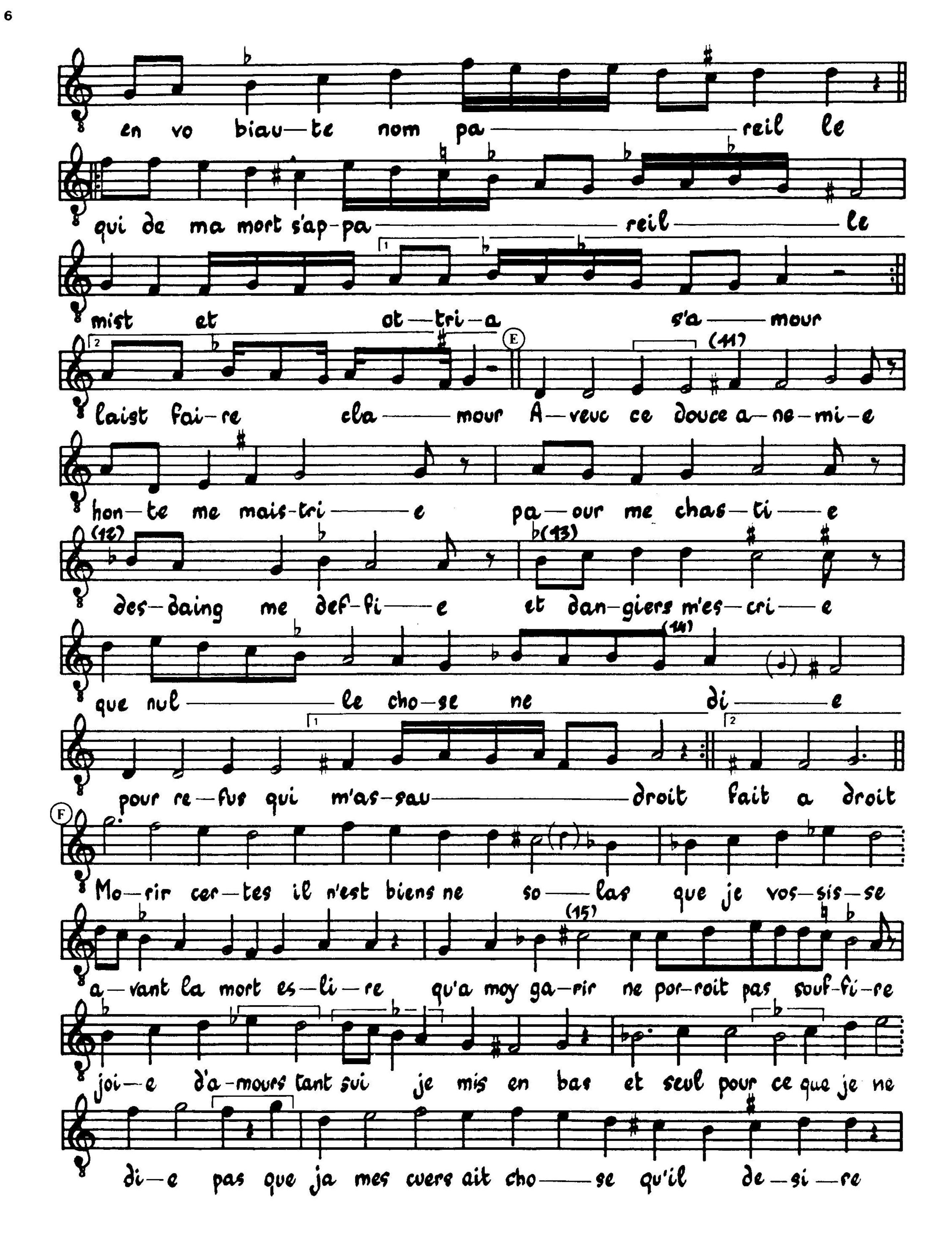


Ce lay est de structure différente et comporte uniquement 7 strophes

(1) plique uniquement dans le clos
(2) le MS 9221 n'a pas de ♮
(3) dans le MS 9221 :
(4) ♭ uniquement dans l'ouvert
(5) note manquante dans l'ouvert
(6) brève au lieu de longue dans le MS 22546
(7) ♭ dans l'ouvert uniquement
(8) ♮ seulement dans le clos dans les MS 22546, 1584.
(9) ♭ uniquement dans l'ouvert et sur ligne du sol
(10) ♭ seulement dans l'ouvert
(11) le MS 1584 n'a pas de plique

Nº 3. "Pour ce qu'on puist mieux retraire"...




en vo biau—te nom pa—reil le
qui de ma mort s'ap-pa—reil—le
mist et ot—tri—a s'a—mour
laist fai-re cla—mour
E
(11)
A—veuc ce douce a—ne—mi—e
hon—te me mais-tri—e pa—our me chas—ti—e
(12)
des—daing me def-fi—e
(13)
et dan-giers m'es—cri—e
(14)
que nul—le cho—se ne di—e
pour re—fus qui m'as-sau—droit fait a droit
F
Mo—rir cer—tes il n'est biens ne so—las que je vos-sis-se
(15)
a—vant la mort es-li—re qu'a moy ga-rir ne por-roit pas souf-fi—re
joi—e d'a-mours tant sui je mis en bas et seul pour ce que je ne
di—e pas que ja mes cuers ait cho—se qu'il de—si—re

mors ne me vuet pen-re ne deingne oc—ci—re

dont je lan-guis do—lans tris—tes et mors

G

(46)

Ains-si a—mours tout me def-fait et m'os-te tous les biens a fait

ne je n'i scay au—tre for-fait fors que je l'ay de cuer par-fait

trop a—me et s'ay sans mef——fai—re fai—re

H

Aus—si mi oueil m'ont mis en dueil

que je re-cueil car par l'es—cueil d'eaus grant biau-te et dous ac—cueil

(47)

que j'aim et weil d'a-mou-reus weil dont je me dueil plus que

ne sueil ont de mon cuer pas-se le sueil

I

Ains-si a—mours. mon cuer et lo—yau—te plai—sant at—trait
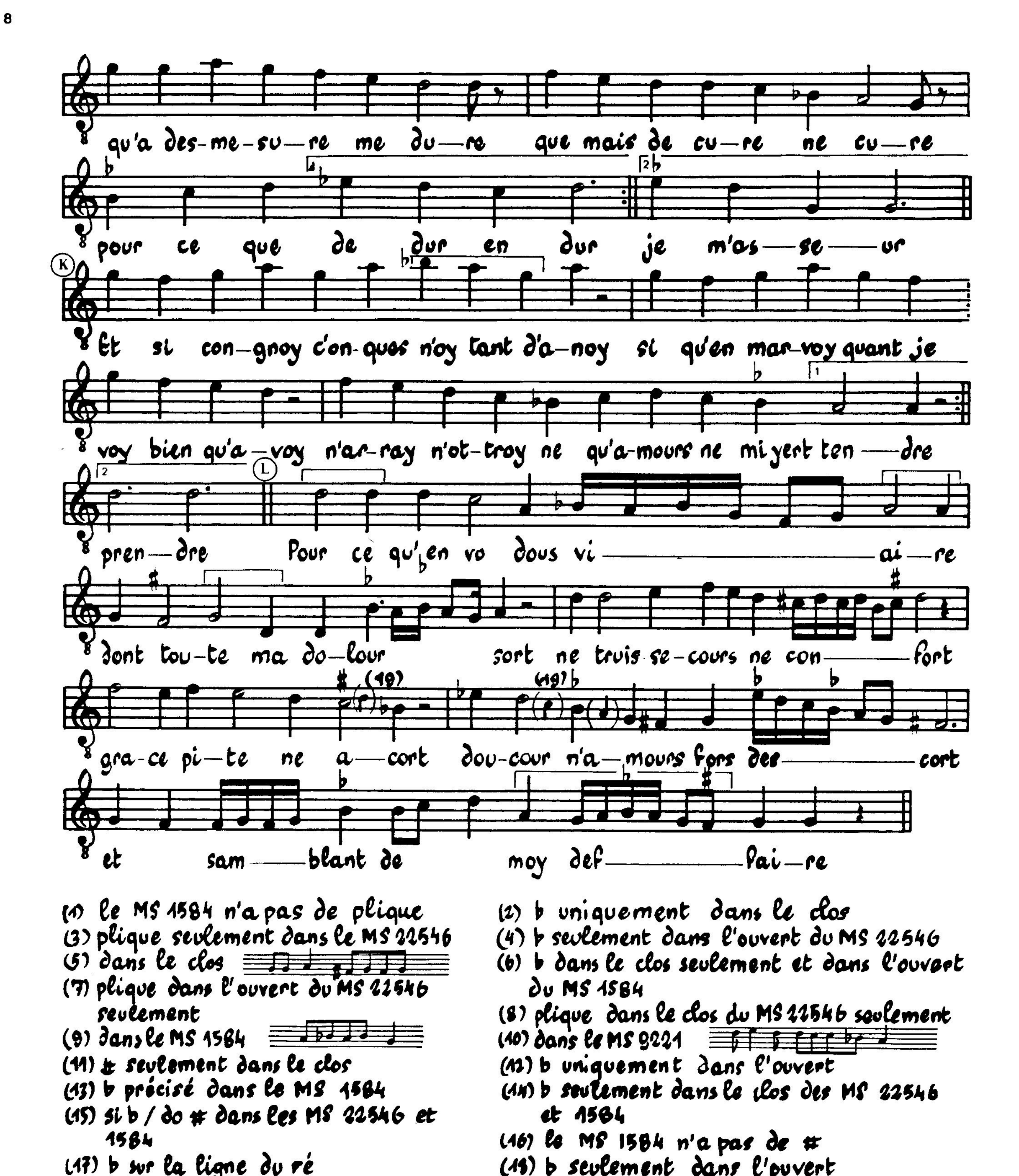
(48)

dous ac-cueil et biau-te a—veuc mes yeux ont mon do-le-reus corps

me lie tou—te hors

J
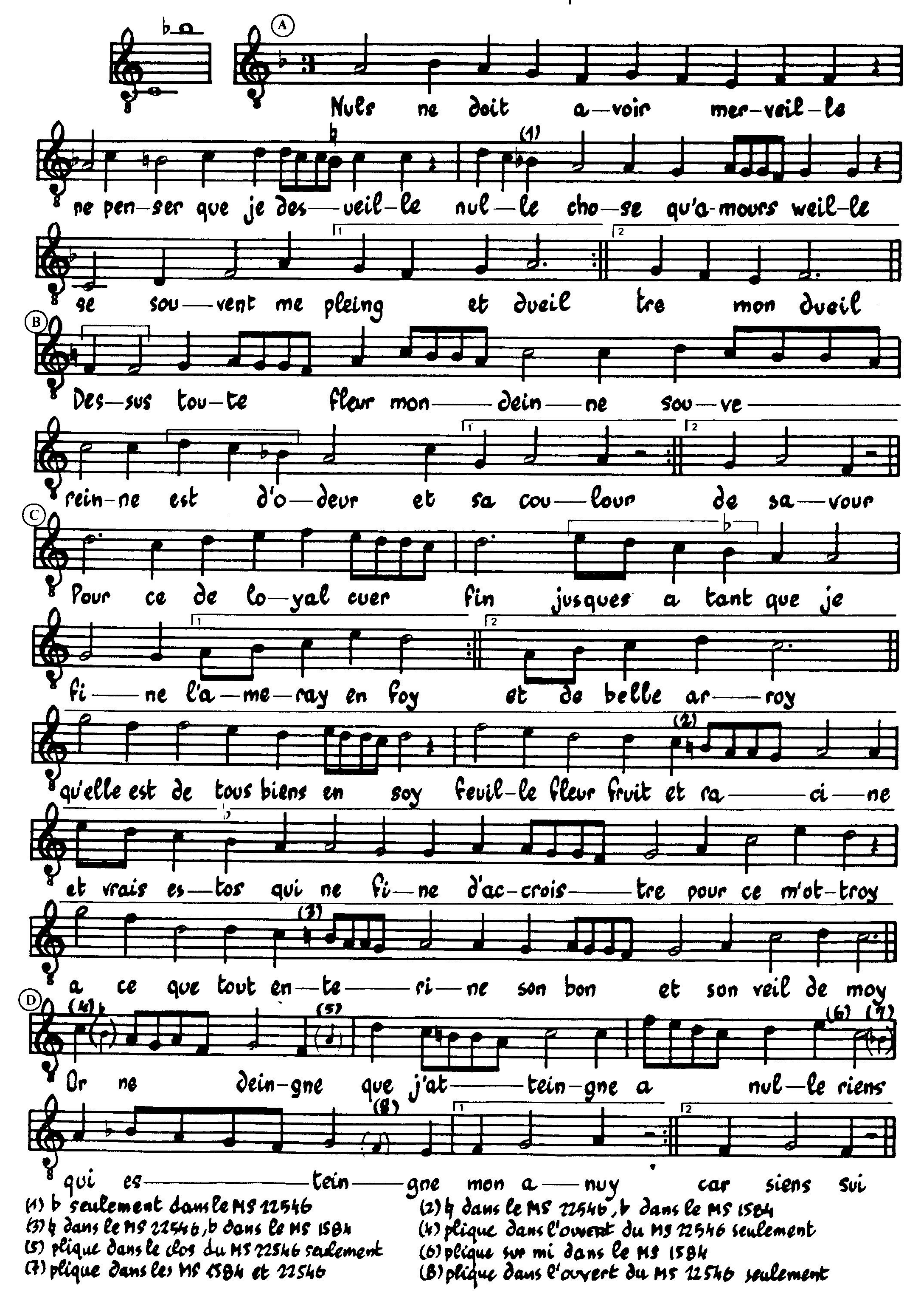
Car tant est su—re l'ar—su—re

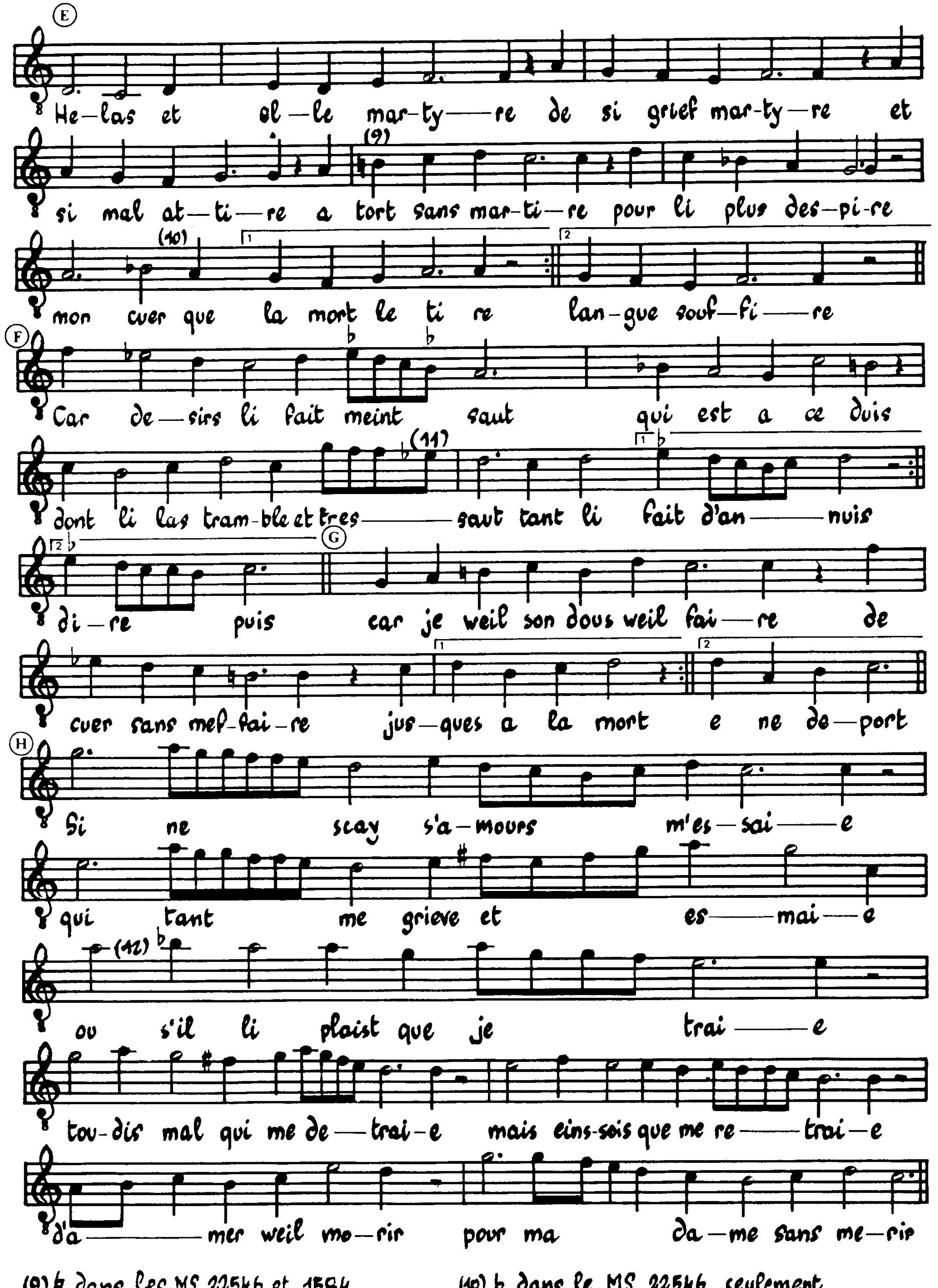


(1) le MS 1584 n'a pas de plique
(2) b uniquement dans le clos
(3) plique seulement dans le MS 22546
(4) b seulement dans l'ouvert du MS 22546
(5) dans le clos
(6) b dans le clos seulement et dans l'ouvert du MS 1584
(7) plique dans l'ouvert du MS 22546 seulement
(8) plique dans le clos du MS 22546 seulement
(9) dans le MS 1584
(10) dans le MS 9221
(11) # seulement dans le clos
(12) b uniquement dans l'ouvert
(13) b précisé dans le MS 1584
(14) b seulement dans le clos des MS 22546 et 1584
(15) si b / do # dans les MS 22546 et 1584
(16) le MS 1584 n'a pas de #
(17) b sur la ligne du ré
(18) b seulement dans l'ouvert
(19) plique seulement dans les MS 1584 et 22546

N°4. "Aus amans pour exemplaire..." (sans musique)

N°5. "Nuls ne doit avoir merveille..."
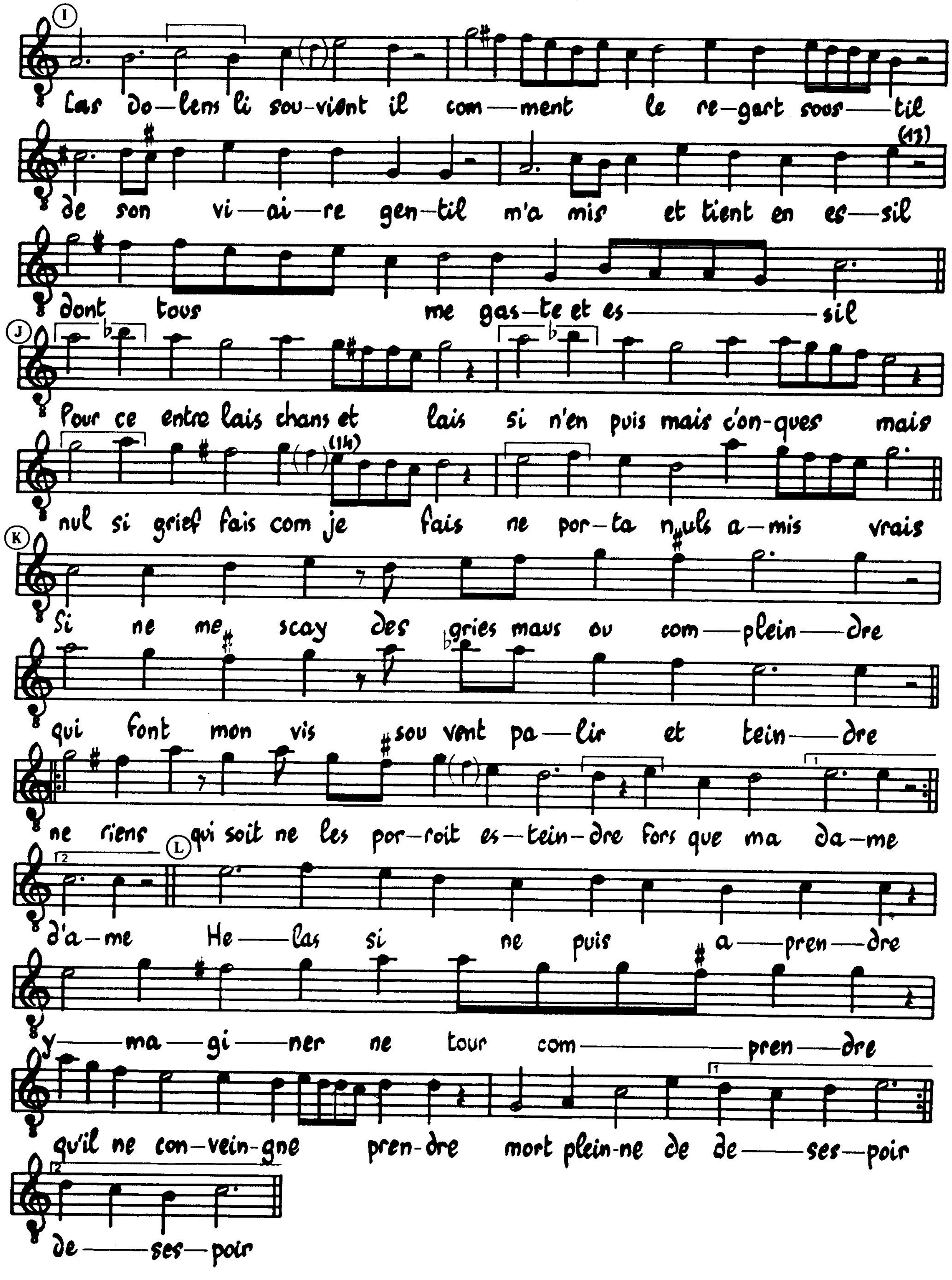




(9) ♮ dans les MS 22546 et 1584

(10) ♭ dans le MS 22546 seulement

(11) ♭ dans les MS 22546 et 1584
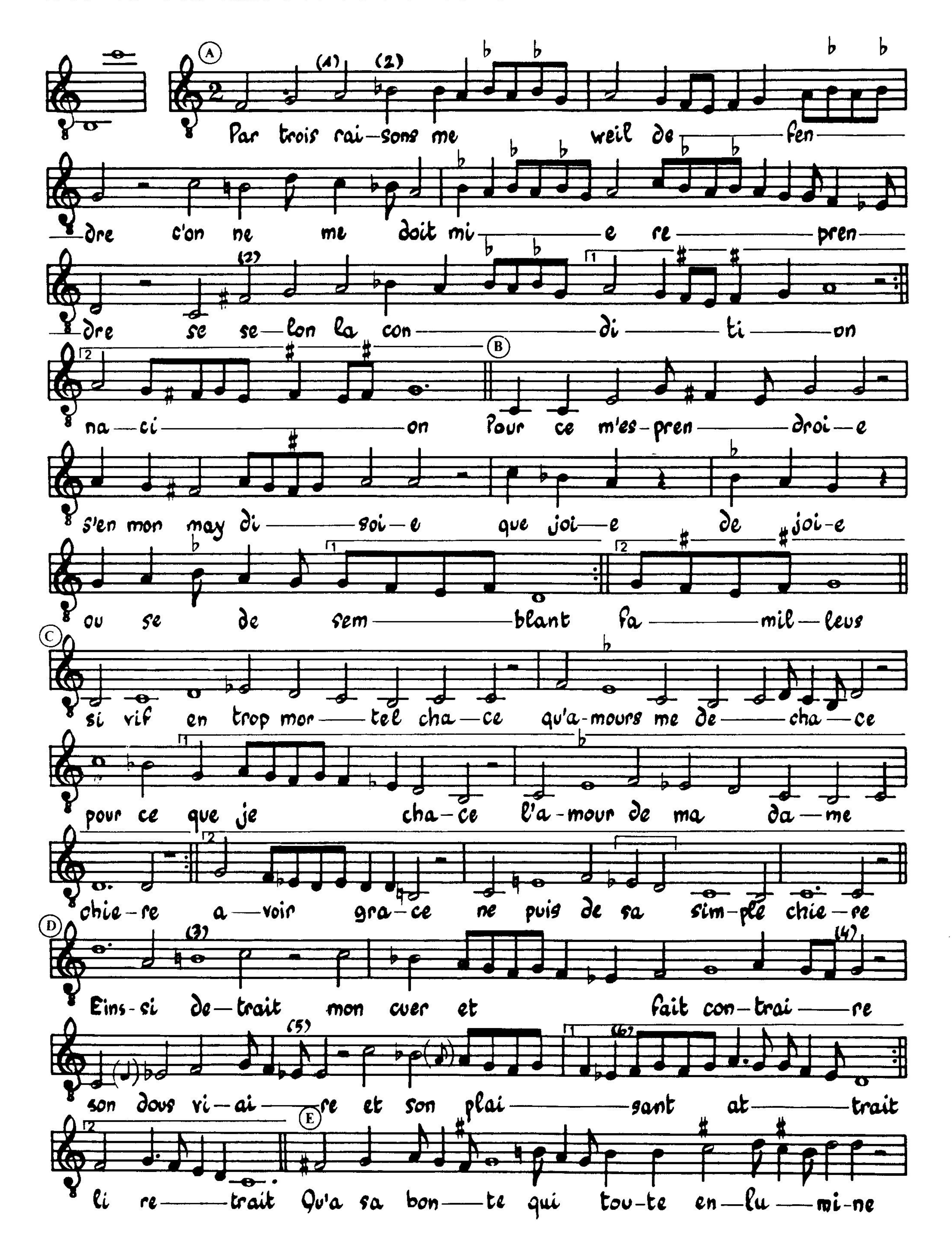
(12) ♭ dans les MS 22546 et 1584
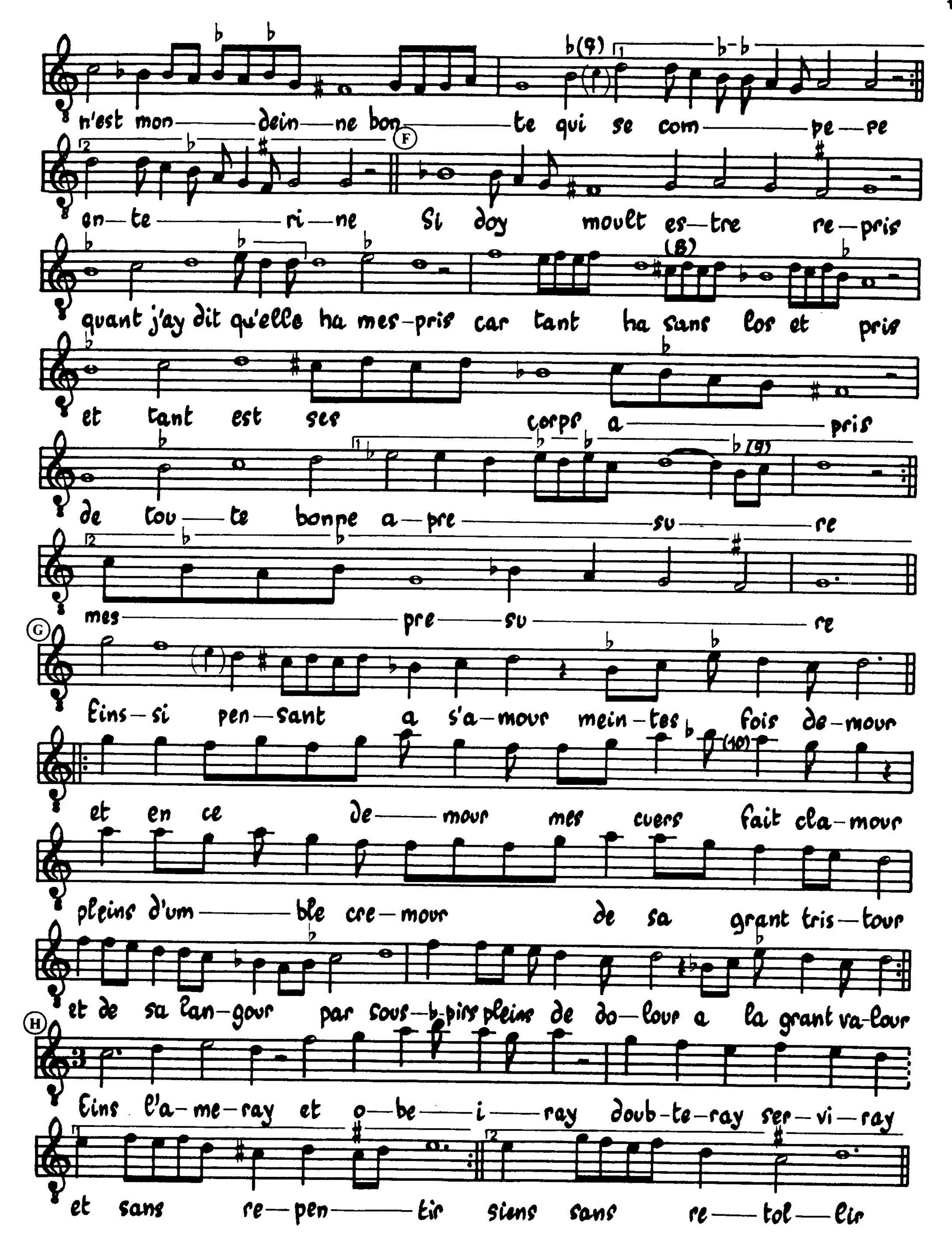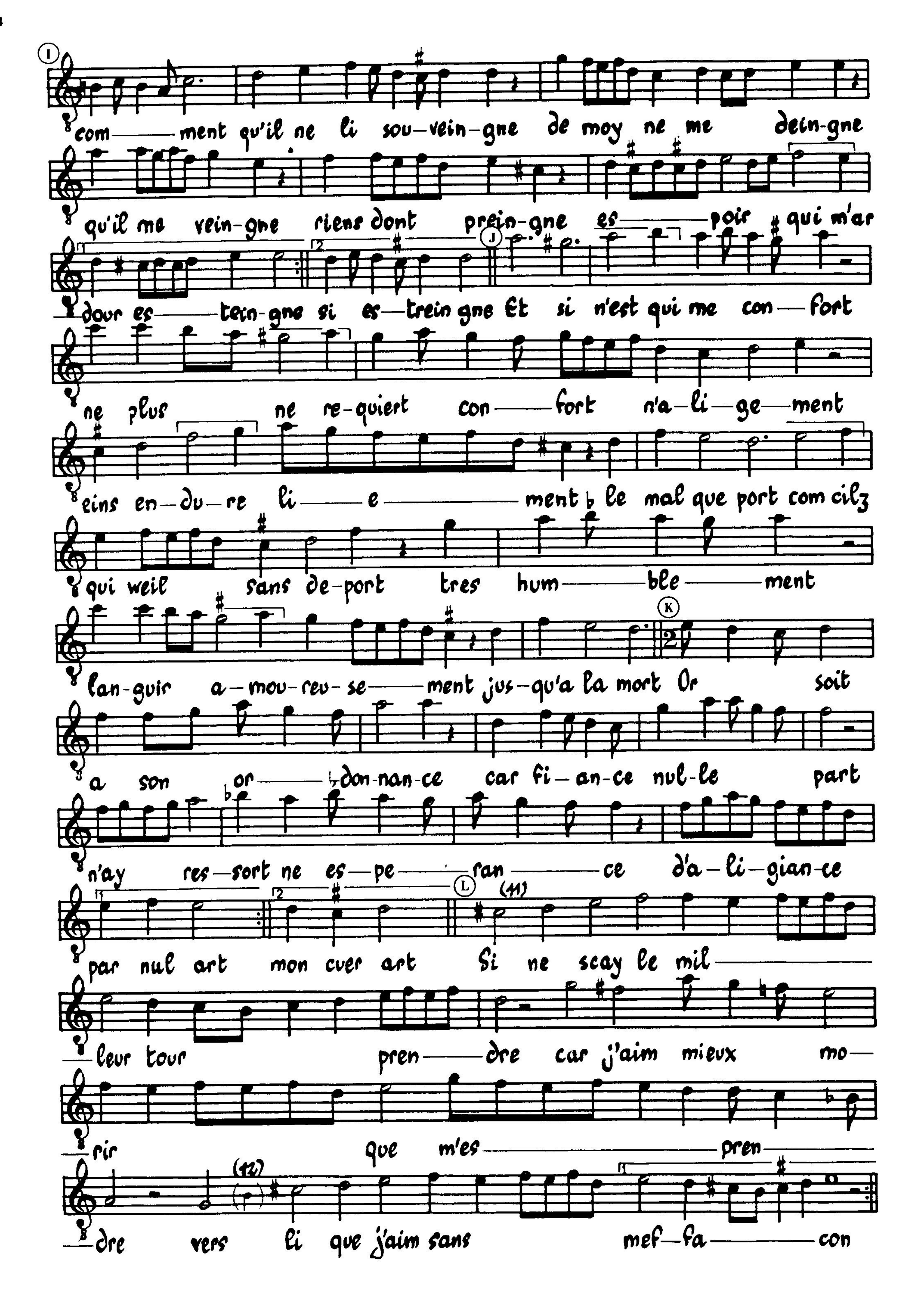


(13) le MS 1584 n'a pas de silence
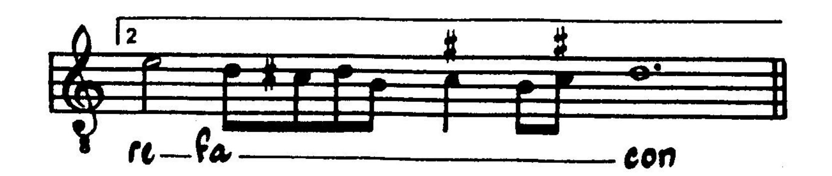
(14) le MS 1584 n'a pas de plique

N°6. "Par trois raisons me weil defendre..."




n'est mon—dein—ne bon—te qui se com—pe—pe
en—te—ri—ne Si doy moult es—tre re—pris
quant j'ay dit qu'elle ha mes—pris car tant ha sans los et pris
et tant est ses corps a—pris
de tou—te bonne a—pre—su—re
mes—pre—su—re
Eins—si pen—sant a s'a—mour mein—tes fois de—mour
et en ce de—mour mes cuers fait cla—mour
pleins d'um—ble cre—mour de sa grant tris—tour
et de sa lan—gour par sous—pirs pleins de do—lour a la grant va—lour
Eins l'a—me—ray et o—be—i—ray doub—te—ray ser—vi—ray
et sans re—pen—tir siens sans re—tol—lir


com — ment qu'il ne li sou-vein-gne de moy ne me dein-gne
qu'il me vein-gne riens dont prein-gne es — poir qui m'ar
dour es — tein-gne si es — trein gne Et si n'est qui me con — fort
ne plus ne re-quiert con — fort n'a-li-ge-ment
eins en-du-re li — e — ment le mal que port com cilz
qui weil sans de-port tres hum — ble — ment
lan-guir a-mou-reu-se — ment jus-qu'a la mort Or soit
a son or — don-nan-ce car fi-an-ce nul-le part
n'ay res-sort ne es-pe — ran — ce d'a-li-gian-ce
par nul art mon cuer art Si ne scay le mil —
leur tour pren — dre car j'aim mieux mo —
rir que m'es — pren —
dre vers li que j'aim sans mef-fa — con
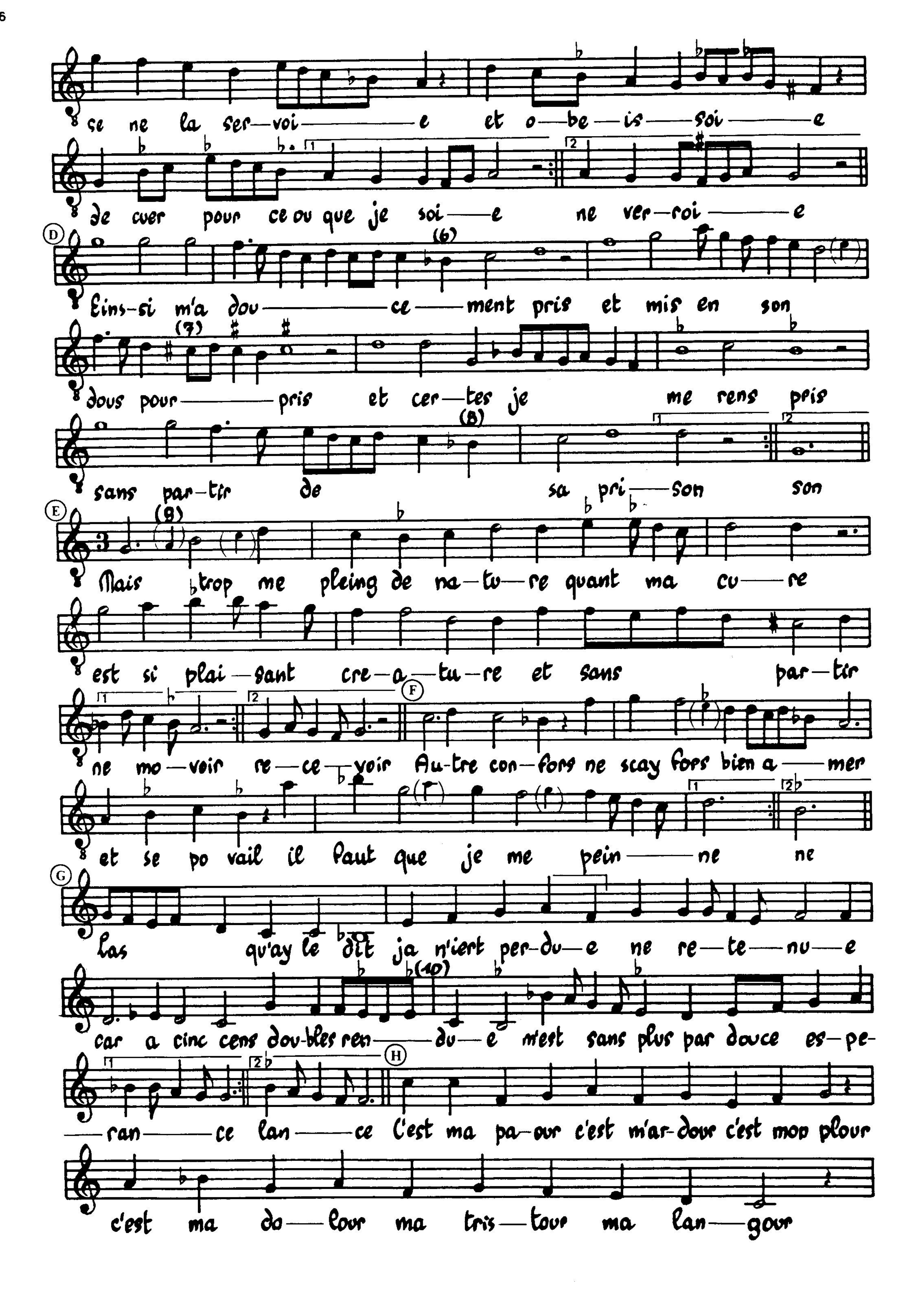


(1) ♮ dans tous les autres MS
(3) ♮ dans les clos des MS 22546 et 1584
(5) ♭ dans le clos
(7) plique dans les MS 22546 et 1584
(9) dans les MS 9221 et 1586 :
au lieu de :
(11) # dans l'ouvert
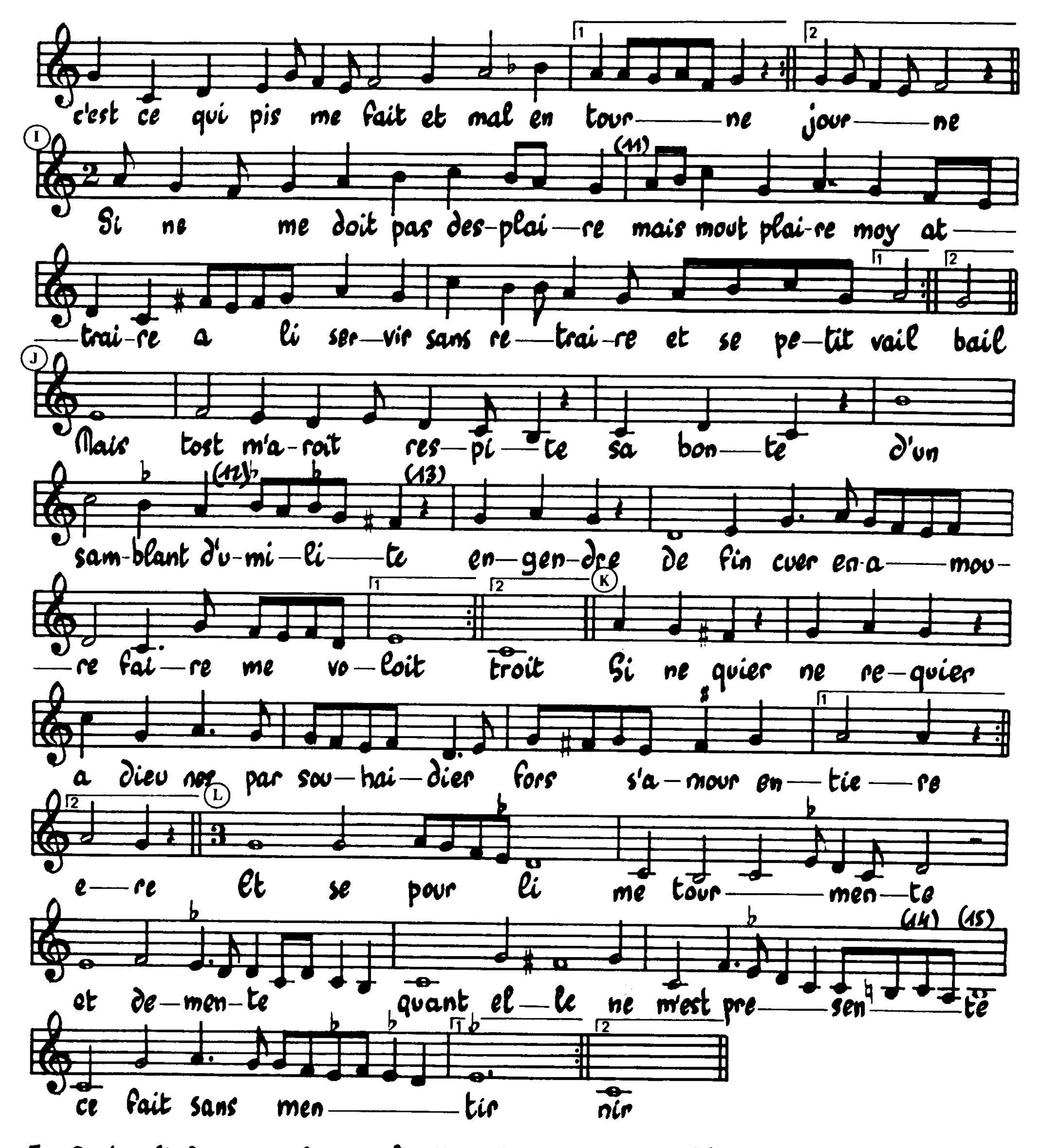
(2) # dans le clos uniquement
(4) dans le clos, rythme :
(6) ♭ dans l'ouvert
(8) # dans l'ouvert
(10) ♭ dans l'ouvert
(12) plique dans les clos des MS 1584 et 22546

Ici Machault donne quelques indications de tactus : III (début strophe H. fin de la strophe I pour J) et II, début strophe K : 3 et 2 (voir préface).

N°7. "Amours doucement me tente"...

A—mours dou——ce——ment me ten——te
que m'en——ten——te si que je ne m'en re—pen——te
mette en li ser—vir sir Gi que tout pre-mie—re——ment
weil de—vo—te——ment lo—er hum—ble——ment
et mer-ci—er hau——te—ment a—mours en mon lay vray
Vi——vre ne por—roi—e n'a-voir bien ne joi——e


se ne la ser—voi——e et o—be—is—soi——e
de cuer pour ce ou que je soi—e ne ver—roi——e
D
(6)
Eins-si m'a dou——ce—ment pris et mis en son
(7)
dous pour——pris et cer—tes je me rens pris
(8)
sans par—tir de sa pri—son son
E
(8)
Mais trop me pleing de na—tu—re quant ma cu—re
est si plai—sant cre—a—tu—re et sans par—tir
F
ne mo—voir re—ce—voir Au-tre con—fors ne scay fors bien a—mer
et se po vail il faut que je me pein—ne ne
G
Las qu'ay le dit ja n'iert per-du—e ne re—te—nu—e
(10)
car a cinc cens dou-bles ren—du—e n'est sans plus par douce es—pe-
H
—ran—ce lan—ce C'est ma pa-our c'est m'ar-dour c'est mon plour
c'est ma do—lour ma tris—tour ma lan—gour
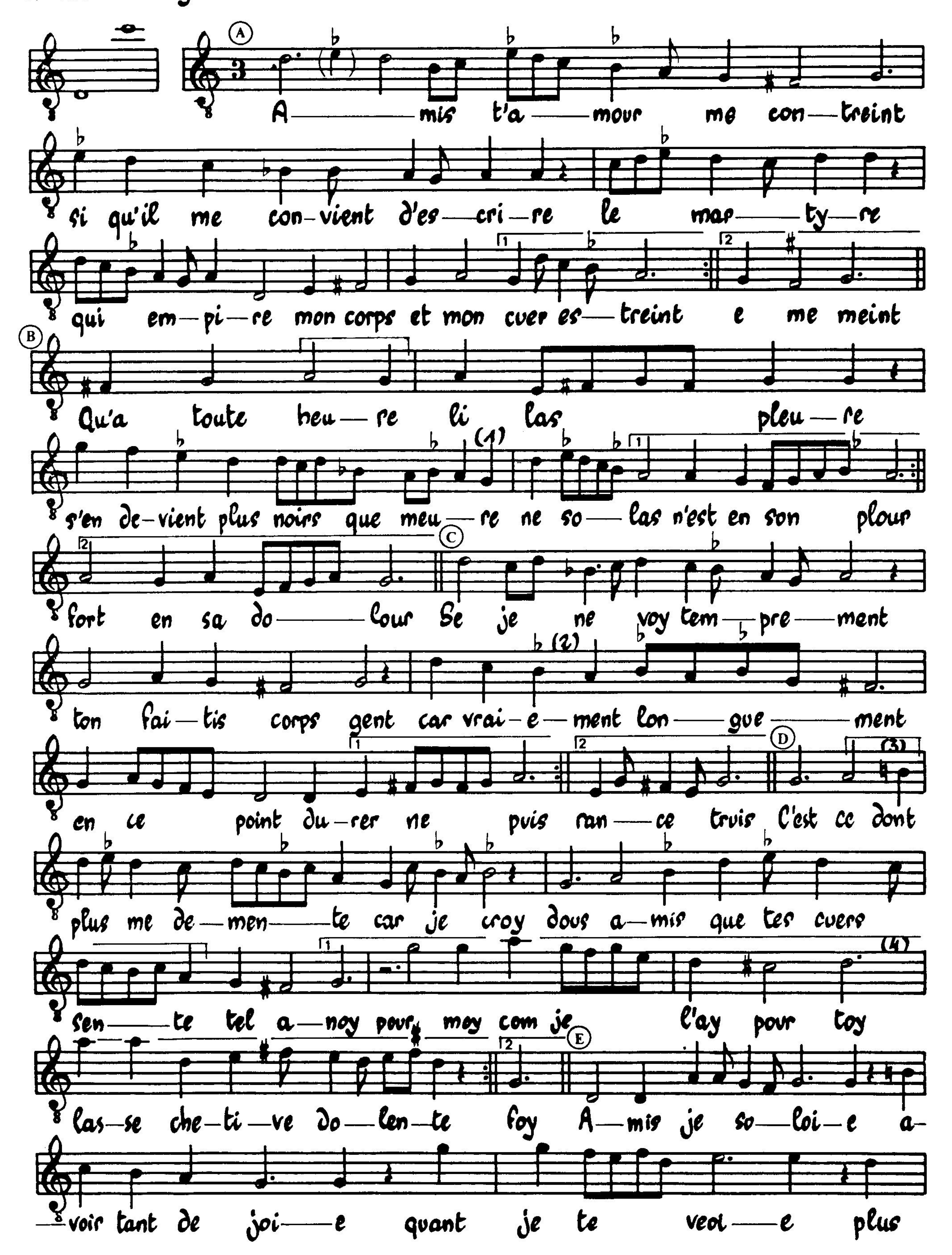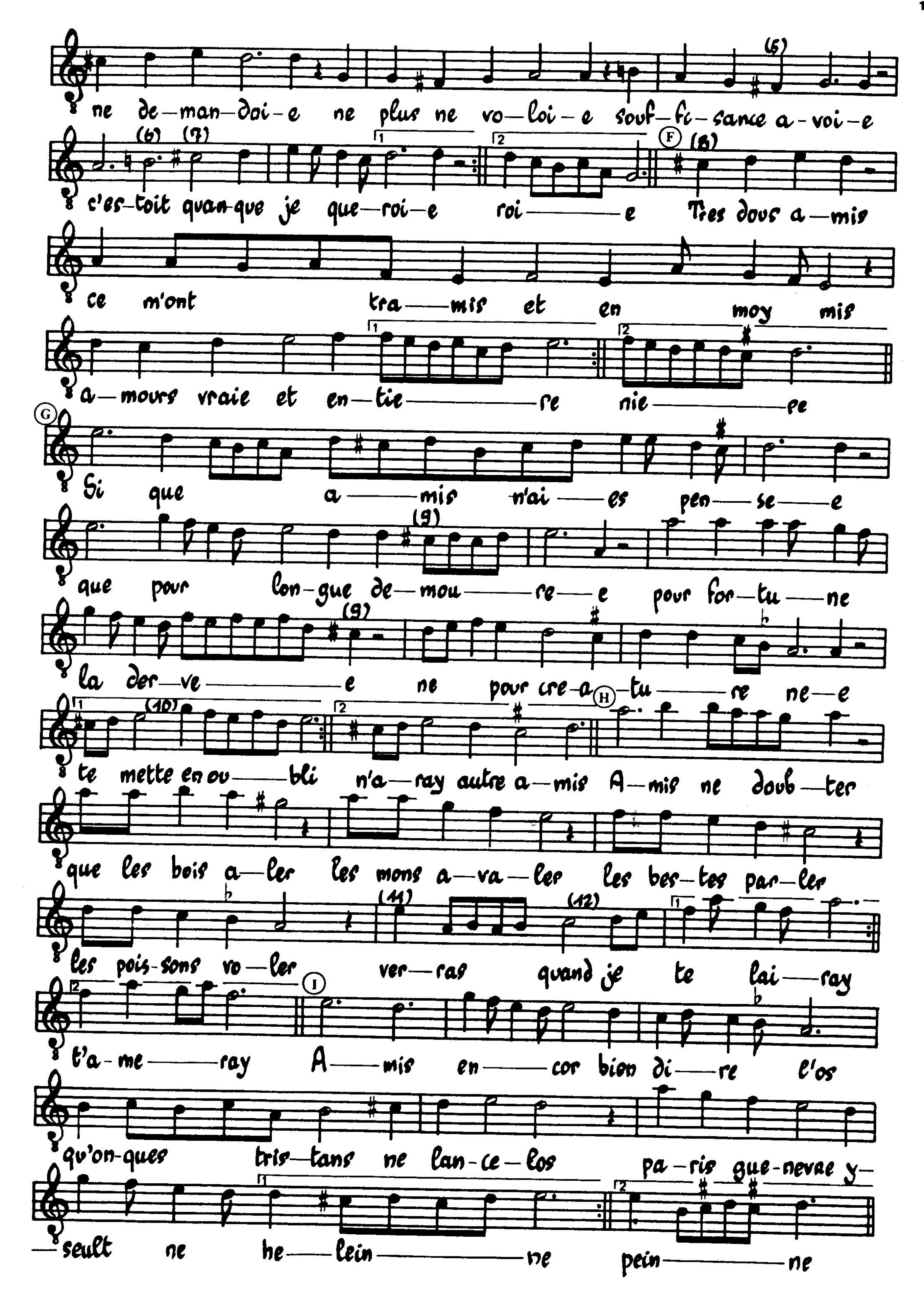


Ici Machault donne quelques indications de tactus : III (début de la strophe E) et II (fin de la strophe K pour la strophe I) que nous transcrivons par 3 et 2.
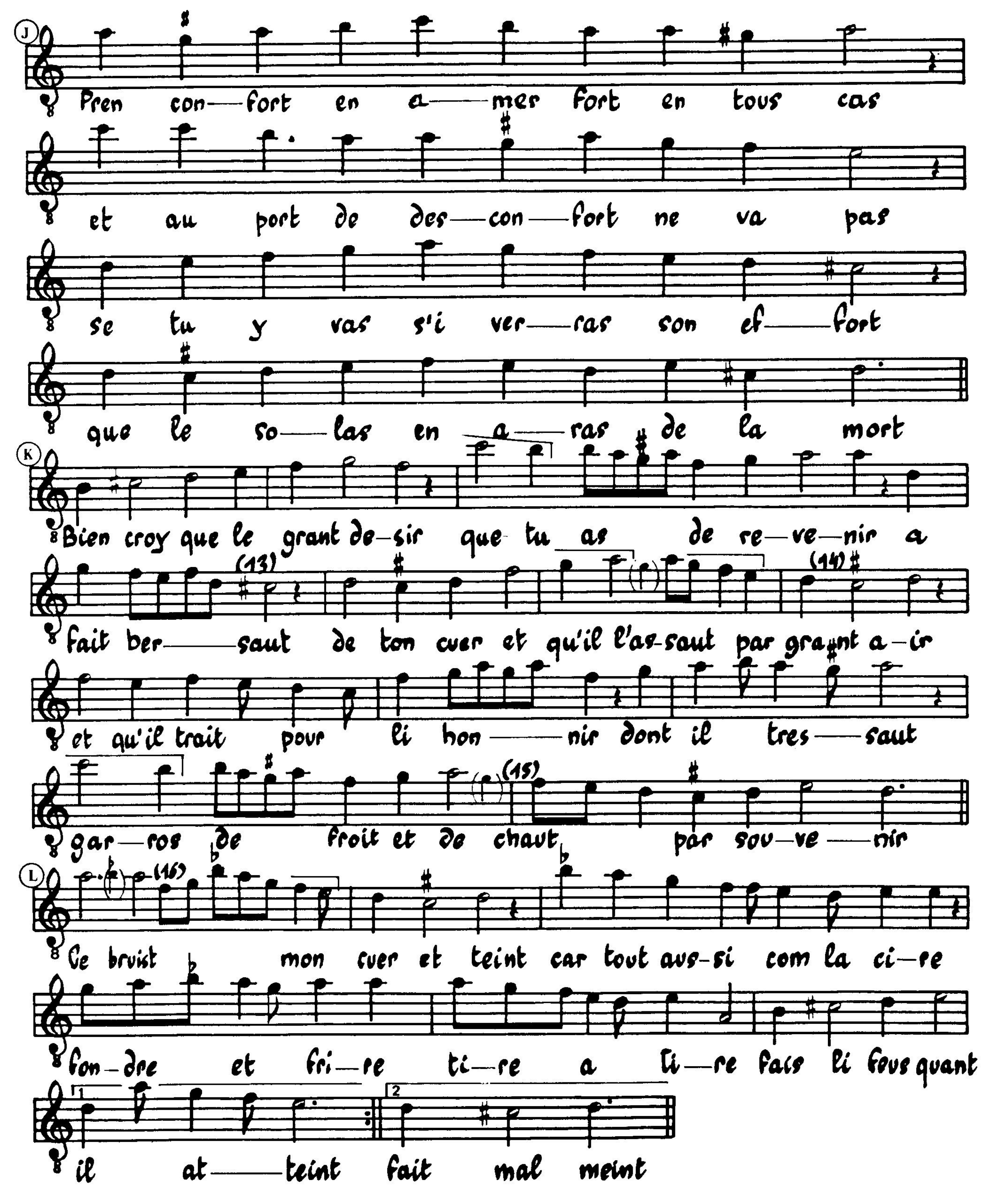
(1) ♯ uniquement dans l'ouvert
(2) ♮ dans les MS 1584 et 22548
(3) dans le clos : ♯ précisé devant la blanche au lieu de la croche
(4) dans le clos : ♯ précisé devant la croche au lieu de la double croche
(5) ♮ dans l'ouvert
(6) b dans les MS 1584 et 22546
(7) dans l'ouvert, ♯ devant la blanche, et dans le clos devant la croche
(8) ♭ dans les MS 1584 et 22546
(9) l'ouvert du MS 22546 n'a pas de plique
(10) b dans le MS 1584
(11) ♯ devant le si dans le clos du MS 1584
(12) dans le clos :
(13) le clos du MS 1584 n'a pas de silence
(14) ♮ précisé dans le clos
(15) MS 1584 et 22546 : il manque un temps

N° 8. "On parle de richesse" (sans musique)
N° 9. Le Paradis d'Amour : "Amours se plus demandoie" (sans musique)

N° 10. Le lay des dames




ne de-man-doi-e ne plus ne vo-loi-e souf-fi-sance a-voi-e
c'es-toit quan-que je que-roi-e roi-e Tres dous a-mis
ce m'ont tra-mis et en moy mis
a-mours vraie et en-tie-re nie-re
Si que a-mis n'ai-es pen-se-e
que pour lon-gue de-mou-re-e pour for-tu-ne
la der-ve-e ne pour cre-a-tu-re ne-e
te mette en ou-bli n'a-ray autre a-mis A-mis ne doub-ter
que les bois a-ler les mons a-va-ler les bes-tes par-ler
les pois-sons vo-ler ver-ras quand je te lai-ray
t'a-me-ray A-mis en-cor bien di-re l'os
qu'on-ques tris-tans ne lan-ce-los pa-ris gue-nevre y-
-seult ne he-lein-ne pein-ne



(1) dans le clos du MS 22546 :

(2) b dans le clos

(3) ♮ dans l'ouvert du MS 22546 seulement

(4) point de division entre mi et ré dans le MS 22546

(5) # dans le clos uniquement

(6) ♮ dans l'ouvert seulement

(7) # dans le clos du MS 22546 et l'ouvert du MS 1584

(8) le MS 1584 n'a pas de #
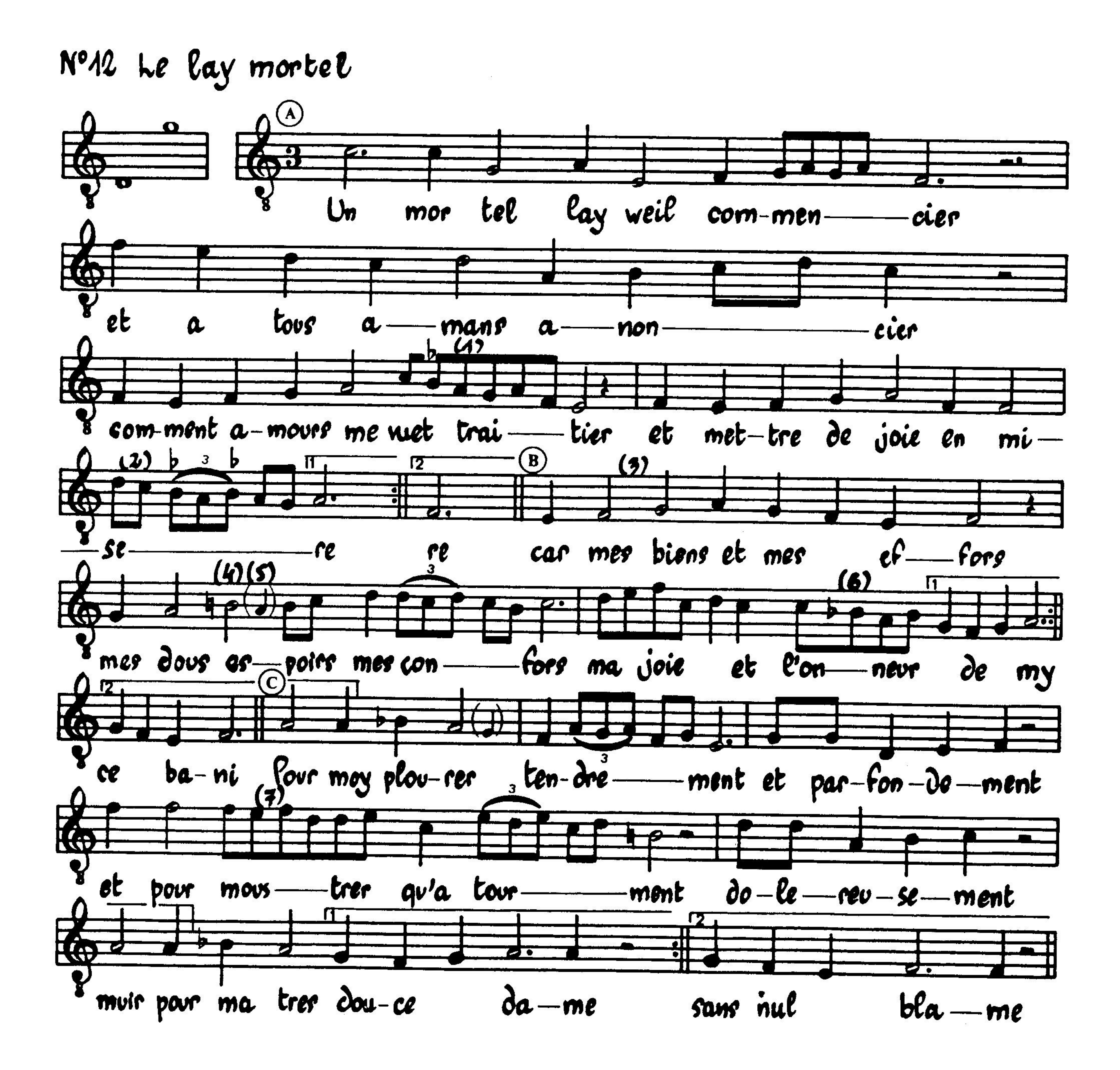
(9) # dans l'ouvert seulement
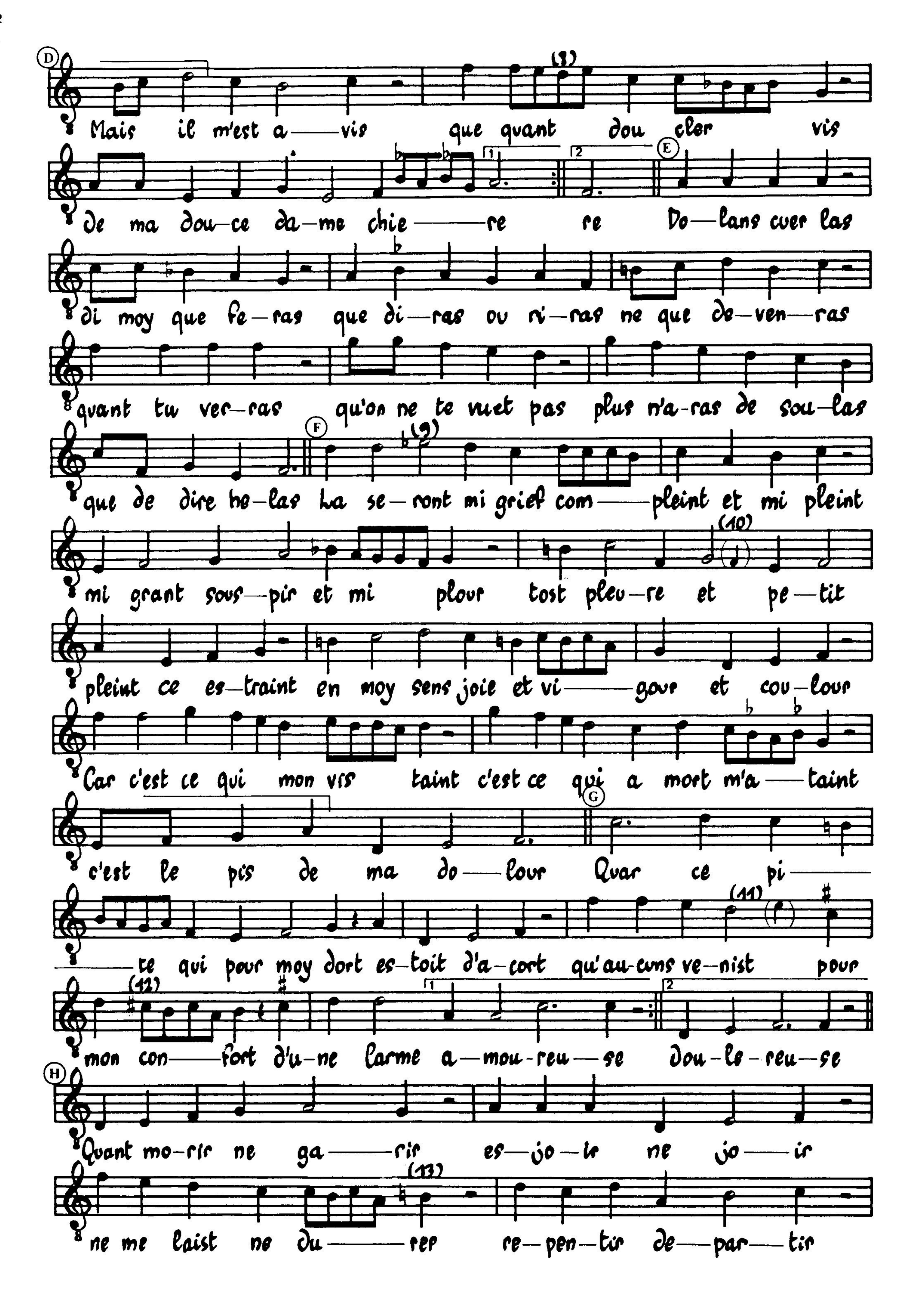
(10) plique sur mi dans le MS 1584
(11) Mi dans les MS 1584 et 22546, sur ré dans les MS 9221 et 1586
(12) # dans tous les MS sauf le MS 22546 et l'ouvert du MS 1584
(13) Reconstitution d'après le MS 1584 et le MS 22546
(14) # dans le MS 1584
(15) plique seulement dans le MS 22546
(16) plique seulement dans les MS 22546 et 1584.
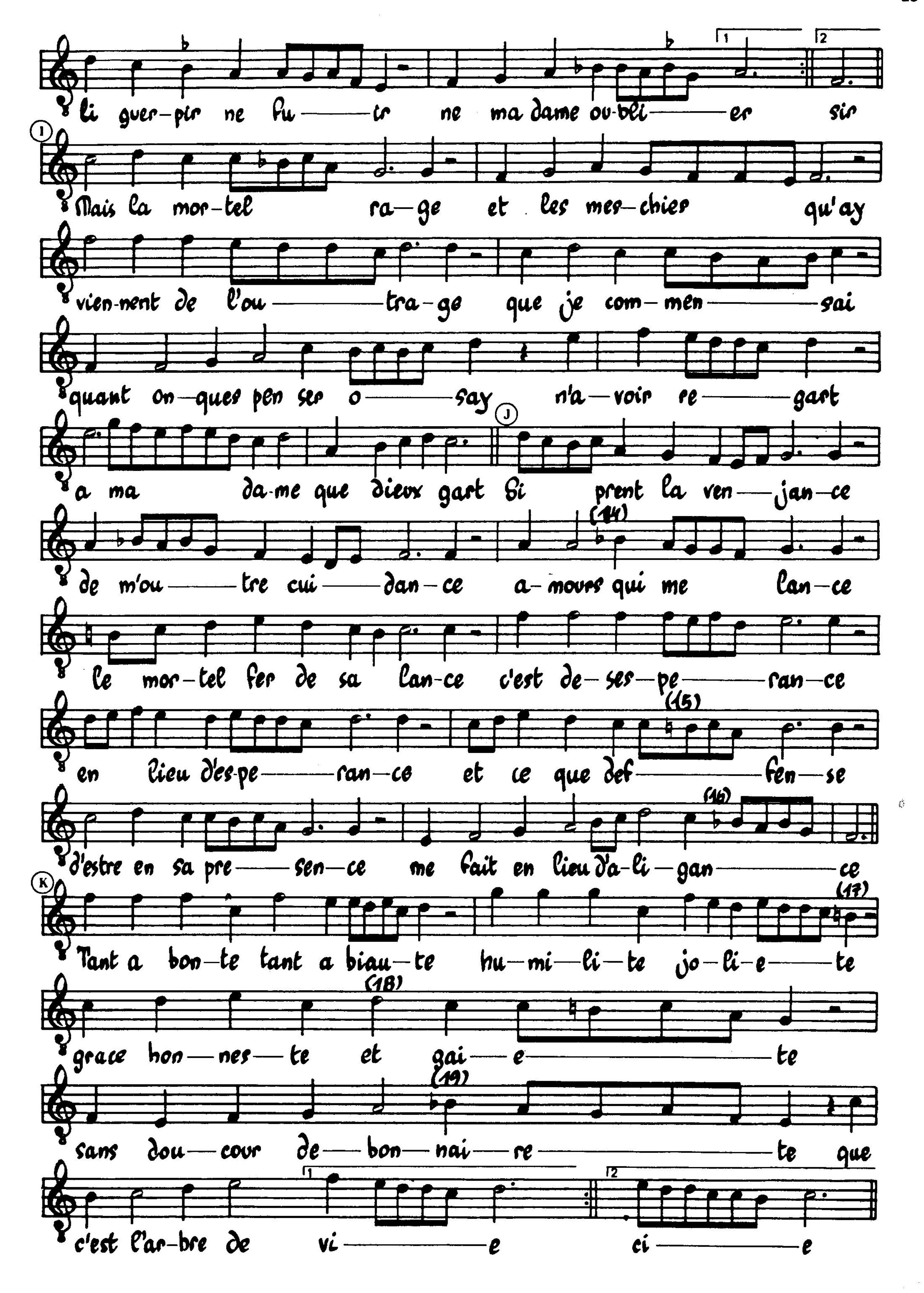
No 11. Le lay du Mirouer. "Se quanque dieus en monde a fait."

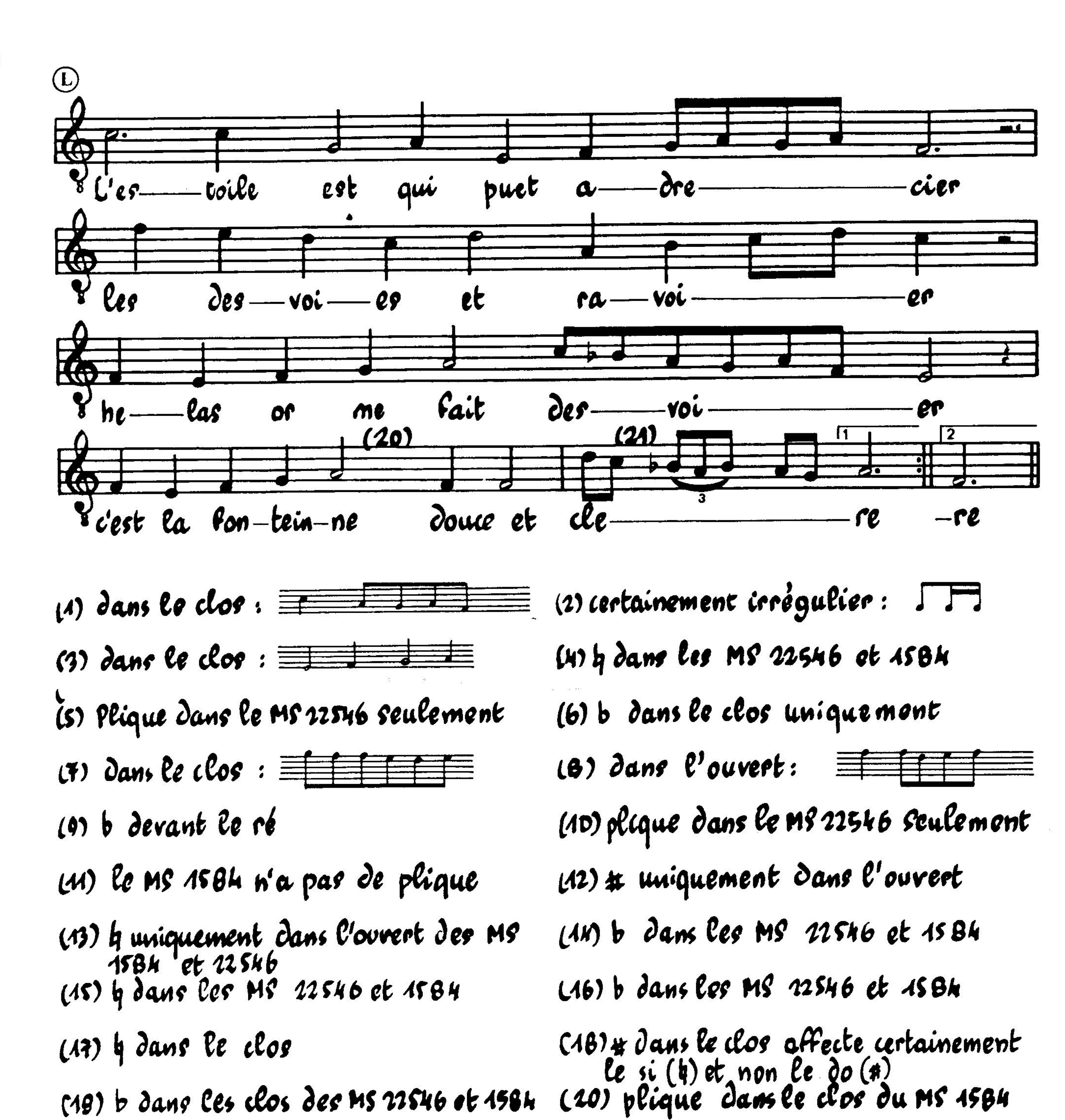
(sans musique)

No 12 Le lay mortel




D
(8)
Mais il m'est a—vis que quant dou cler vis
1 2 E
de ma dou-ce da-me chie——re re Do—lans cuer las
di moy que fe-ras que di-ras ou ri-ras ne que de-ven-ras
quant tu ver-ras qu'on ne te vuet pas plus n'a-ras de sou-las
F (9)
que de dire he-las La se-ront mi grief com——pleint et mi pleint
(10)
mi grant sous—pir et mi plour tost pleu-re et pe—tit
pleint ce es—traint en moy sens joie et vi——gour et cou-lour
Car c'est ce qui mon vis taint c'est ce qui a mort m'a—taint
G
c'est le pis de ma do—lour Quar ce pi——
(11)
——te qui pour moy dort es-toit d'a-cort qu'au-cuns ve-nist pour
(12) 1 2
mon con——fort d'u-ne larme a—mou-reu—se dou-le-reu-se
H
Quant mo-rir ne ga——rir es—jo-ir ne jo—ir
(13)
ne me laist ne du——rer re—pen—tir de—par—tir


1
2
li guer-pir ne fu—ir ne ma dame ou-bli—er sir
I
Mais la mor-tel ra-ge et les mes-chier qu'ay
vien-nent de l'ou—tra-ge que je com-men—sai
quant on-ques pen ser o—say n'a-voir re—gart
J
a ma da-me que dieux gart Si prent la ven—jan-ce
(14)
de m'ou—tre cui—dan-ce a-mours qui me lan-ce
le mor-tel fer de sa lan-ce c'est de-ses-pe—ran-ce
(15)
en lieu d'es-pe—ran-ce et ce que def—fen-se
(16)
d'estre en sa pre—sen-ce me fait en lieu d'a-li-gan—ce
K
(17)
Tant a bon-te tant a biau-te hu-mi-li-te jo-li-e—te
(18)
grace hon-nes-te et gai-e—te
(19)
sans dou-cour de-bon-nai-re—te que
1
2
c'est l'ar-bre de vi—e ci—e



(1) dans le clos :

(2) certainement irrégulier :

(3) dans le clos :

(4) ♮ dans les MS 22546 et 1584

(5) plique dans le MS 22546 seulement

(6) b dans le clos uniquement

(7) dans le clos :

(8) dans l'ouvert :

(9) b devant le ré

(10) plique dans le MS 22546 seulement

(11) le MS 1584 n'a pas de plique

(12) # uniquement dans l'ouvert

(13) ♮ uniquement dans l'ouvert des MS 1584 et 22546

(14) b dans les MS 22546 et 1584

(15) ♮ dans les MS 22546 et 1584

(16) b dans les MS 22546 et 1584

(17) ♮ dans le clos

(18) # dans le clos affecte certainement le si (♮) et non le do (#)
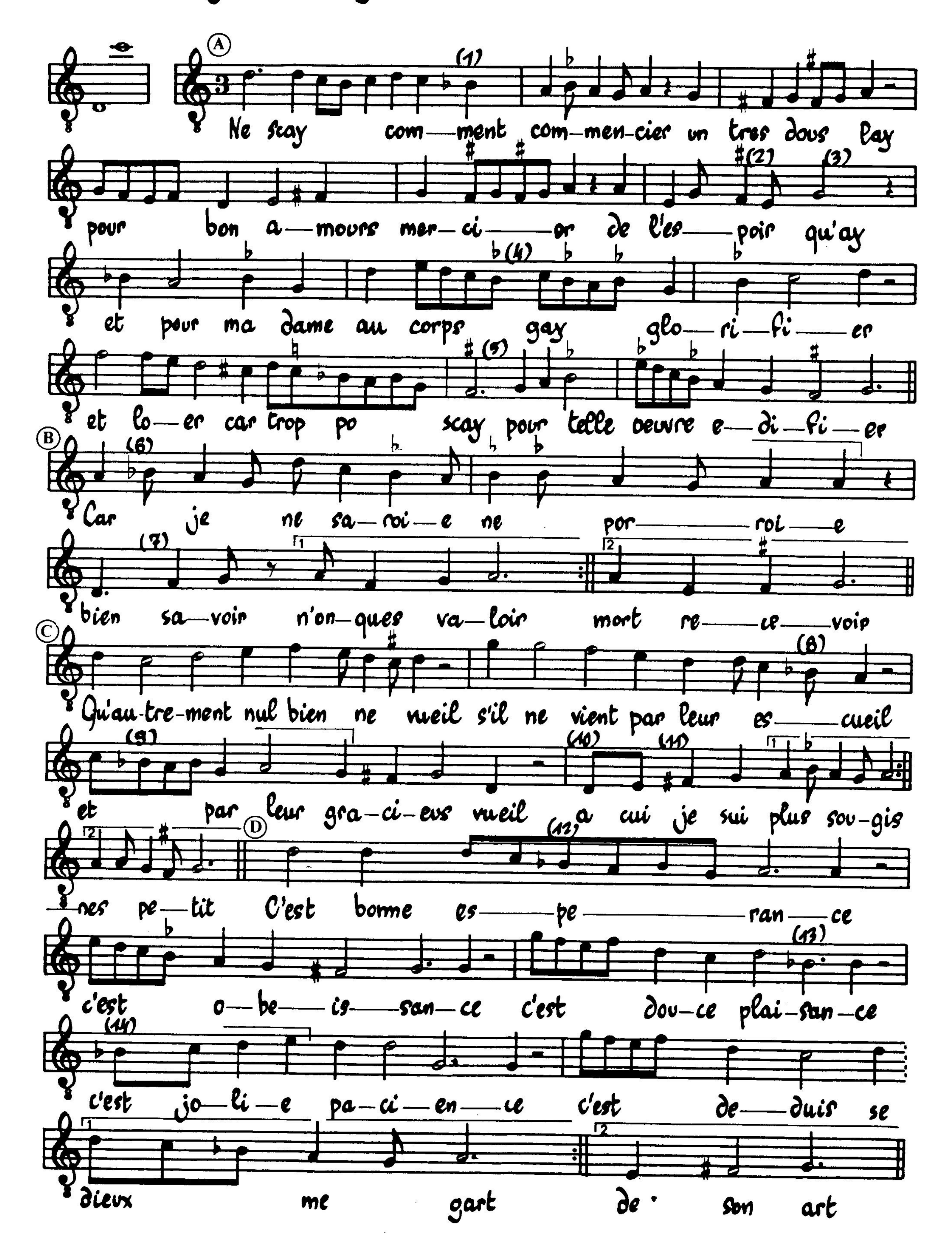
(19) b dans les clos des MS 22546 et 1584
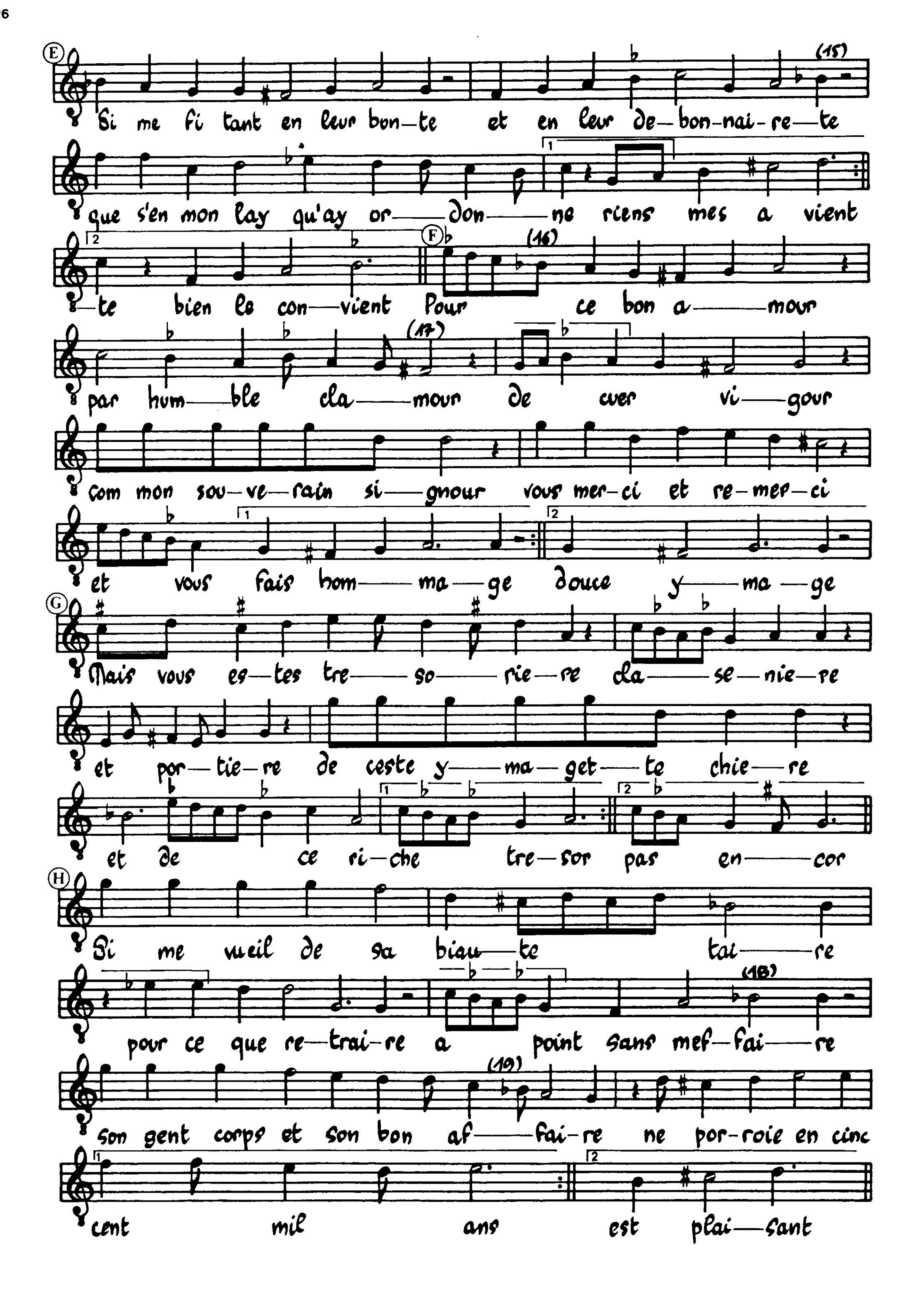
(20) plique dans le clos du MS 1584

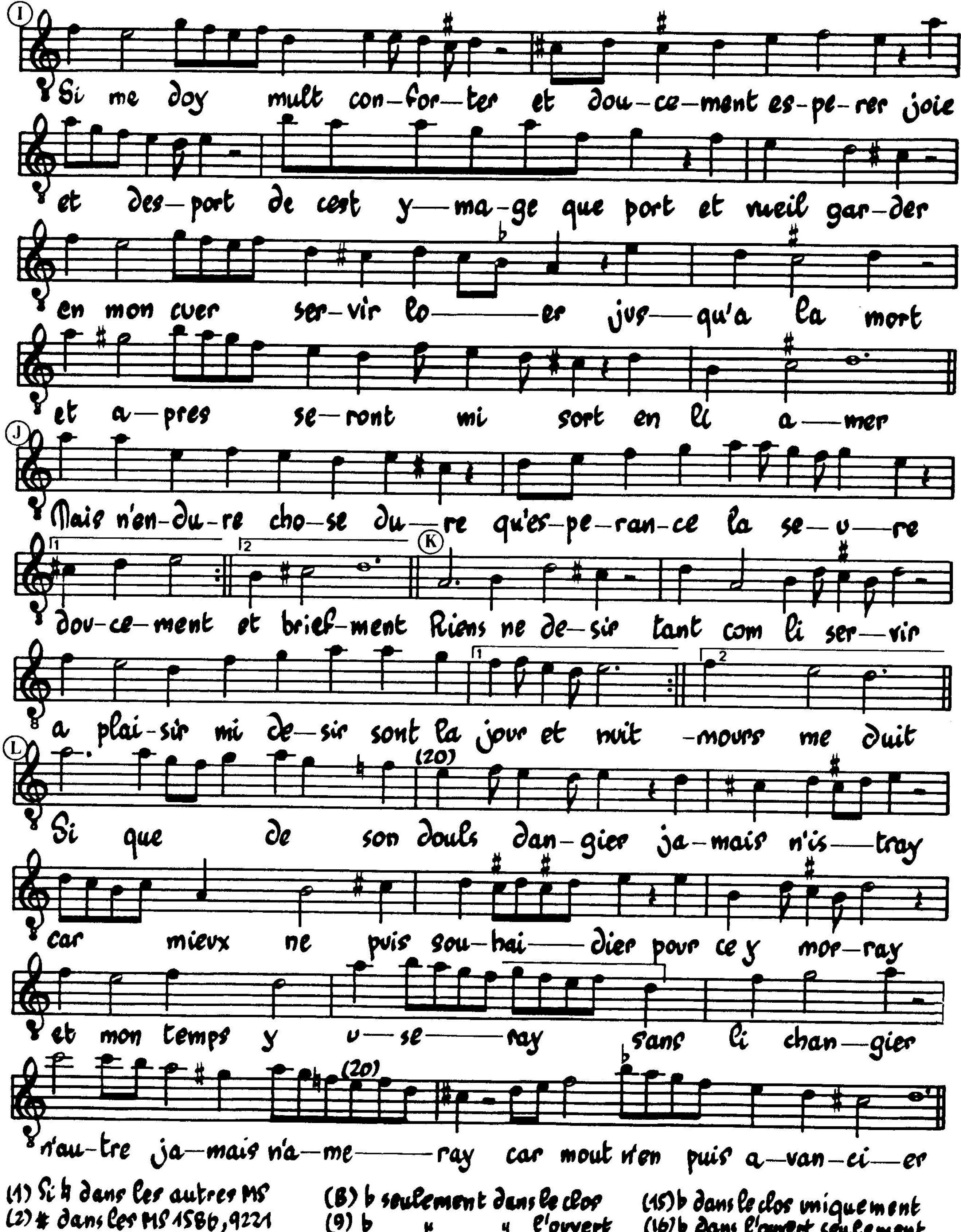
(21) b dans le clos

N° 13. Meintes foy oy (sans musique)

No14. Le lay de l'image
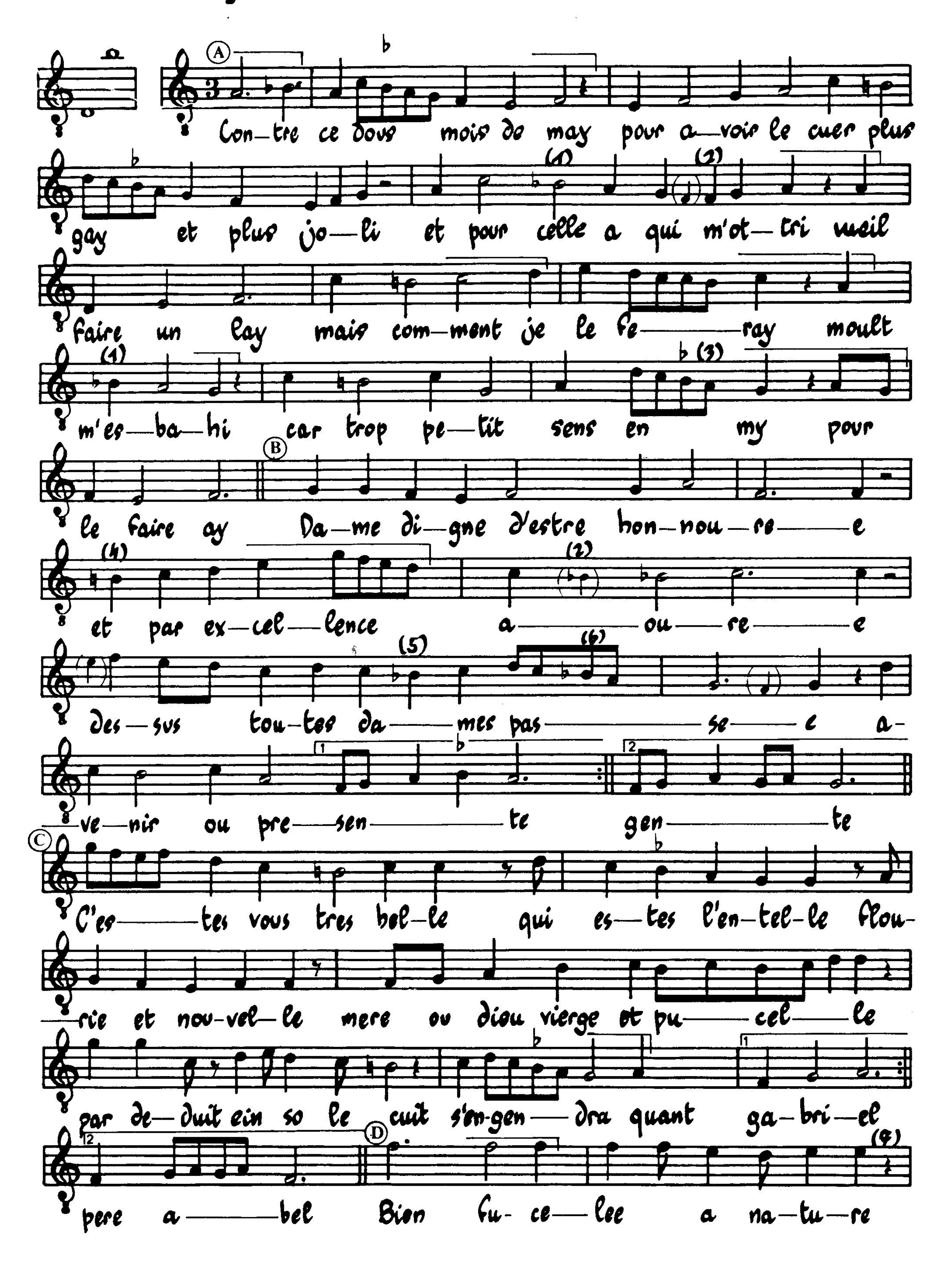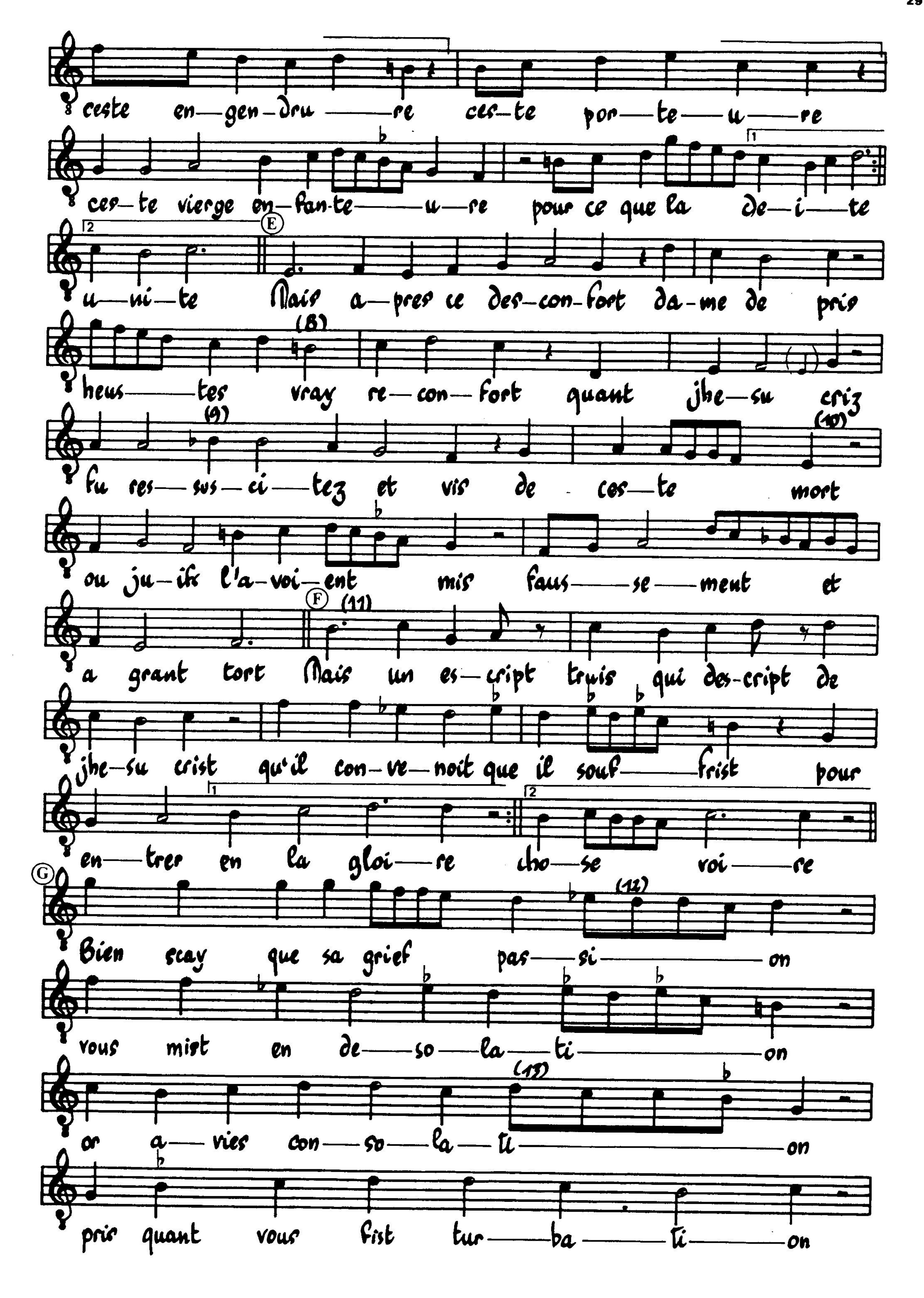



E
(15)
Si me fi tant en leur bon—te et en leur de—bon-nai-re—te
que s'en mon lay qu'ay or——don——ne riens mes a vient
1
2
—te bien le con—vient
F
(16)
Pour ce bon a——mour
(17)
par hum——ble cla——mour de cuer vi——gour
com mon sou-ve—rain si——gnour vous mer-ci et re-mer-ci
et vous fais hom——ma—ge douce y——ma—ge
G
Mais vous es—tes tre——so——rie—re cla——se—nie—re
et por—tie-re de ceste y——ma—get——te chie——re
et de ce ri—che tre—sor pas en——cor
H
Si me vueil de sa biau—te tai——re
(18)
pour ce que re—trai-re a point sans mef—fai——re
(19)
son gent corps et son bon af——fai-re ne por-roie en cinc
cent mil ans est plai—sant
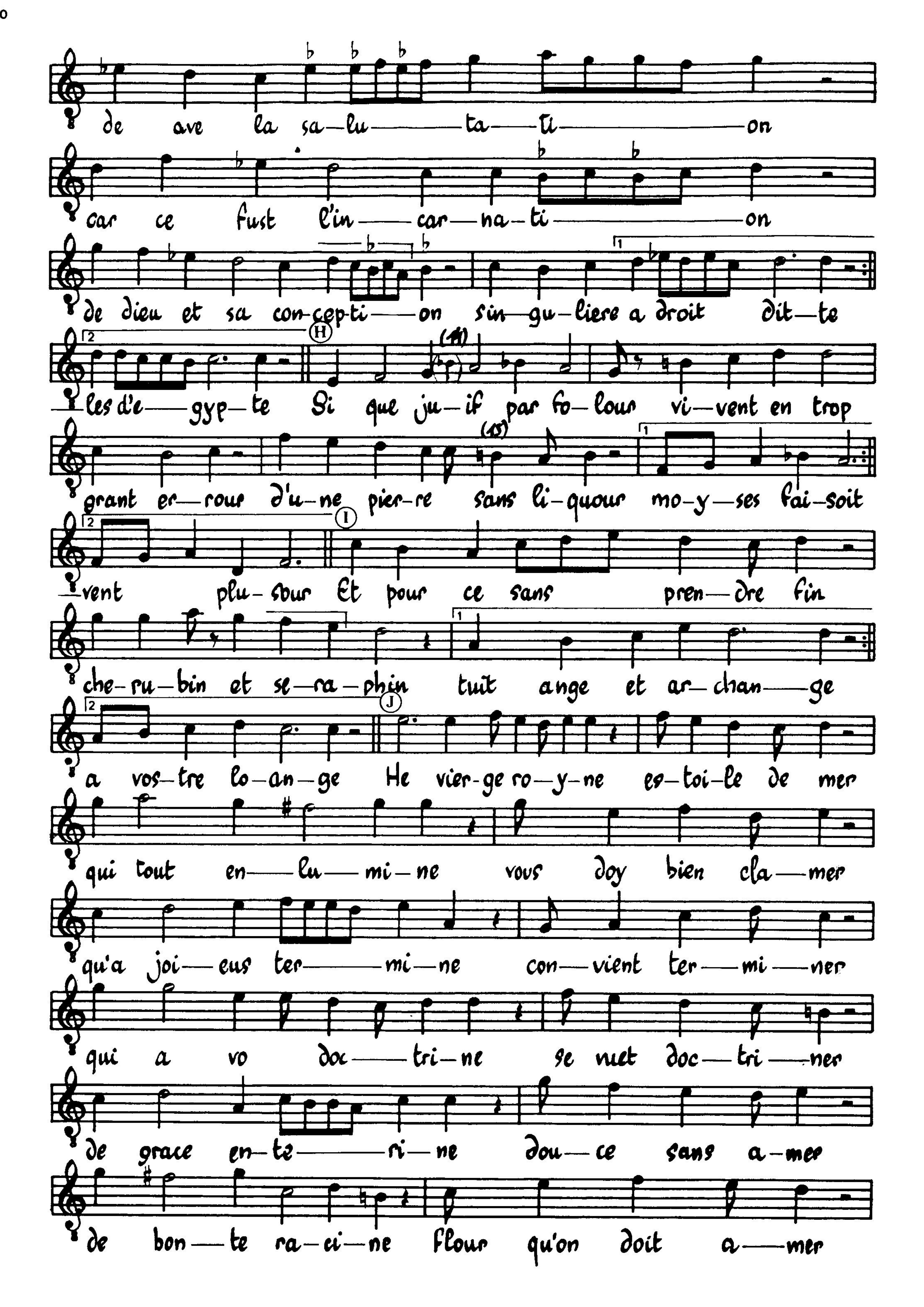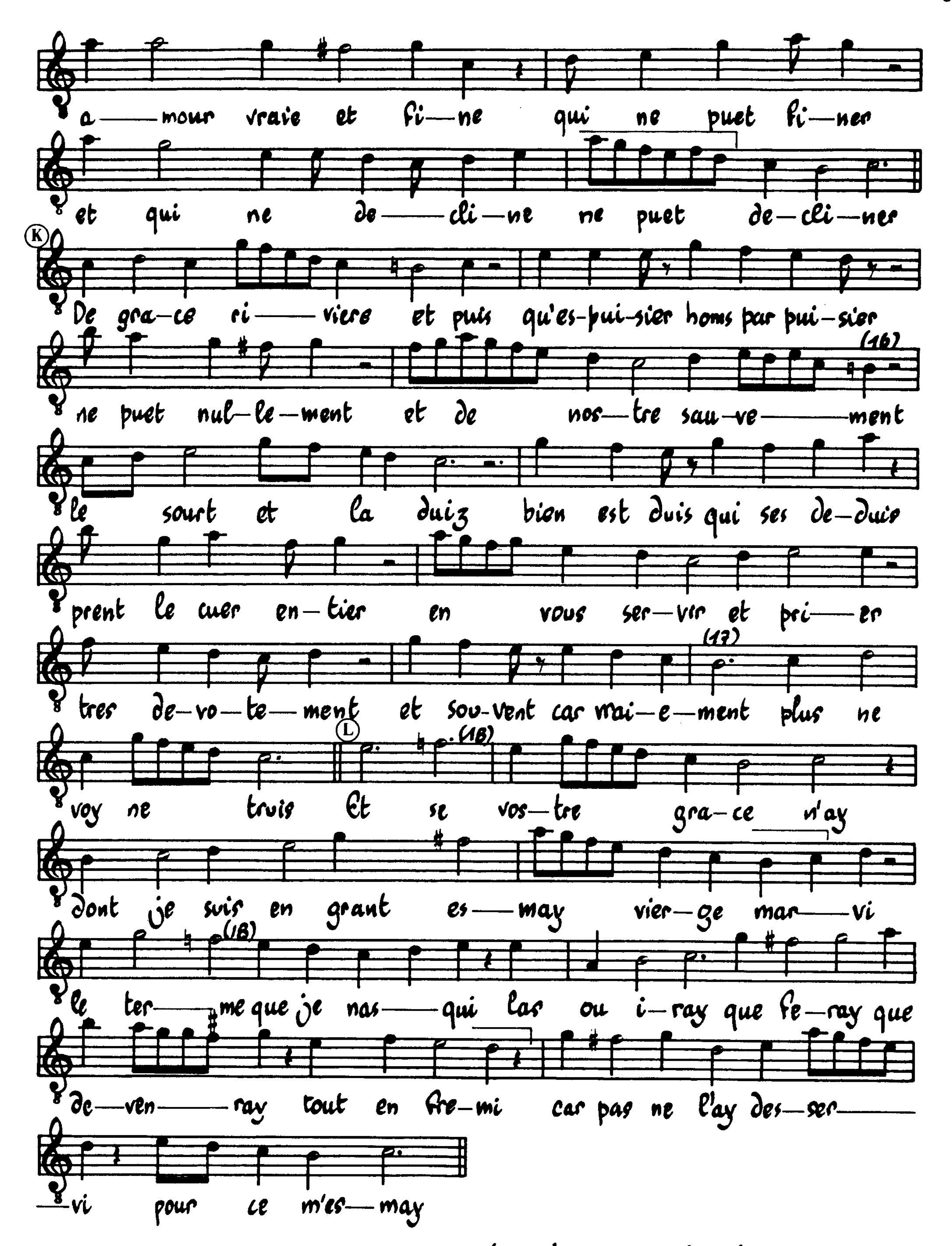


(1) Si ♮ dans les autres MS
(2) # dans les MS 1586, 9221
(3) [staff figure] au lieu de [staff figure]
(4) b dans le MS 1584
(5) # dans les autres MS
(6) clos : b devant le 2e si
(7) MS 22546 : point manquant
(8) b seulement dans le clos
(9) b " " l'ouvert
(10) dans l'ouvert : 1ère note : ré
(11) # seulement dans l'ouvert
(12) b " " "
(13) b dans MS 22546 et 1584
(14) b dans MS 1584
(15) b dans le clos uniquement
(16) b dans l'ouvert seulement
(17) # dans le clos seulement
(18) b dans le clos du MS 22546 et dans le MS 1584
(19) b seulement dans l'ouvert
(20) ♮ dans MS 22546 seulement

N°15 . Le lay de Nostre Dame




ceste en—gen-dru——re ces-te por—te—u—re
ces-te vierge en-fan-te——u—re pour ce que la de—i—te
u—ni—te E Mais a—pres ce des-con-fort da-me de pris
heus——tes vray (8) re—con—fort quant jhe—su criz
fu res—sus—ci—(9) tez et vis de ces—te (10) mort
ou ju-ifs l'a-voi-ent mis faus——se—ment et
a grant tort F (11) Mais un es—cript truis qui des-cript de
jhe-su crist qu'il con-ve-noit que il souf——frist pour
en—trer en la gloi—re cho—se voi—re
G Bien scay que sa grief pas—si—(12)——on
vous mist en de—so—la—ti——on
or a—vies con—so—la—(13) ti——on
pris quant vous fist tur—ba—ti—on


de ave la sa—lu——ta—ti——on
car ce fust l'in——car—na—ti——on
de dieu et sa con-cep-ti——on sin-gu-liere a droit dit—te
H
(14)
les d'e——gyp—te Si que ju-if par fo—lour vi—vent en trop
(15)
grant er—rour d'u-ne pier-re sans li-quour mo-y—ses fai-soit
I
vent plu-sour Et pour ce sans pren—dre fin
che-ru-bin et se—ra—phin tuit ange et ar-chan——ge
J
a vos-tre lo-an-ge He vier-ge ro—y-ne es—toi-le de mer
qui tout en——lu—mi-ne vous doy bien cla—mer
qu'a joi—eus ter——mi—ne con—vient ter—mi—ner
qui a vo doc——tri-ne se vuet doc—tri—ner
de grace en-te——ri-ne dou—ce sans a-mer
de bon—te ra-ci-ne flour qu'on doit a—mer
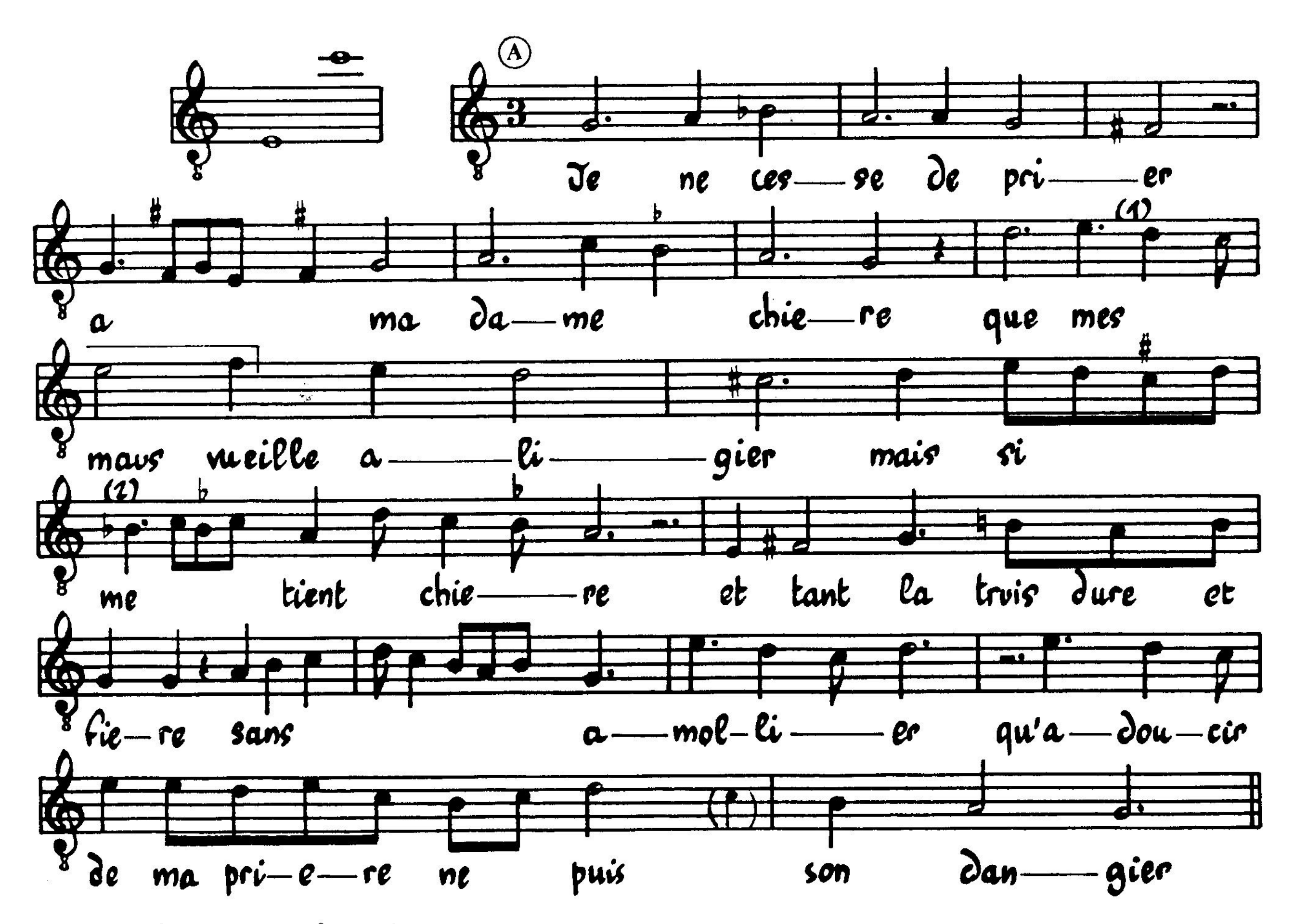


Voir notes page suivante
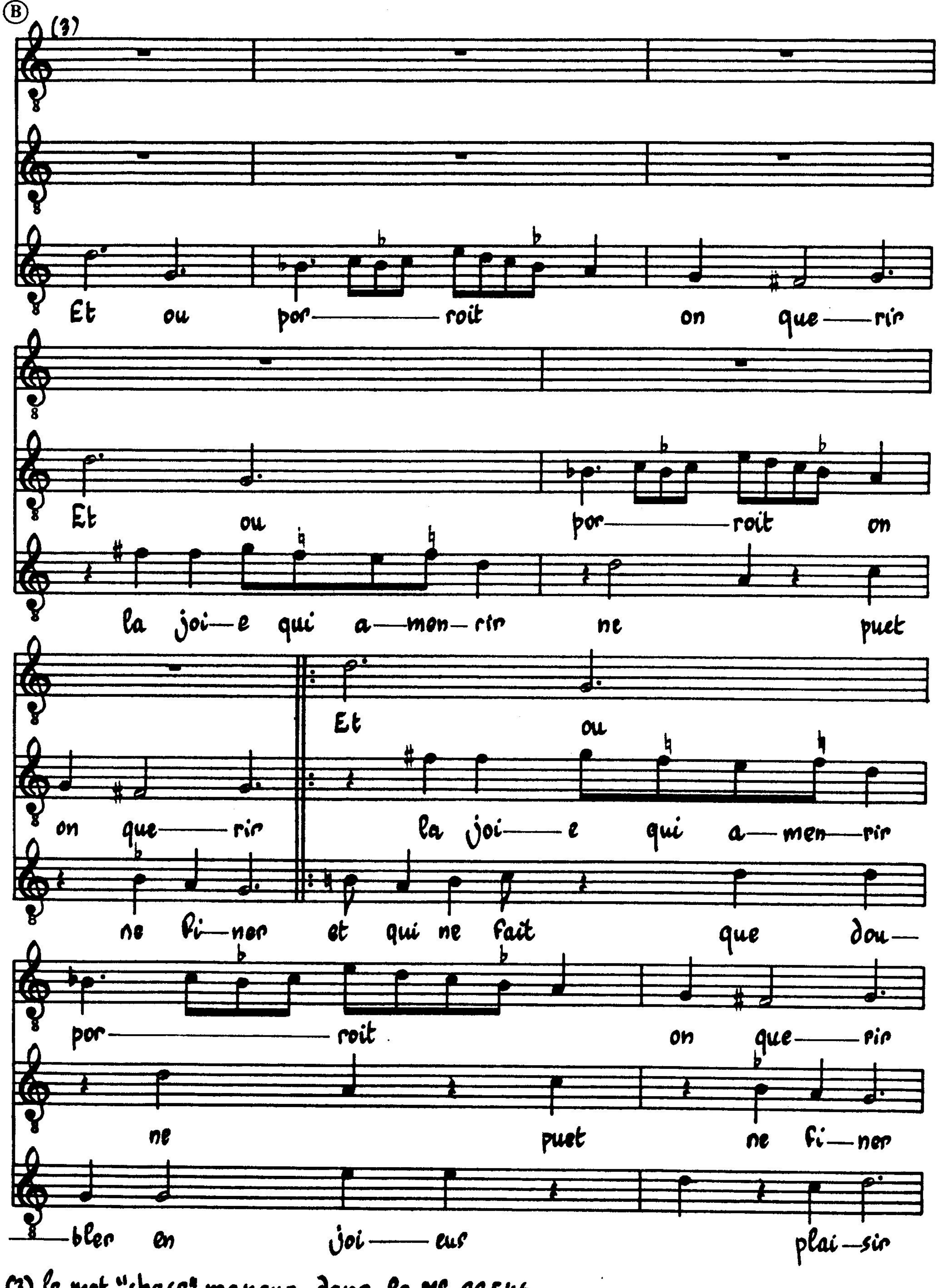
Notes du N° 15

(1) b dans les MS 22546 et 1584
(2) plique dans le MS 22546 uniquement
(3) pas de ♮ dans les MS 22546 et 1584
(4) ♮ dans les MS 22546 et 1584
(5) b uniquement dans le clos
(6) b uniquement dans l'ouvert
(7) silence manquant dans le MS 1584
(8) ♮ dans le clos uniquement
(9) b dans les MS 1584 et 22546
(10) dans le MS 22546 :
(11) dans le MS 22546 :
(12) b dans l'ouvert
(13) dans le clos et dans les autres MS :
(14) plique dans l'ouvert seulement
(15) ♮ dans les MS 22546 et 1584
(16) le MS 1584 n'a pas de ♮
(17) ♮ dans le MS 1584
(18) ♮ dans le MS 22546
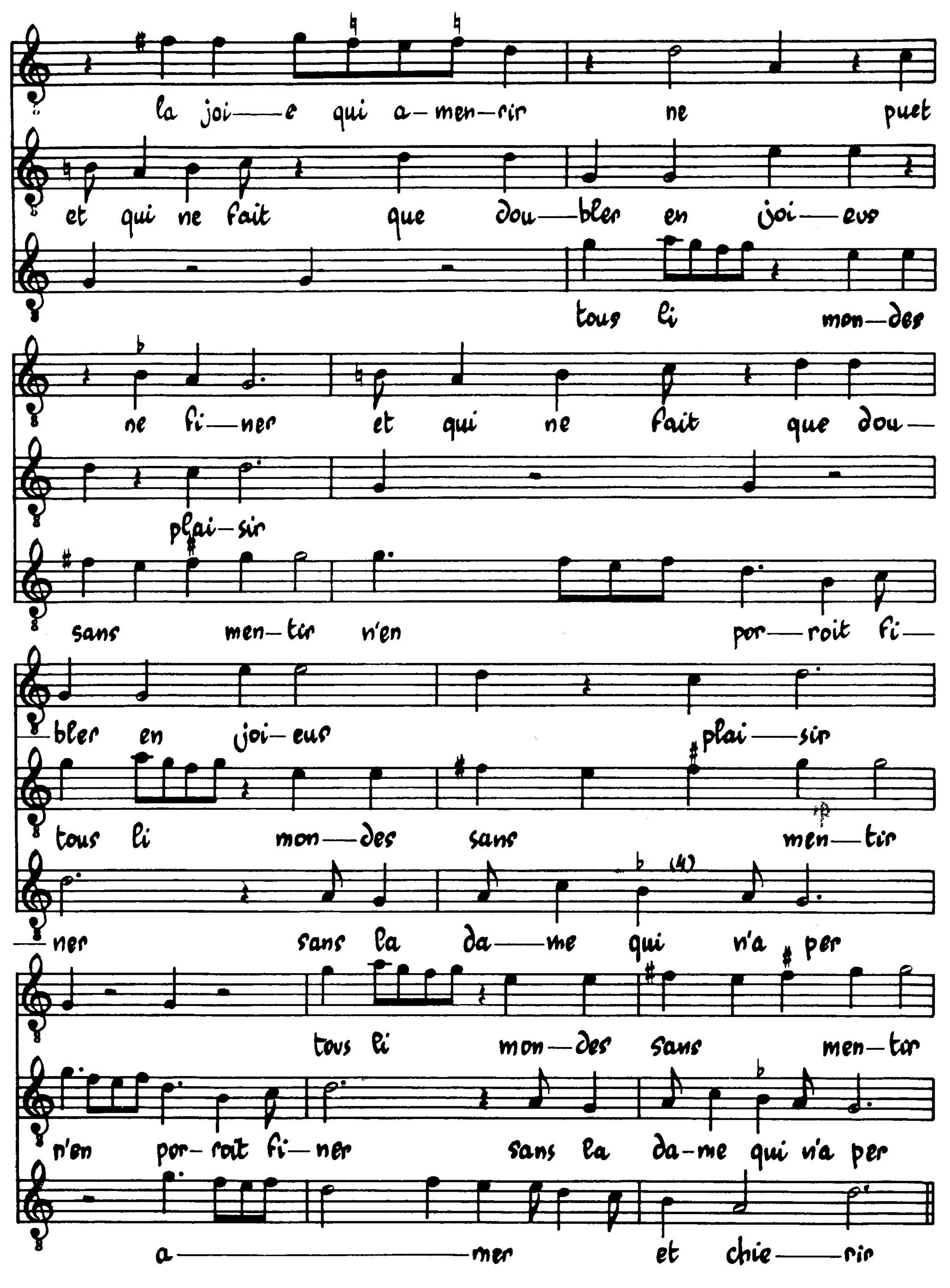
N° 16. Lay de la Fonteinne
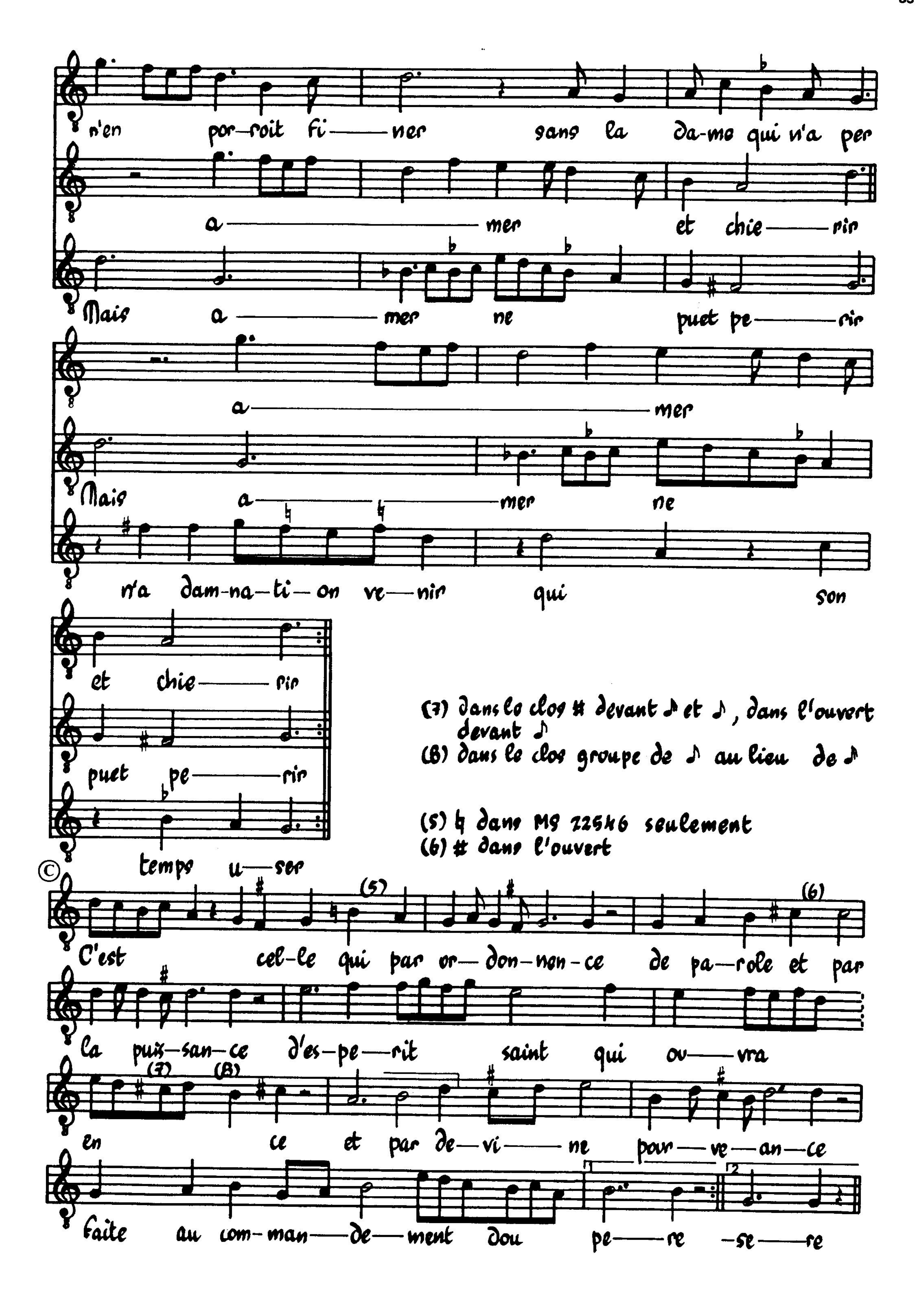


(1) ♪ au lieu de ♩. dans le MS 22546 (erreur)
(2) b sur la ligne du ré dans MS 22546
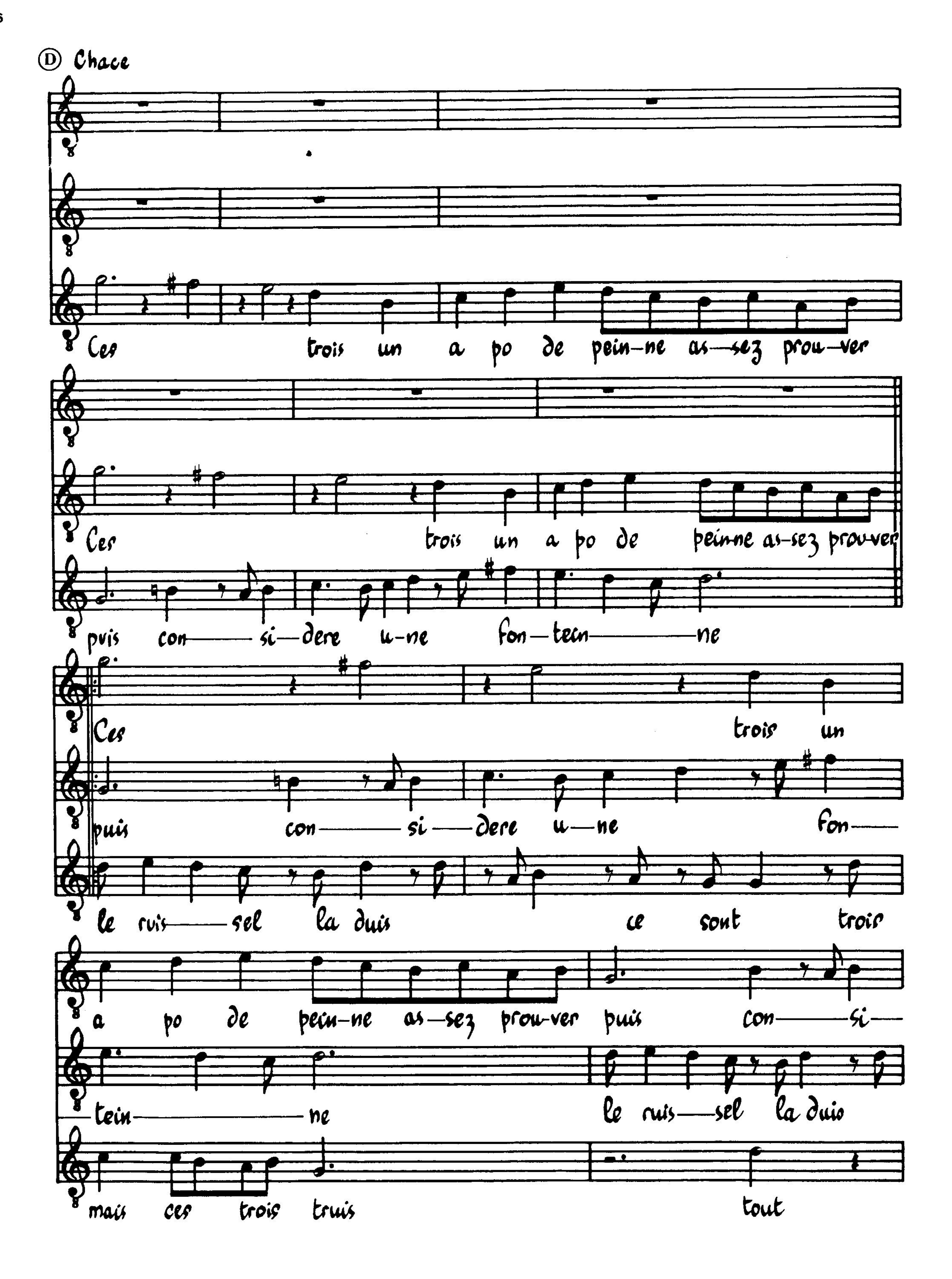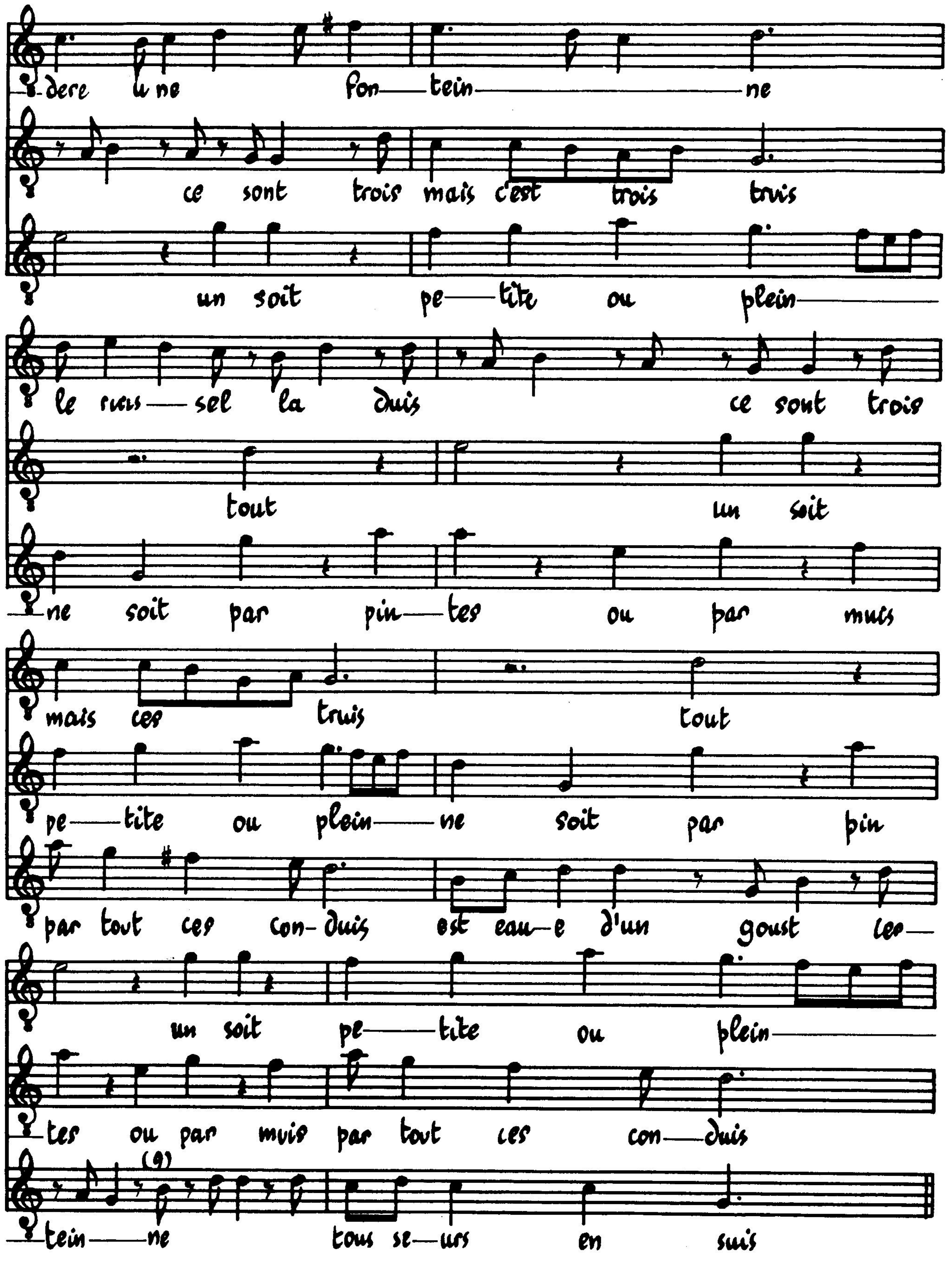


(3) le mot "chaco" manque dans le MS 22546
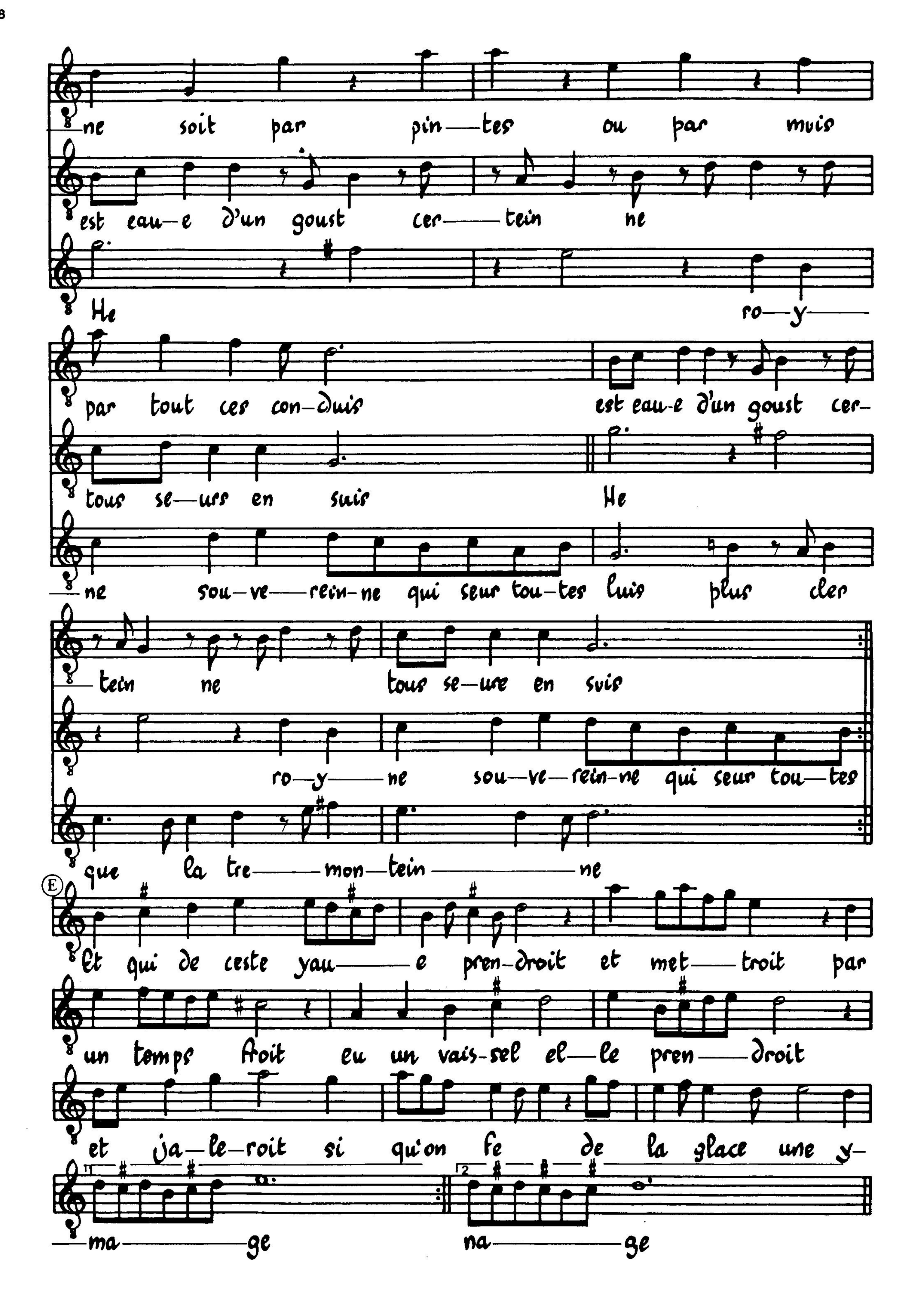


(4) b dans MS 1584
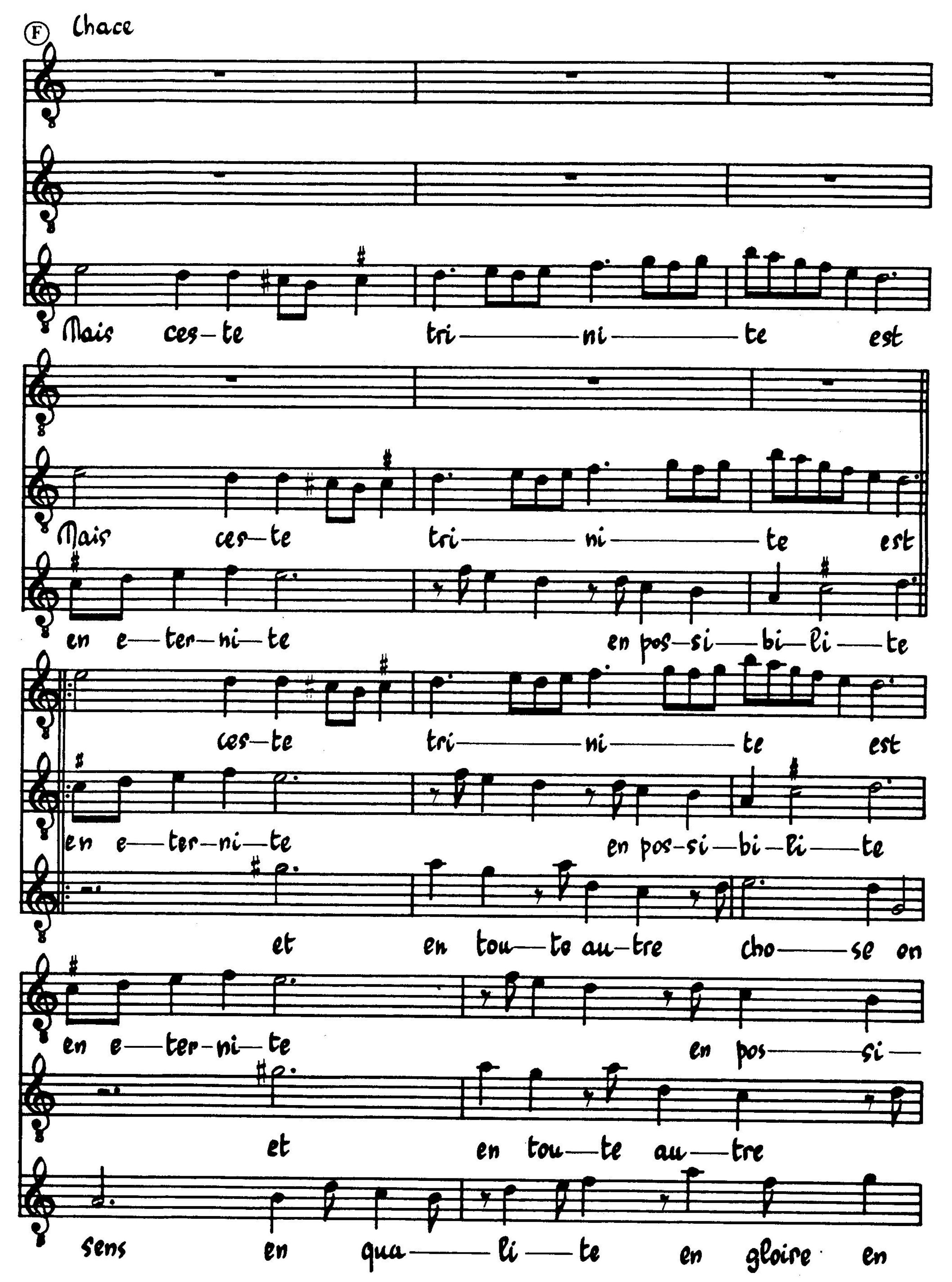

n'en por-roit fi— ner sans la da-me qui n'a per
a— mer et chie— rir
Mais a— mer ne puet pe— rir
a— mer
Mais a— mer ne
n'a dam-na-ti—on ve—nir qui son
et chie— rir
puet pe— rir
temps u—ser
(7) dans le clos ♯ devant ♪ et ♪, dans l'ouvert devant ♪
(8) dans le clos groupe de ♪ au lieu de ♪
(5) ♮ dans MS 22546 seulement
(6) ♯ dans l'ouvert
©
C'est cel-le qui par or—don-nan-ce de pa—role et par
la puis-san-ce d'es-pe—rit saint qui ov— vra
en ce et par de—vi— ne pour— ve—an—ce
faite au com-man—de—ment dou pe— re —se— re
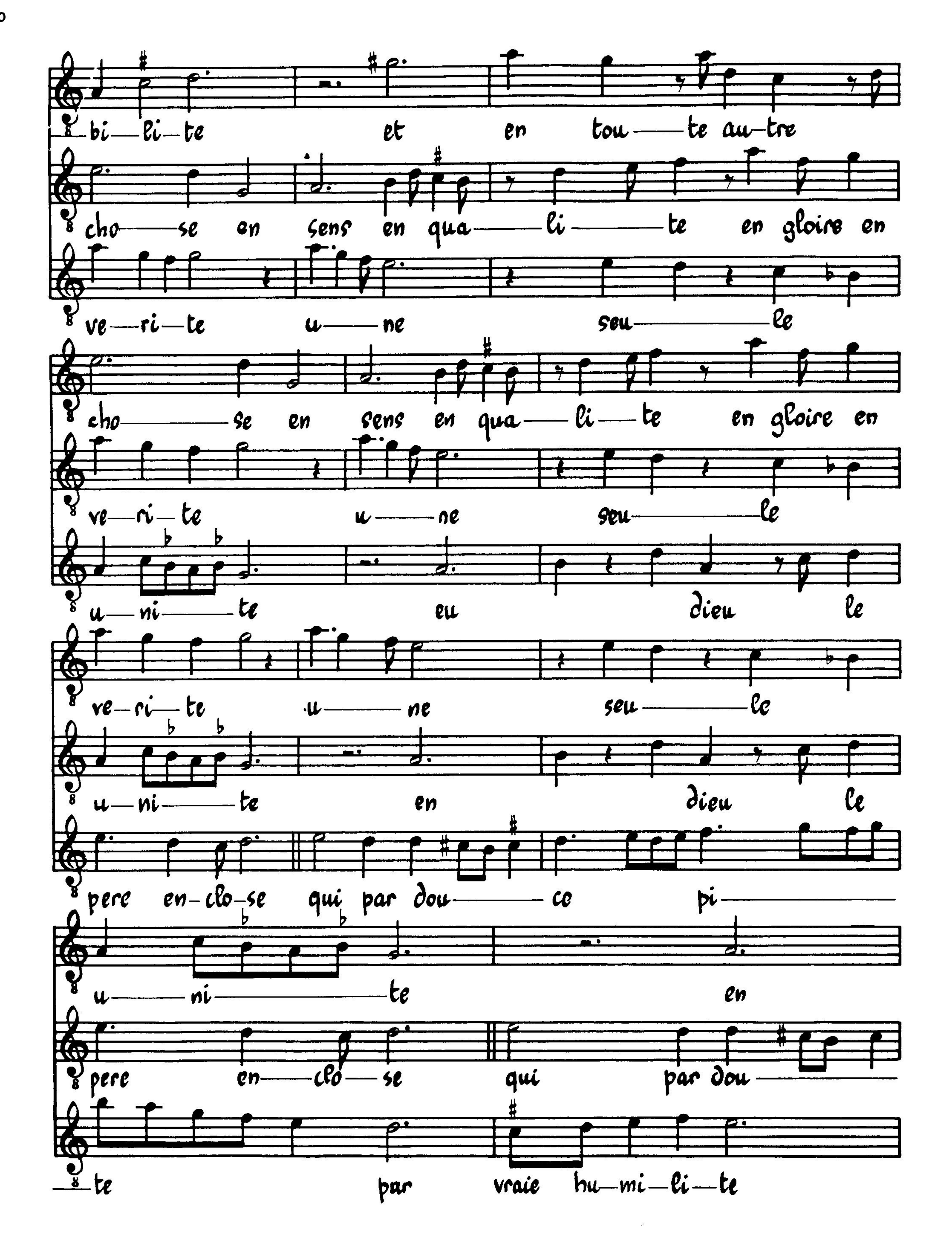

D Chace
Ces trois un a po de pein-ne as-sez prou-ver
Ces trois un a po de peinne as-sez prou-ver
puis con-si-dere u-ne fon-teen-ne
Ces trois un
puis con-si-dere u-ne fon-
le ruis-sel la duis ce sont trois
a po de pein-ne as-sez prou-ver puis con-si-
tein-ne le ruis-sel la duis
mais ces trois truis tout
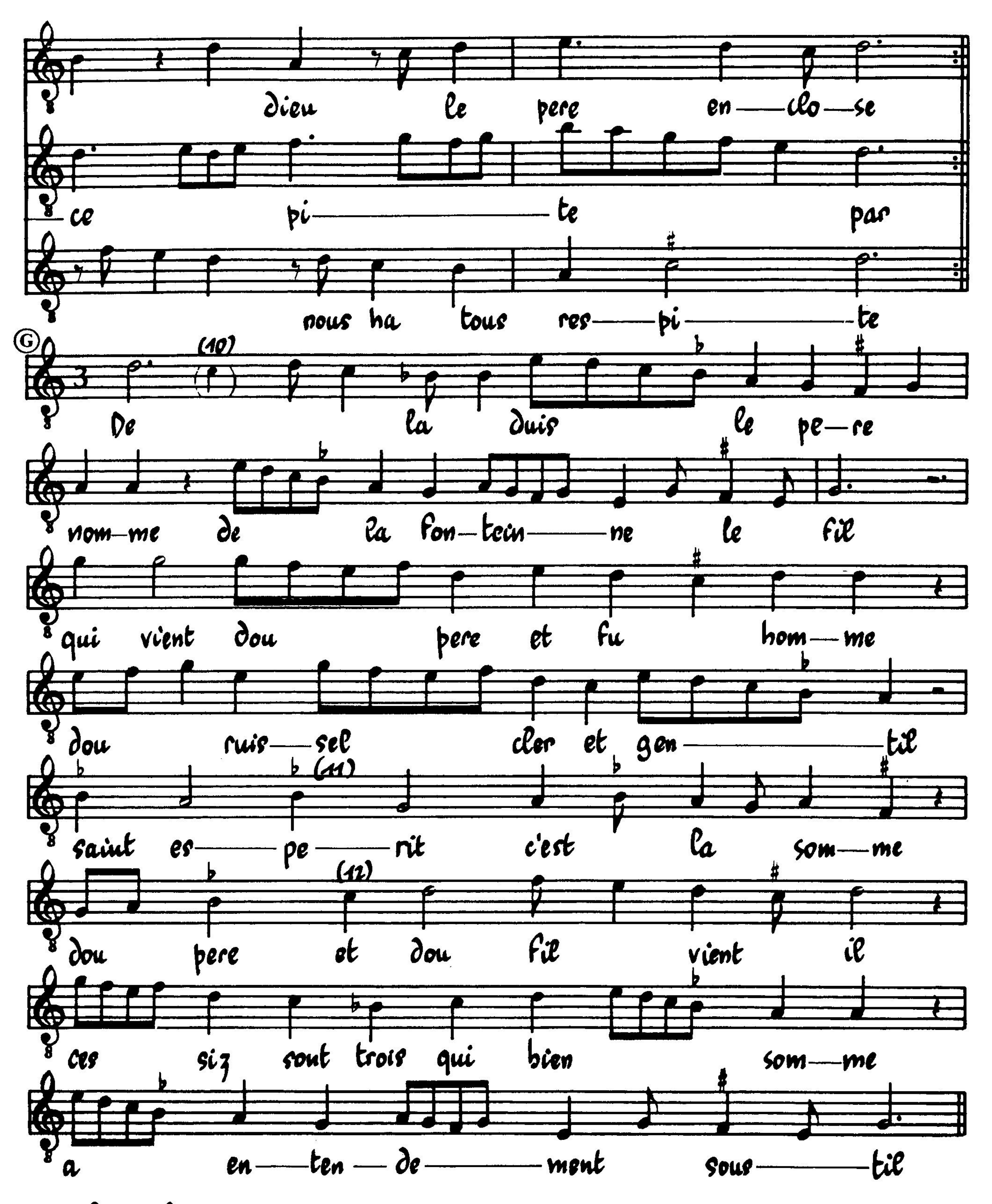


(9) dans MS 9221 et 1586 la au lieu de si.


ne soit par pin—tes ou par muis
est eau—e d'un goust cer—tein ne
He ro—y—
par tout ces con—duis est eau—e d'un goust cer—
tous se—urs en suis He
ne sou—ve—rein—ne qui seur tou—tes luis plus cler
tein ne tous se—ure en suis
ro—y—ne sou—ve—rein—ne qui seur tou—tes
que la tre—mon—tein—ne
E
Et qui de ceste yau—e pren—droit et met—troit par
un temps froit eu un vais—sel el—le pren—droit
et ja—le—roit si qu'on fe de la glace une y—
1
ma—ge
2
na—ge
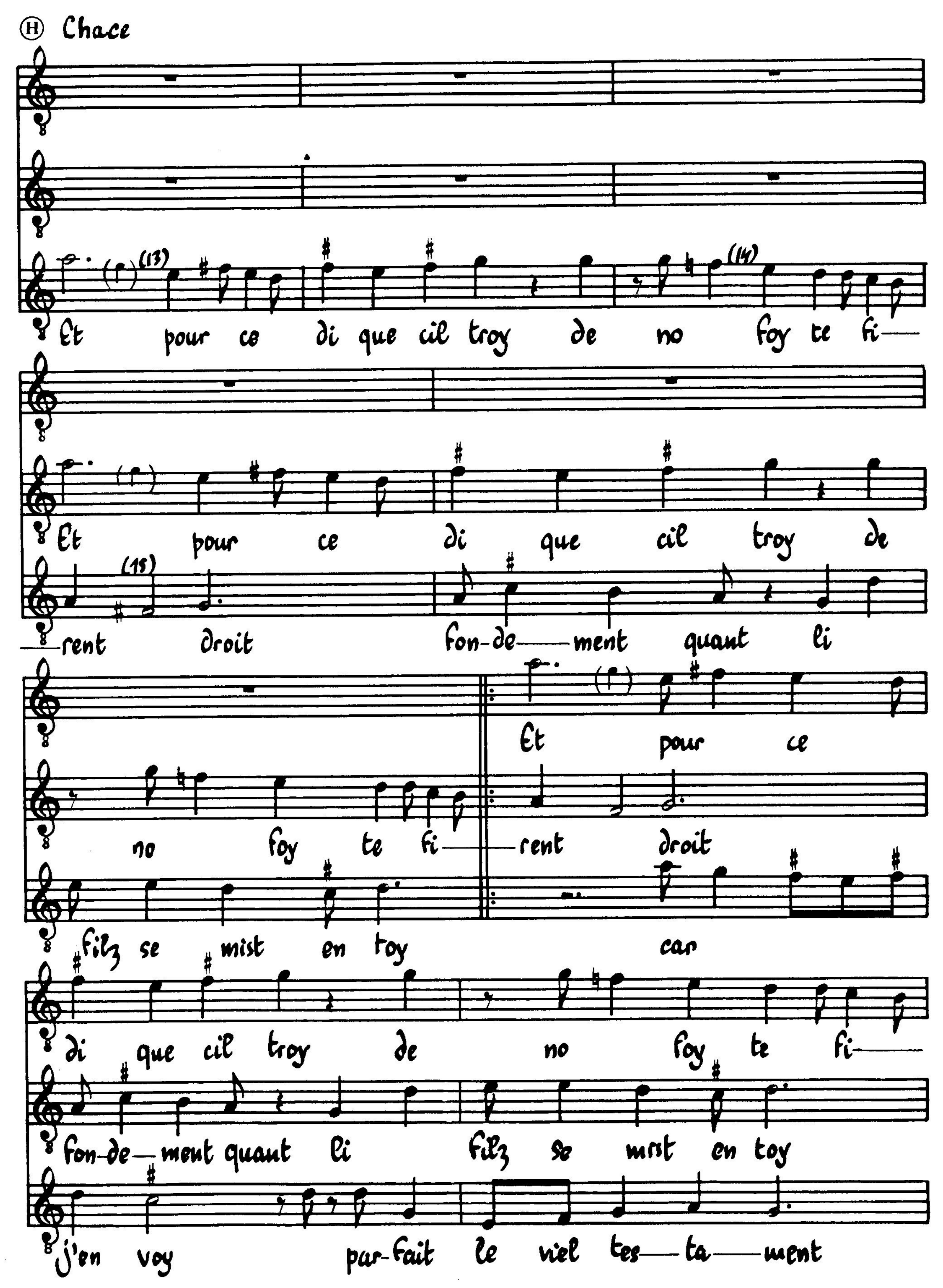

F
Chace
Mais ces-te tri-ni-te est
Mais ces-te tri-ni-te est
en e-ter-ni-te en pos-si-bi-li-te
ces-te tri-ni-te est
en e-ter-ni-te en pos-si-bi-li-te
et en tou-te au-tre cho-se on
en e-ter-ni-te en pos-si-
et en tou-te au-tre
sens en qua-li-te en gloire en
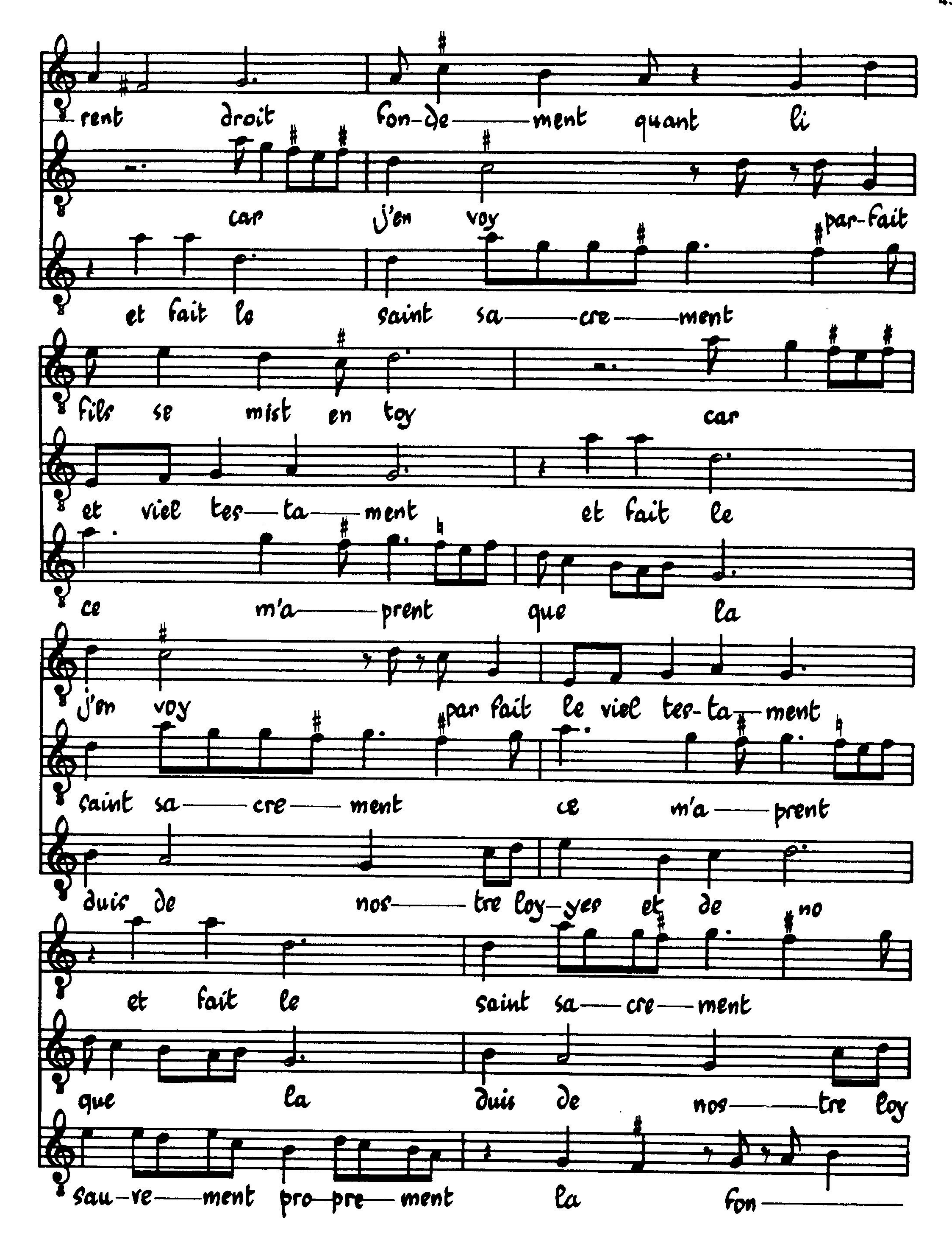


bi—li—te et en tou—te au—tre
cho—se en sens en qua—li—te en gloire en
ve—ri—te u—ne seu—le
cho—se en sens en qua—li—te en gloire en
ve—ri—te u—ne seu—le
u—ni—te eu dieu le
ve—ri—te u—ne seu—le
u—ni—te en dieu le
pere en—clo—se qui par dou—ce pi—
u—ni—te en
pere en—clo—se qui par dou—
te par vraie hu—mi—li—te
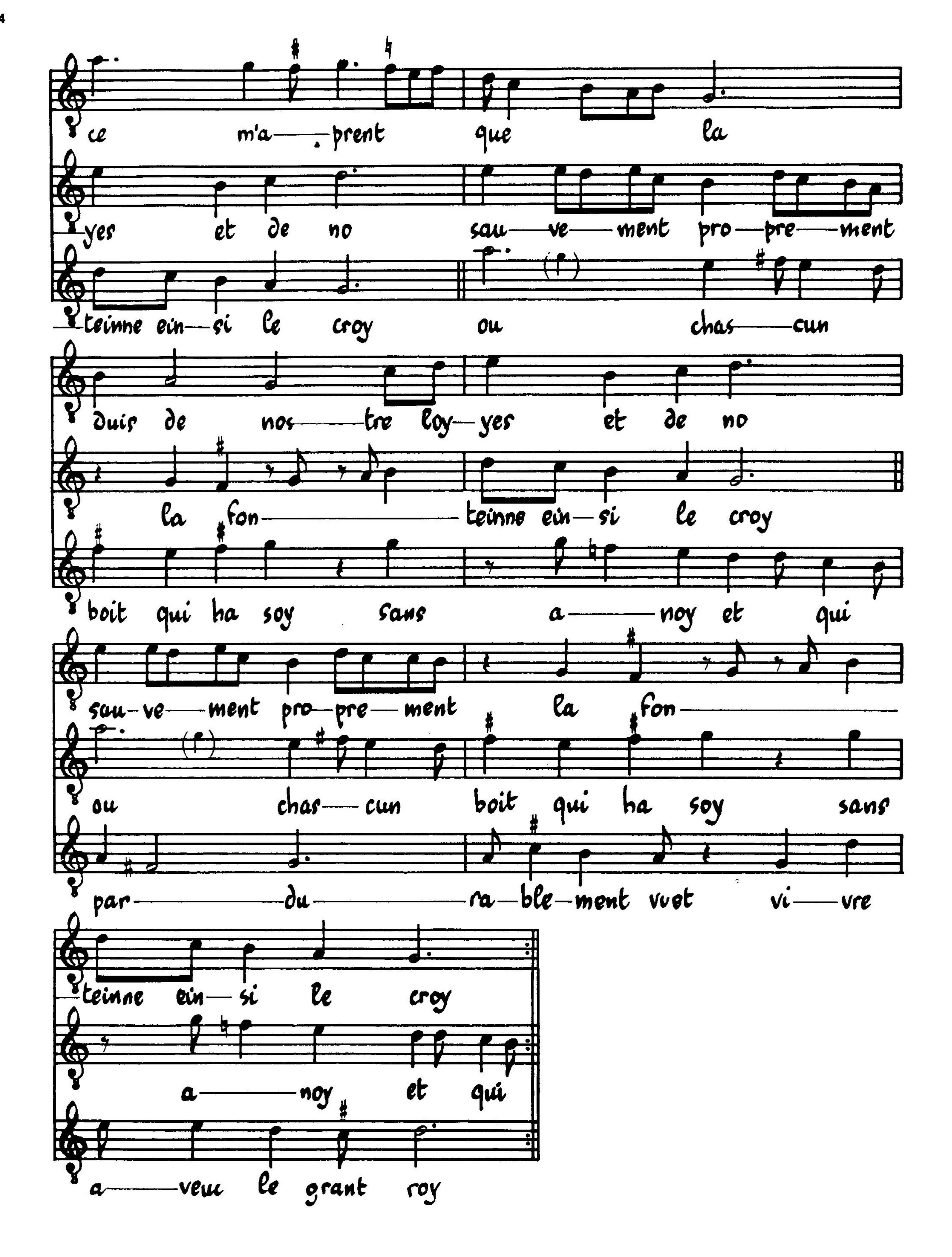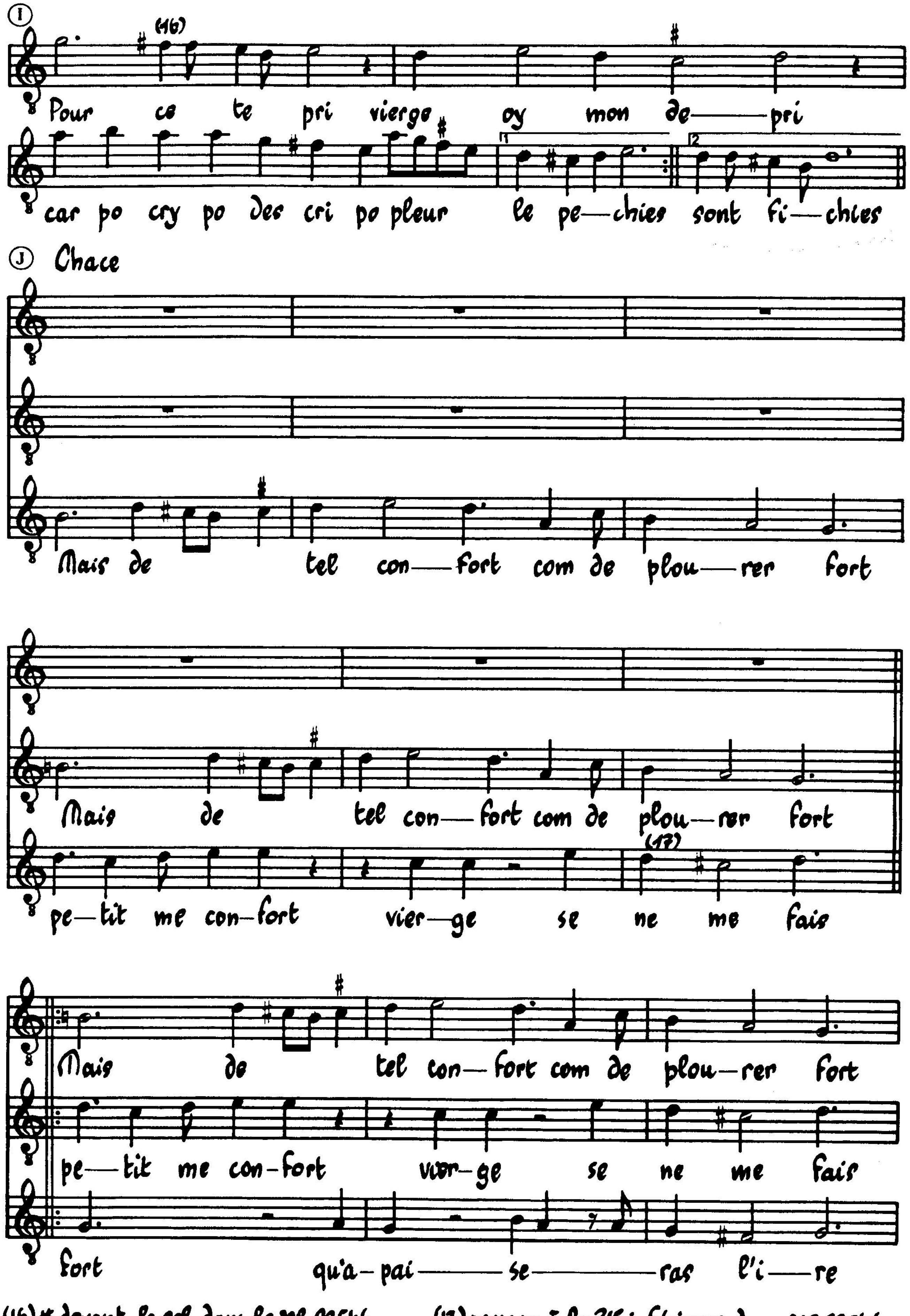


(10) plique dans MS 22546 et 1584
(11) ♭ dans MS 1584
(12) ♯ dans MS 1584



(13) plique dans MS 1584 et 22546
(14) ♮ dans MS 1584 et 22546
(15) le MS 1584 n'a pas de #
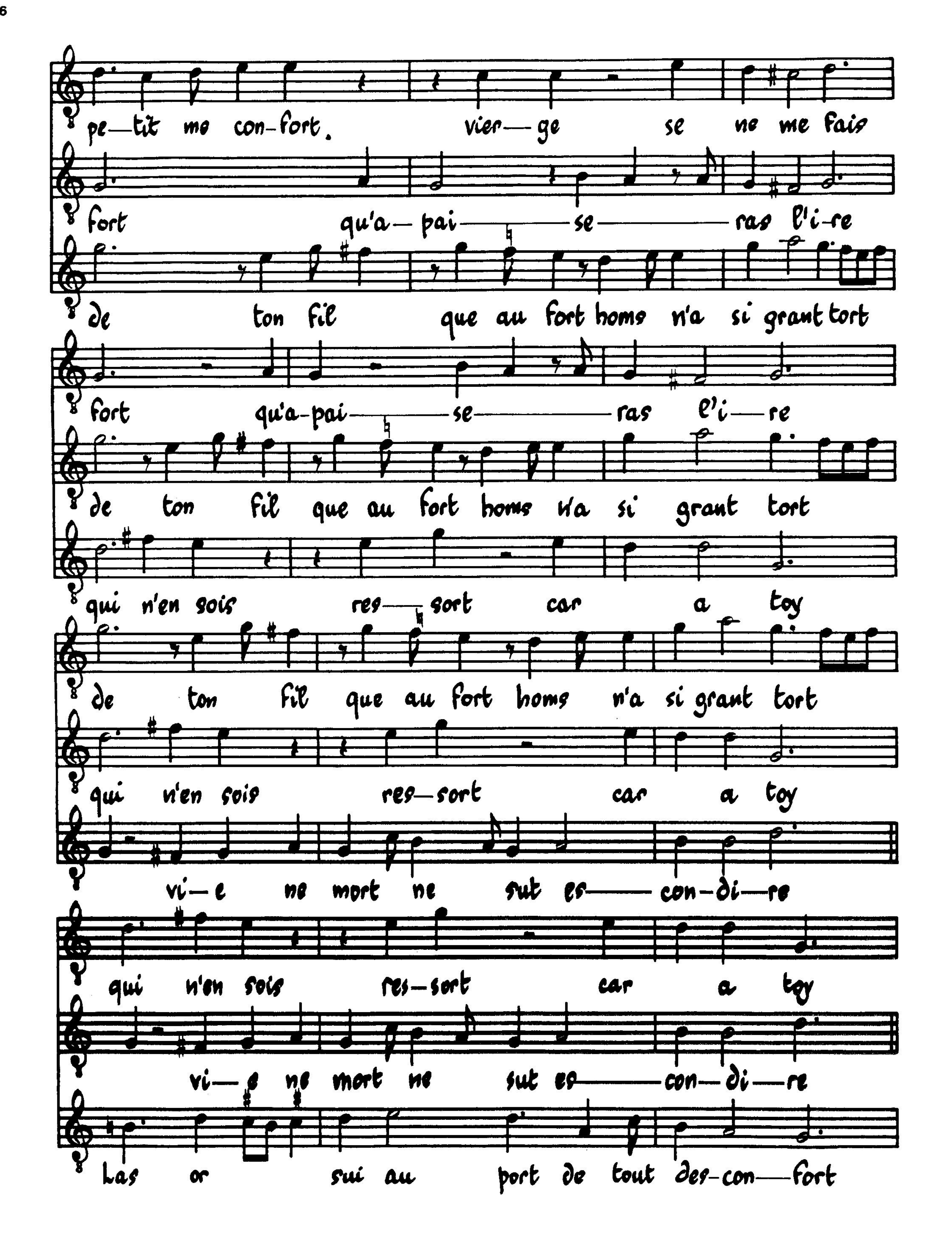

rent droit fon-de—ment quant li
car j'en voy par-fait
et fait le saint sa—cre—ment
fils se mist en toy car
et viel tes—ta—ment et fait le
ce m'a—prent que la
j'en voy par fait le viel tes-ta—ment
saint sa—cre—ment ce m'a—prent
duis de nos—tre loy-yes et de no
et fait le saint sa—cre—ment
que la duis de nos—tre loy
sau-ve—ment pro-pre—ment la fon—
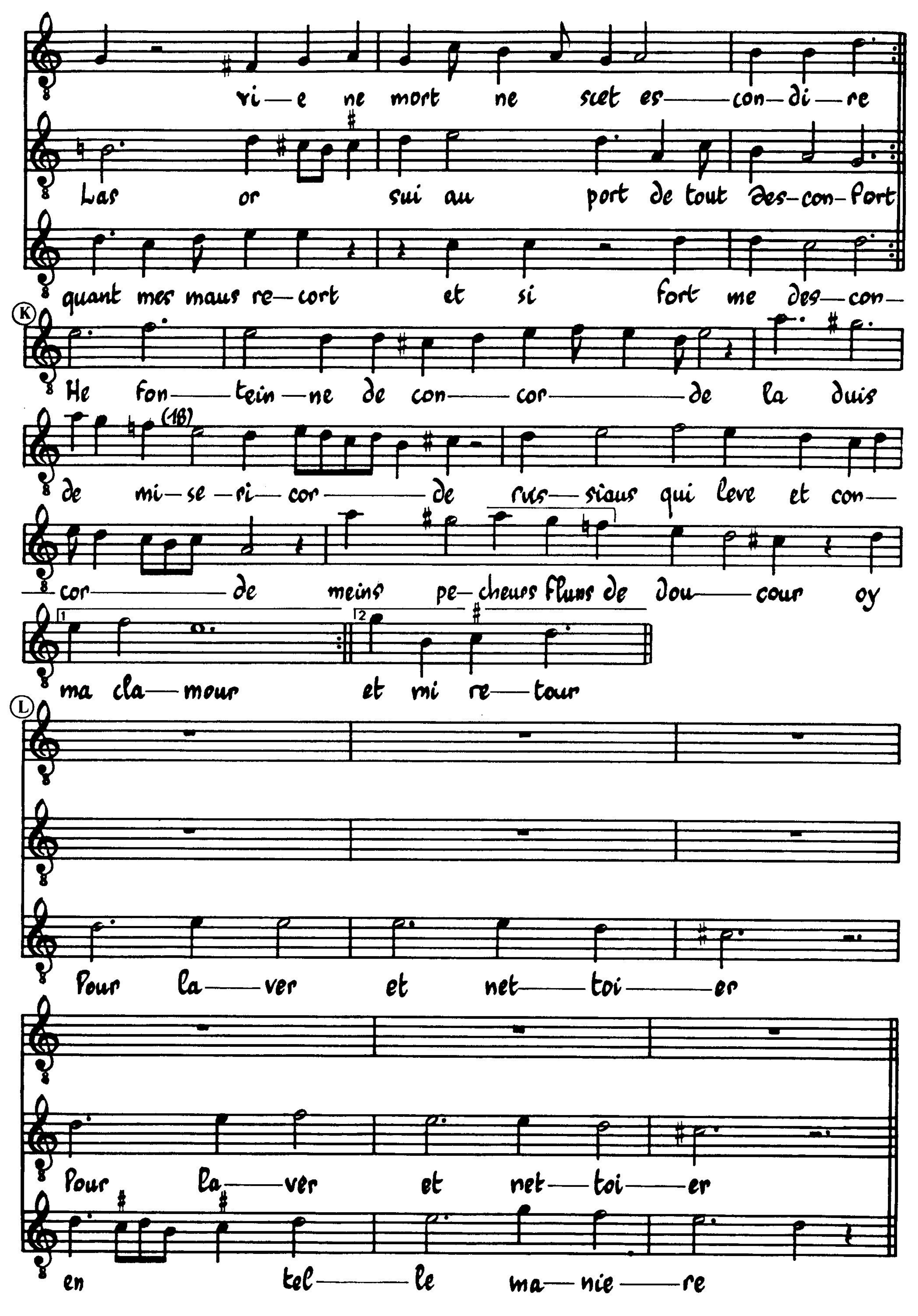

ce m'a — prent que la
yes et de no sau — ve — ment pro — pre — ment
— teinne ein — si le croy ou chas — cun
duis de nos — tre loy — yes et de no
la fon — teinne ein — si le croy
boit qui ha soy sans a — noy et qui
sau — ve — ment pro — pre — ment la fon —
ou chas — cun boit qui ha soy sans
par — du — ra — ble — ment vuet vi — vre
— teinne ein — si le croy
a — noy et qui
a — veue le grant roy
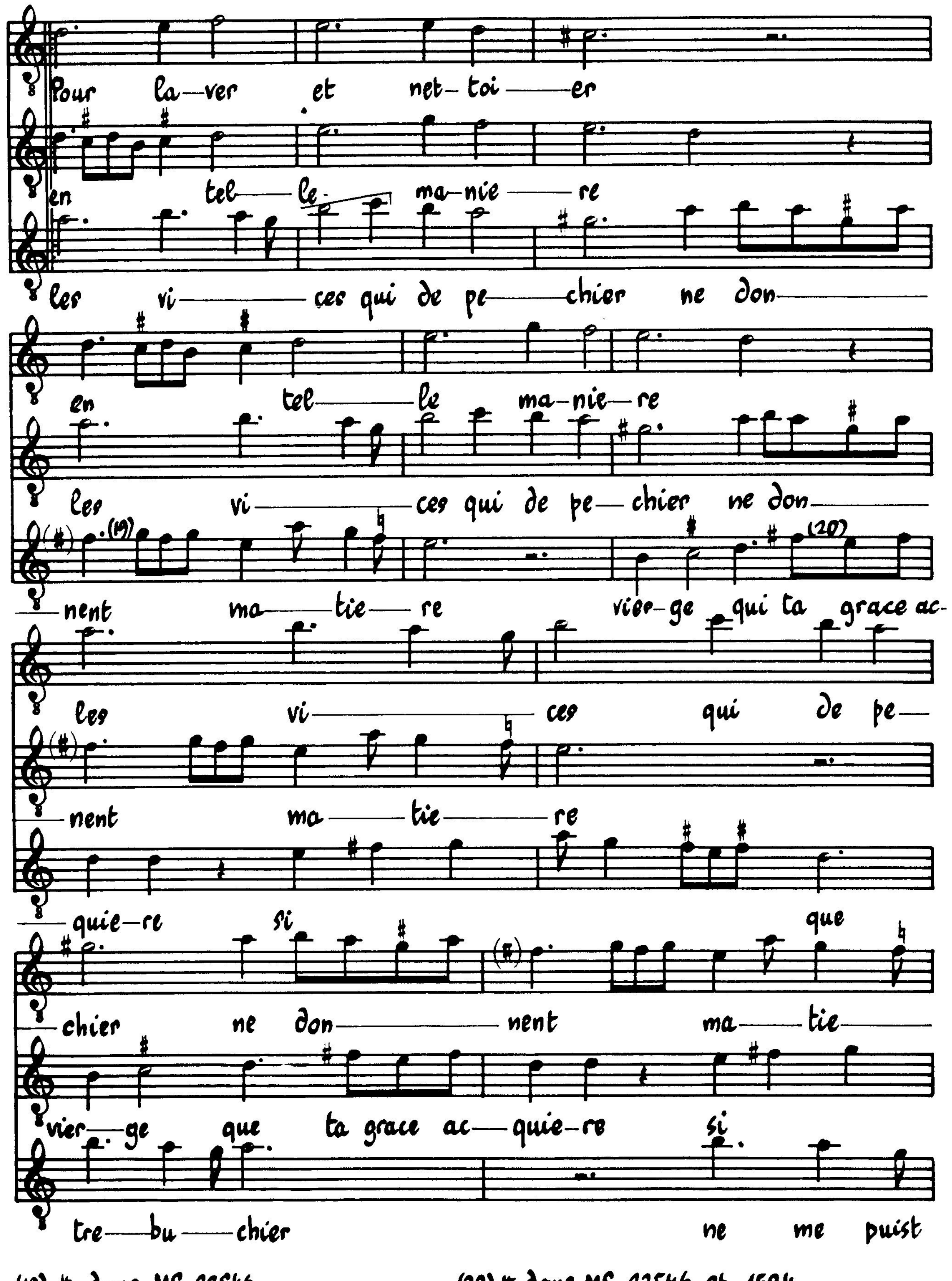


(16) # devant le sol dans le MS 22546

(17) passage à la 3ce inférieure dans MS 22546 transcrit d'après MS 1584


pe—tit mo con-fort. vier—ge se ne me fais
fort qu'a—pai——se——ras l'i-re
de ton fil que au fort homs n'a si grant tort
fort qu'a-pai——se——ras l'i—re
de ton fil que au fort homs n'a si grant tort
qui n'en sois res—sort car a toy
de ton fil que au fort homs n'a si grant tort
qui n'en sois res—sort car a toy
vi—e ne mort ne sut es——con-di—re
qui n'en sois res—sort car a toy
vi—e ne mort ne sut es——con—di—re
Las or sui au port de tout des-con—fort
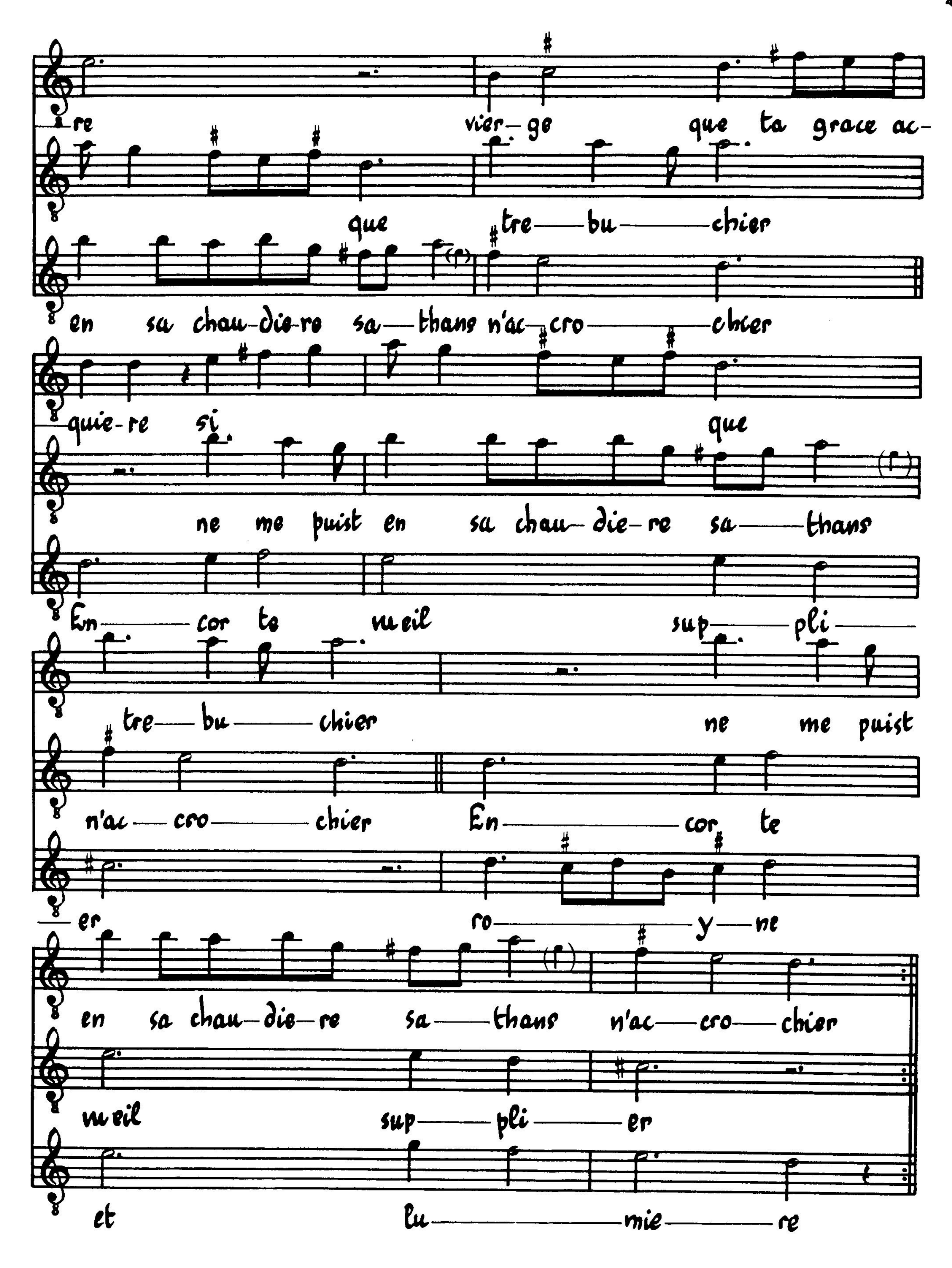


(1B) l'ouvert du MS 1584 n'a pas de ♮
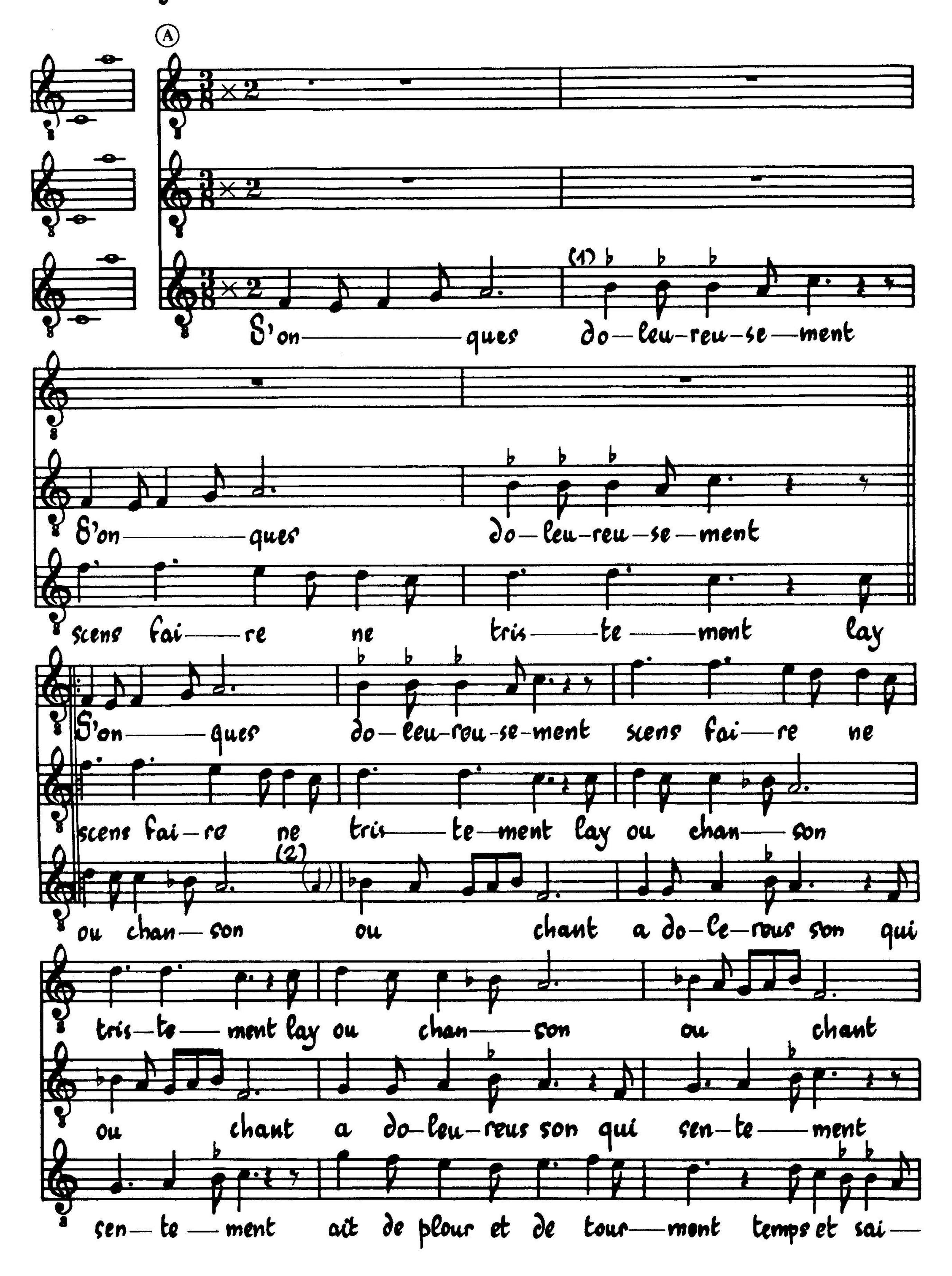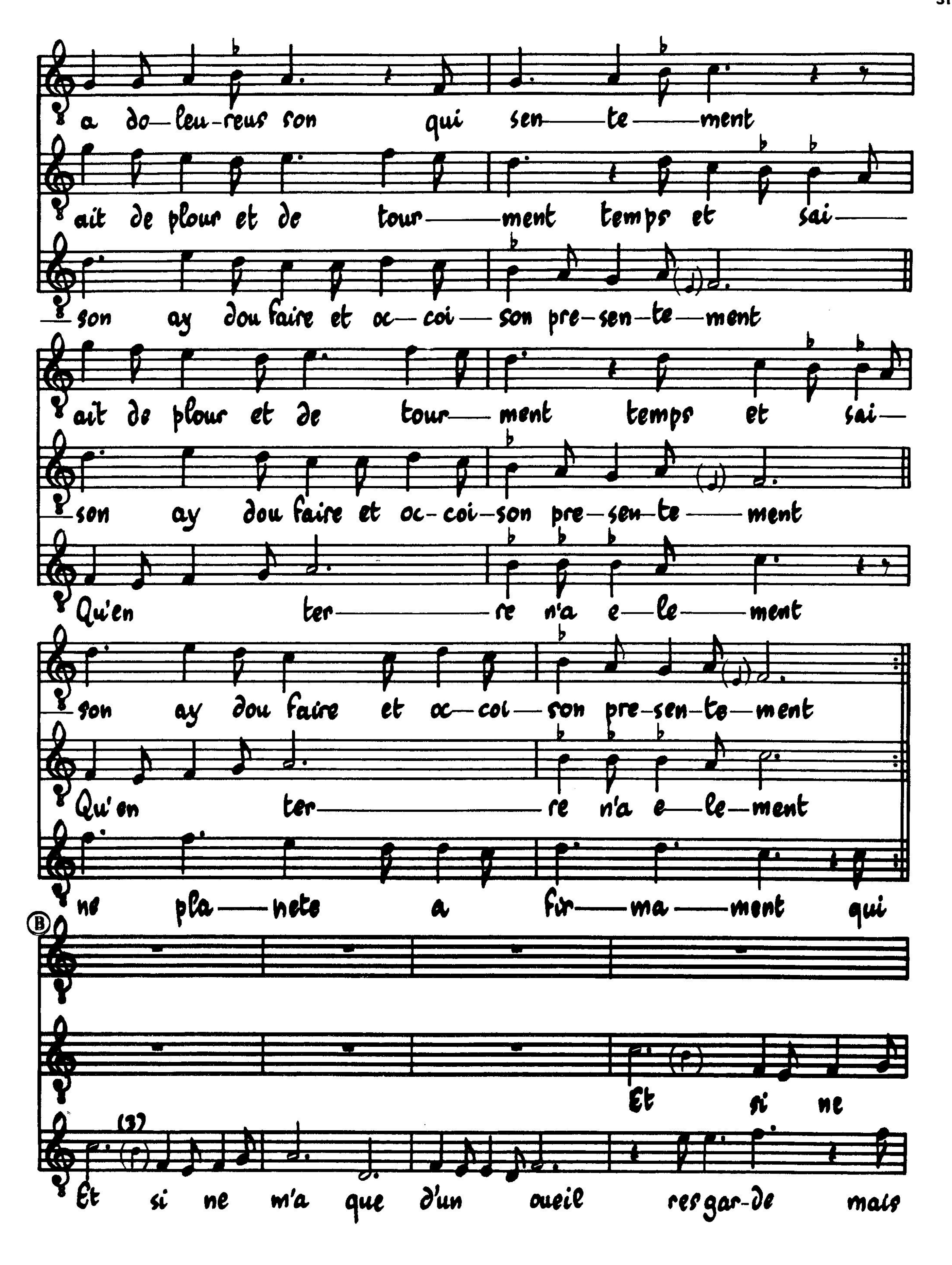


(19) ♯ dans MS 22546
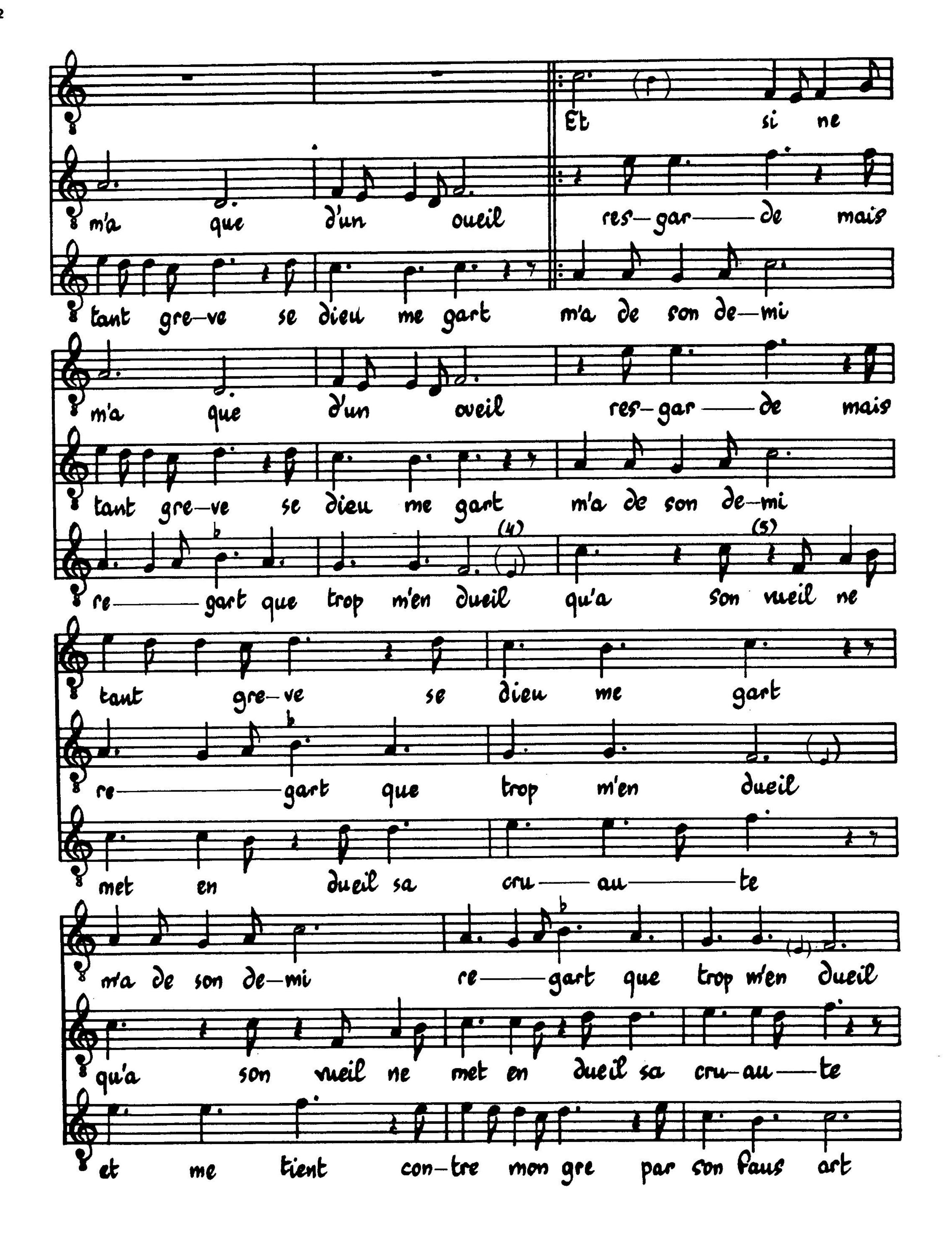
(20) ♯ dans MS 22546 et 1584
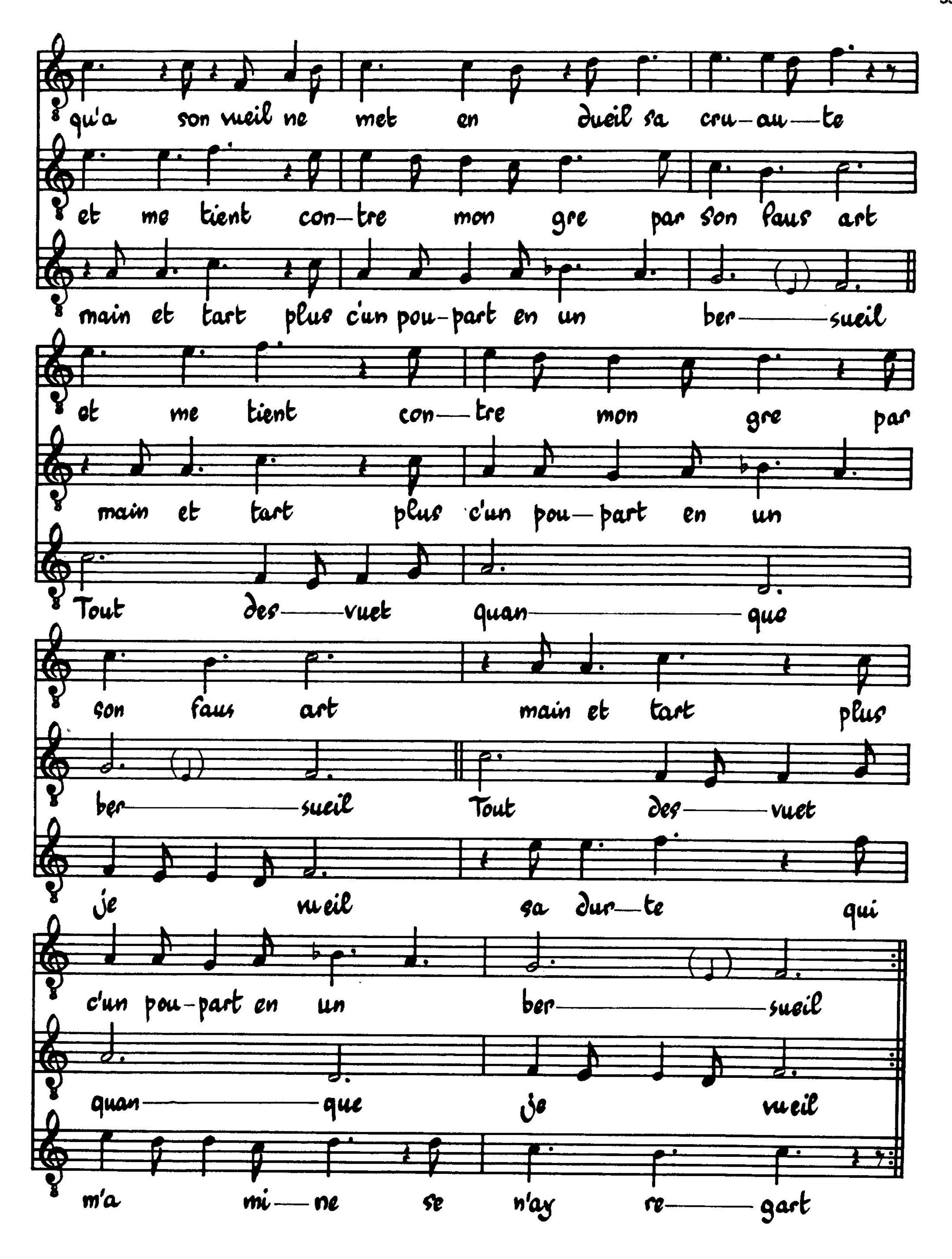

re vier-ge que ta grace ac-
que tre-bu-chier
en sa chau-die-re sa-thans n'ac-cro-chier
quie-re si que
ne me puist en sa chau-die-re sa-thans
En-cor te meil sup-pli-
tre-bu-chier ne me puist
n'ac-cro-chier En-cor te
er ro-y-ne
en sa chau-die-re sa-thans n'ac-cro-chier
meil sup-pli-er
et lu-mie-re
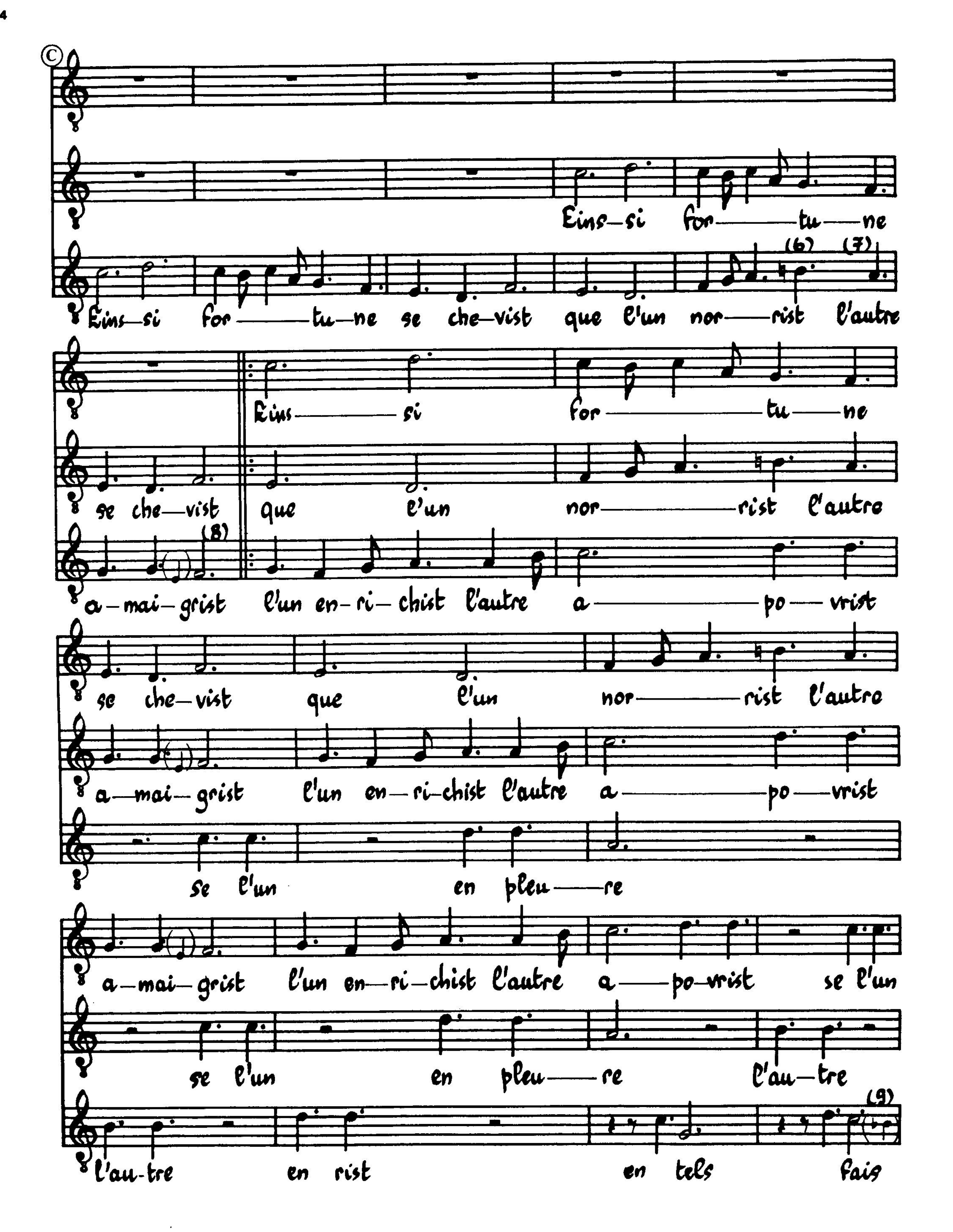
N°17. Lay de confort
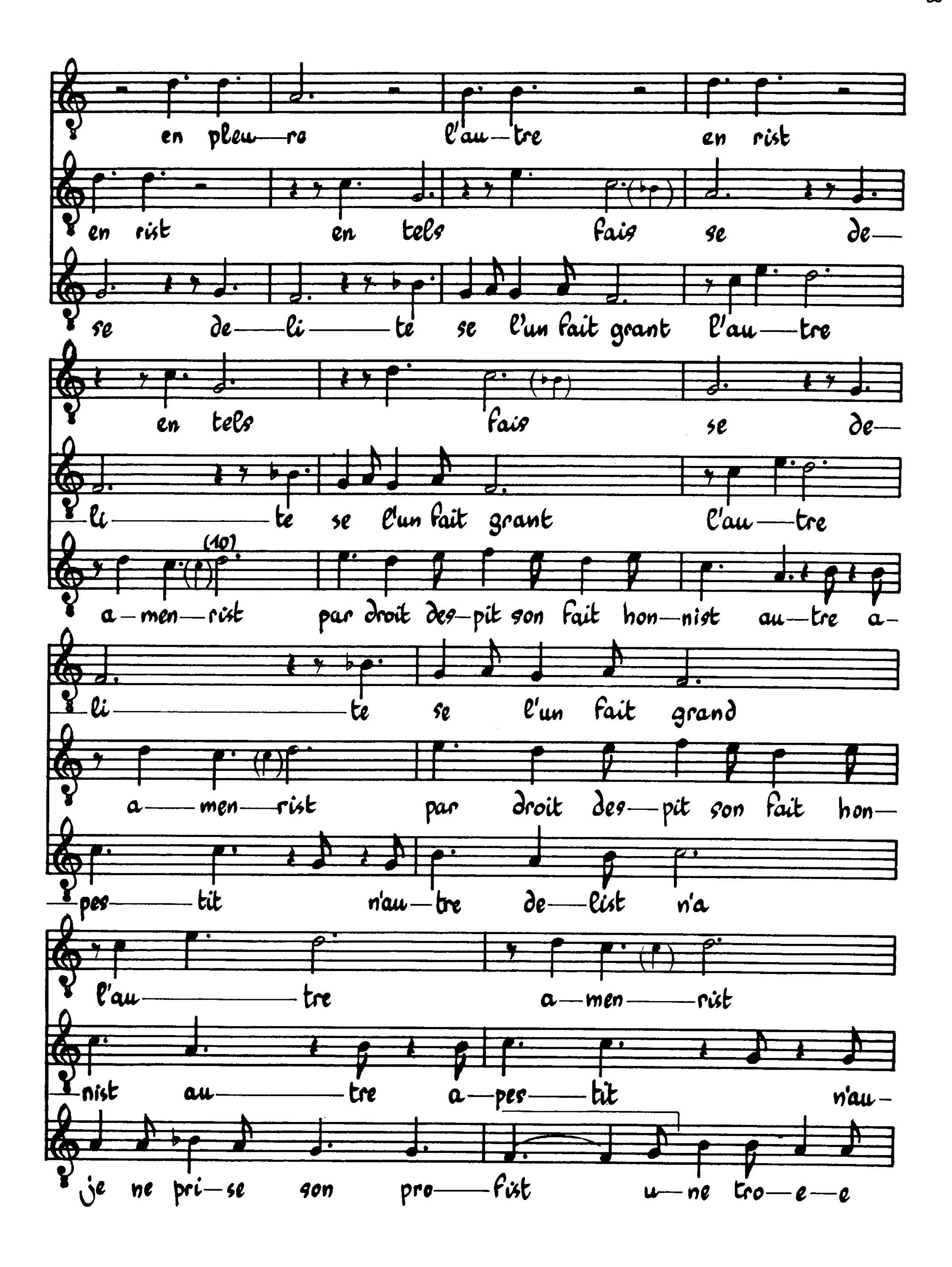



a do—leu-reus son qui sen—te—ment
ait de plour et de tour—ment temps et sai—
—son ay dou faire et oc—coi—son pre-sen-te—ment
ait de plour et de tour—ment temps et sai—
—son ay dou faire et oc-coi-son pre—sen-te—ment
Qu'en ter—re n'a e—le—ment
—son ay dou faire et oc—coi—son pre-sen-te—ment
Qu'en ter—re n'a e—le—ment
ne pla—nete a fir—ma—ment qui
B
Et si ne
(3)
Et si ne m'a que d'un oueil resgar-de mais
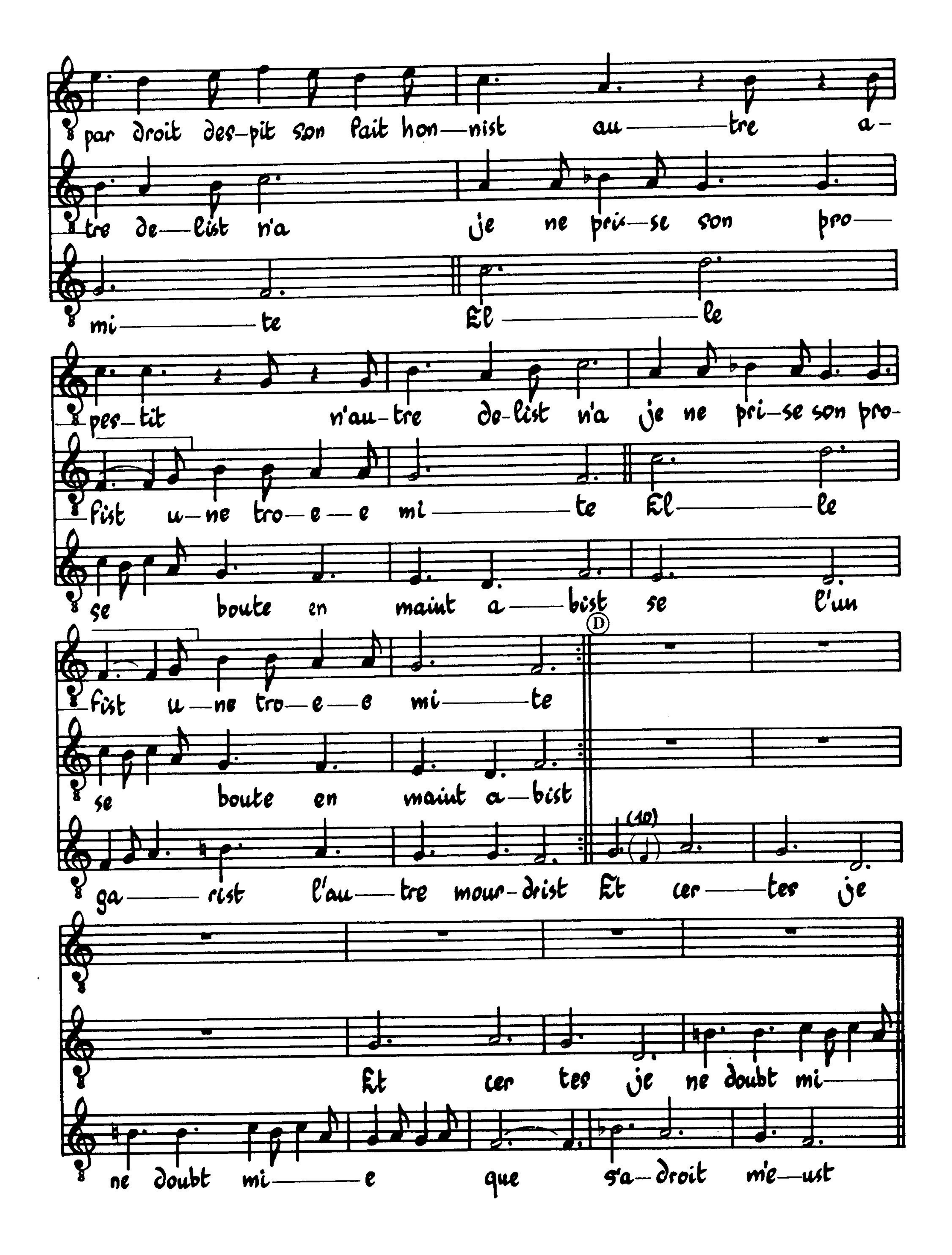

Et si ne
m'a que d'un oueil res-gar-de mais
tant gre-ve se dieu me gart m'a de son de-mi
m'a que d'un oueil res-gar-de mais
tant gre-ve se dieu me gart m'a de son de-mi
(4) (5)
re-gart que trop m'en dueil qu'a son vueil ne
tant gre-ve se dieu me gart
re-gart que trop m'en dueil
met en dueil sa cru-au-te
m'a de son de-mi re-gart que trop m'en dueil
qu'a son vueil ne met en dueil sa cru-au-te
et me tient con-tre mon gre par son faus art
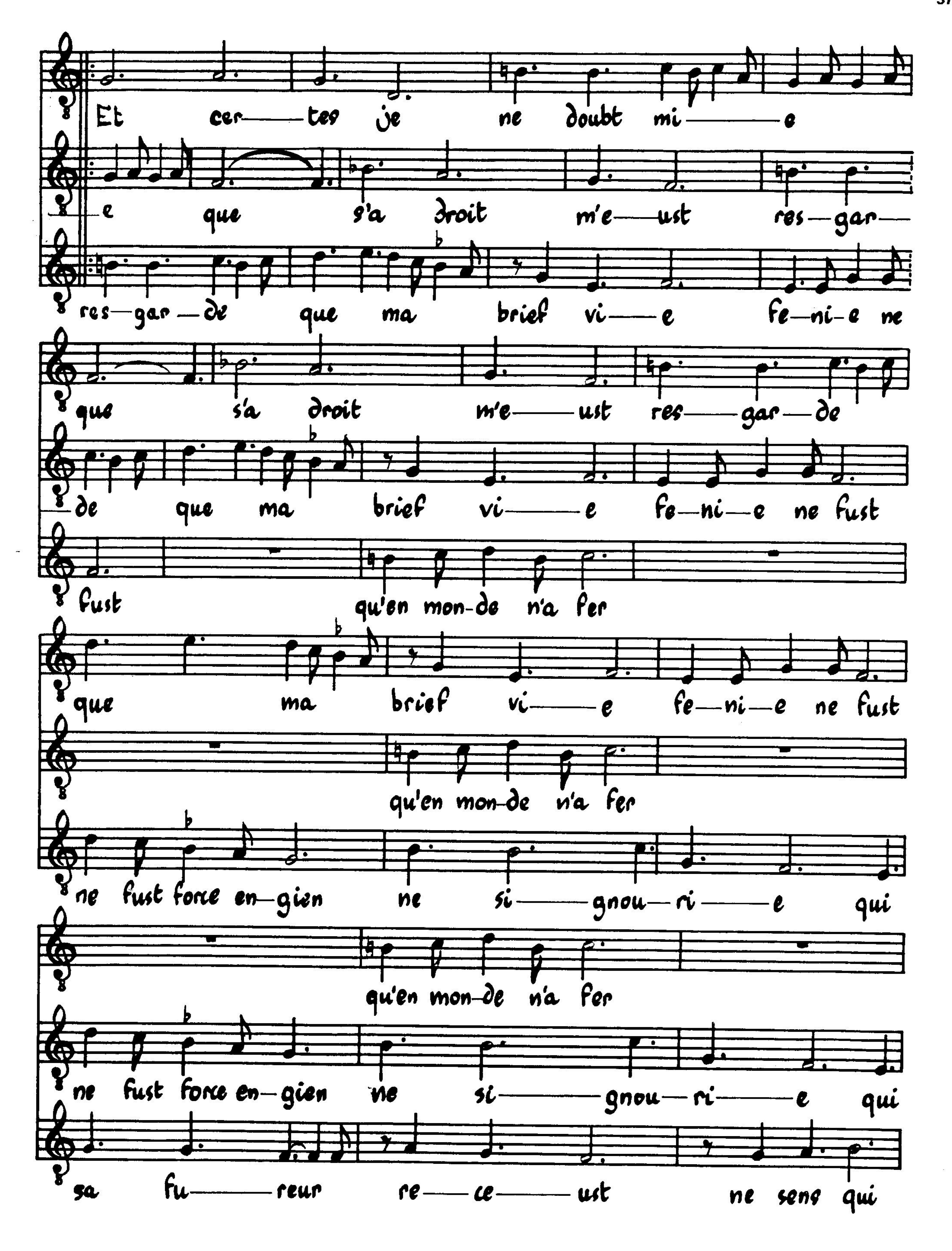

qu'a son vueil ne met en dueil sa cru—au—te
et me tient con—tre mon gre par son faus art
main et tart plus c'un pou—part en un ber—sueil
et me tient con—tre mon gre par
main et tart plus c'un pou—part en un
Tout des—vuet quan—que
son faus art main et tart plus
ber—sueil Tout des—vuet
je vueil sa dur—te qui
c'un pou—part en un ber—sueil
quan—que je vueil
m'a mi—ne se n'ay re—gart
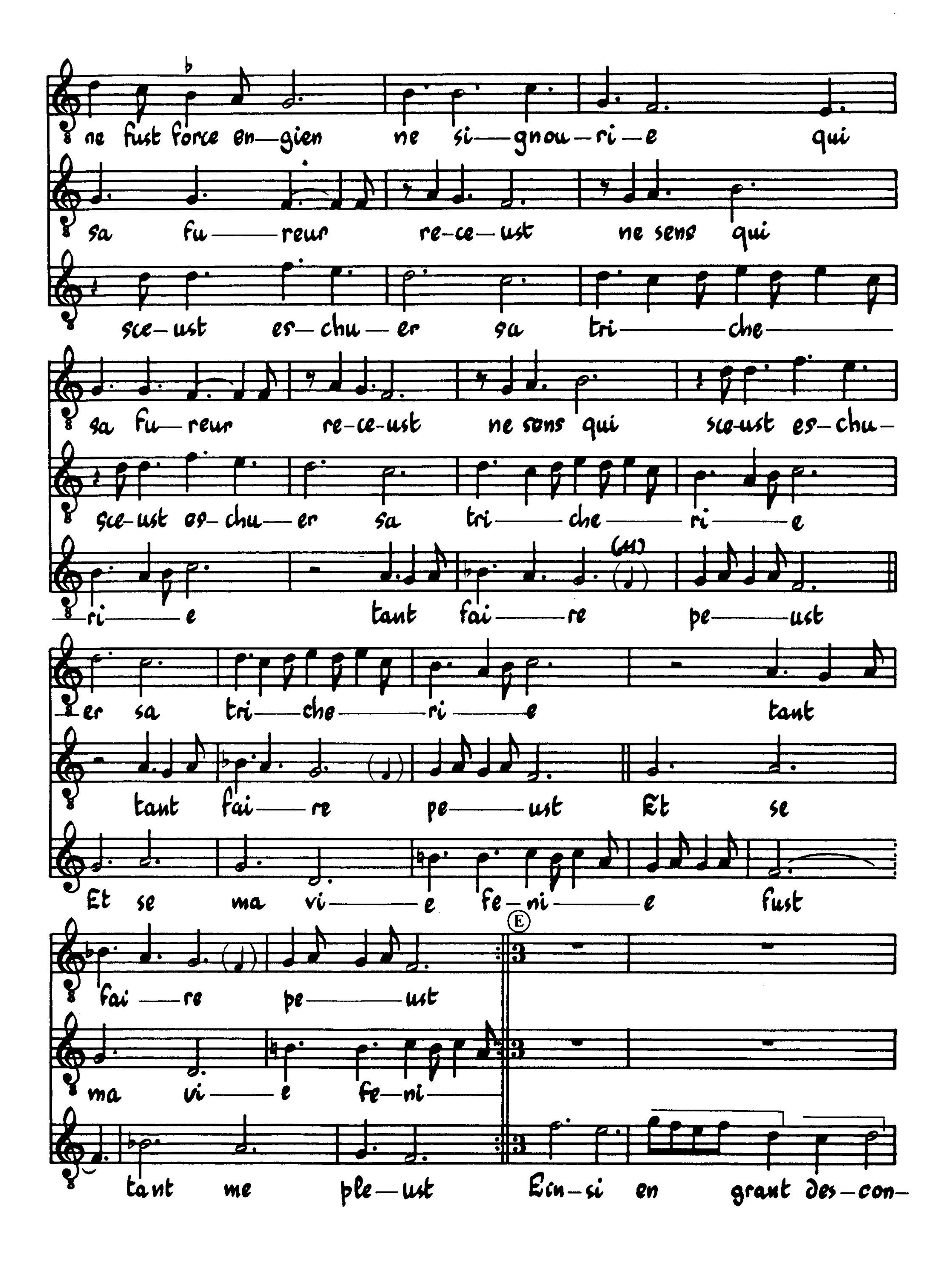

©
Eins-si for—tu—ne
(6) (7)
Eins-si for—tu-ne se che-vist que l'un nor—rist l'autre
Eins—si for—tu—ne
se che—vist que l'un nor—rist l'autre
(8)
a-mai-grist l'un en-ri-chist l'autre a—po—vrist
se che-vist que l'un nor—rist l'autre
a—mai—grist l'un en—ri-chist l'autre a—po—vrist
se l'un en pleu—re
a-mai-grist l'un en—ri—chist l'autre a—po-vrist se l'un
se l'un en pleu—re l'au-tre
(9)
l'au-tre en rist en tels fais

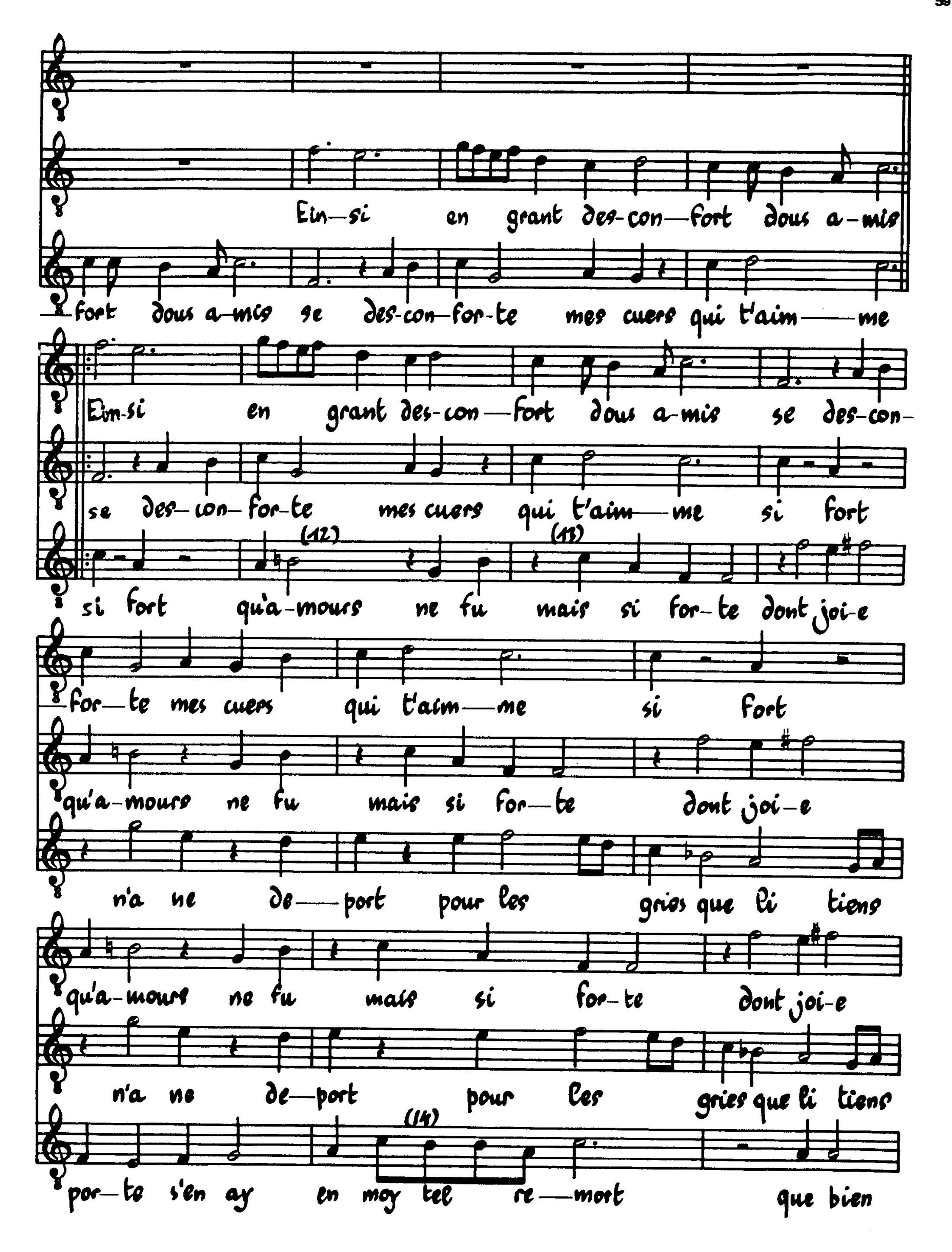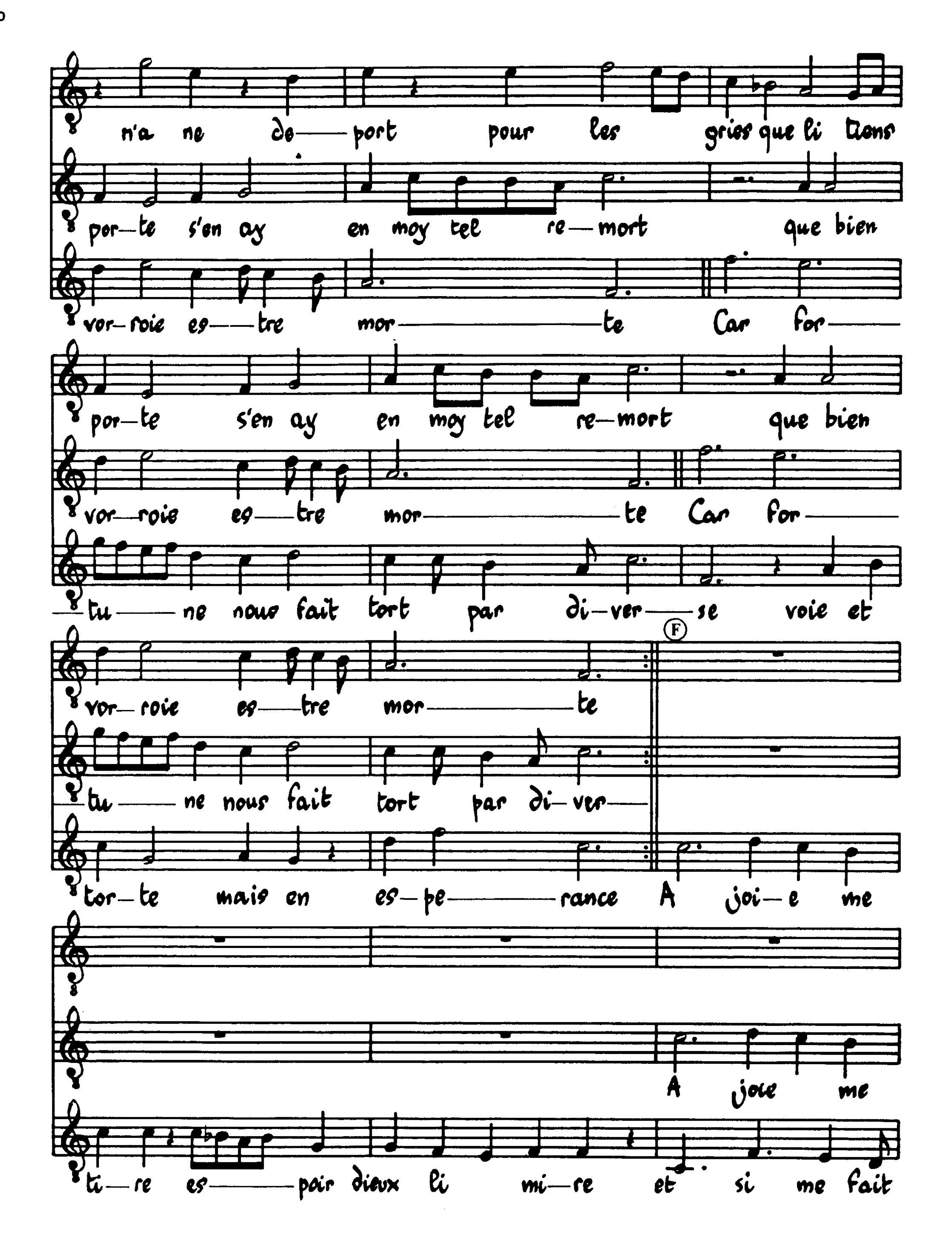


en pleu—re l'au—tre en rist
en rist en tels fais se de—
se de—li—te se l'un fait grant l'au—tre
en tels fais se de—
li—te se l'un fait grant l'au—tre
(10)
a—men—rist par droit des—pit son fait hon—nist au—tre a—
li—te se l'un fait grand
a—men—rist par droit des—pit son fait hon—
—pes—tit n'au—tre de—list n'a
l'au—tre a—men—rist
nist au—tre a—pes—tit n'au-
je ne pri—se son pro—fist u—ne tro—e—e
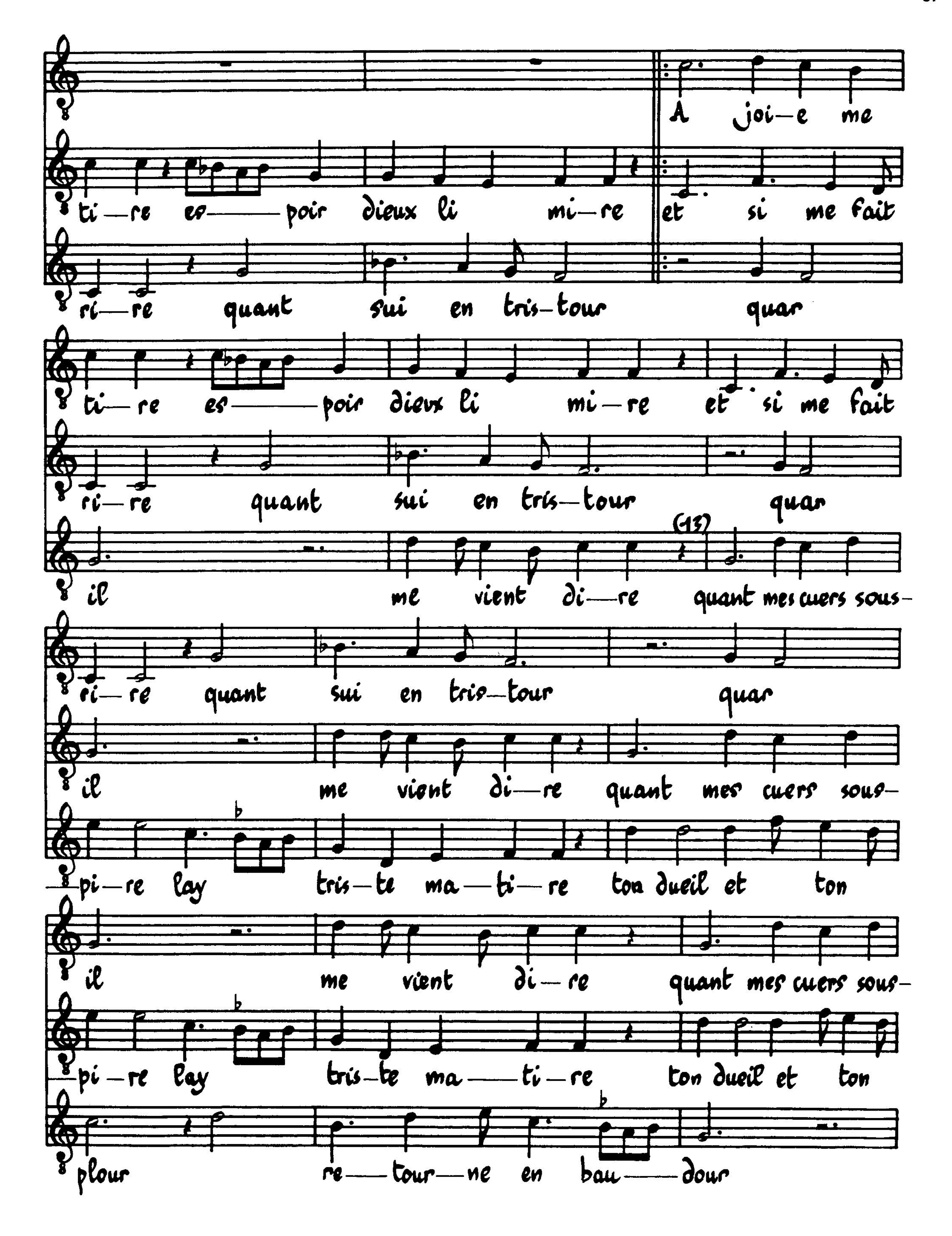

par droit des-pit son fait hon—nist au——tre a—
tre de—list n'a je ne pri—se son pro—
mi——te El——le
pes—tit n'au—tre de-list n'a je ne pri—se son pro-
fist u—ne tro—e—e mi——te El——le
se boute en maint a——bist se l'un
D
fist u—ne tro—e—e mi——te
se boute en maint a—bist
(10)
ga——rist l'au—tre mour-drist Et cer——tes je
Et cer tes je ne doubt mi—
ne doubt mi——e que s'a-droit m'e—ust
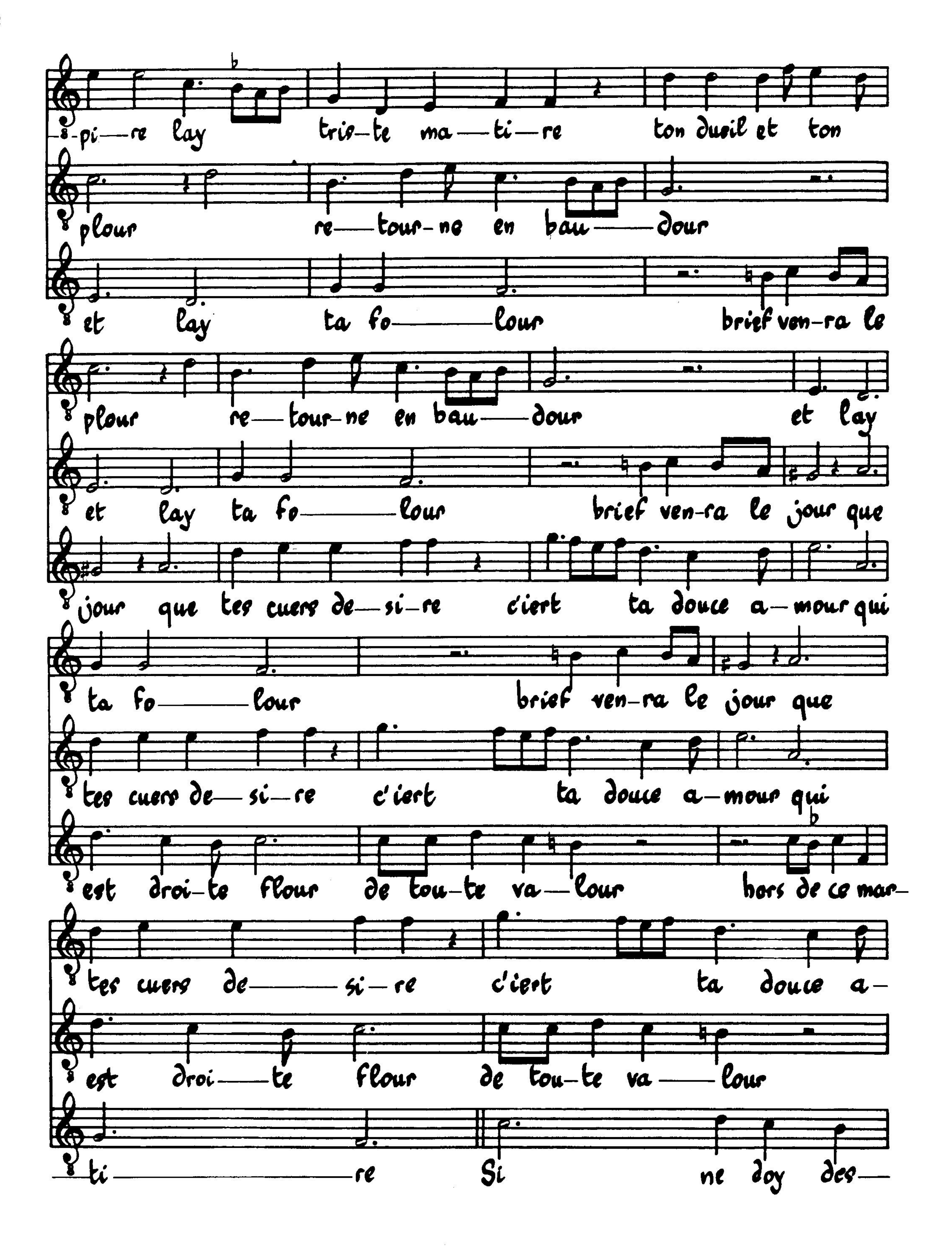

Et cer—tes je ne doubt mi—e
e que s'a droit m'e—ust res—gar—
res—gar—de que ma brief vi—e fe—ni—e ne
que s'a droit m'e—ust res—gar—de
de que ma brief vi—e fe—ni—e ne fust
fust qu'en mon-de n'a fer
que ma brief vi—e fe—ni—e ne fust
qu'en mon-de n'a fer
ne fust force en—gien ne si—gnou—ri—e qui
qu'en mon-de n'a fer
ne fust force en—gien ne si—gnou—ri—e qui
sa fu—reur re—ce—ust ne sens qui
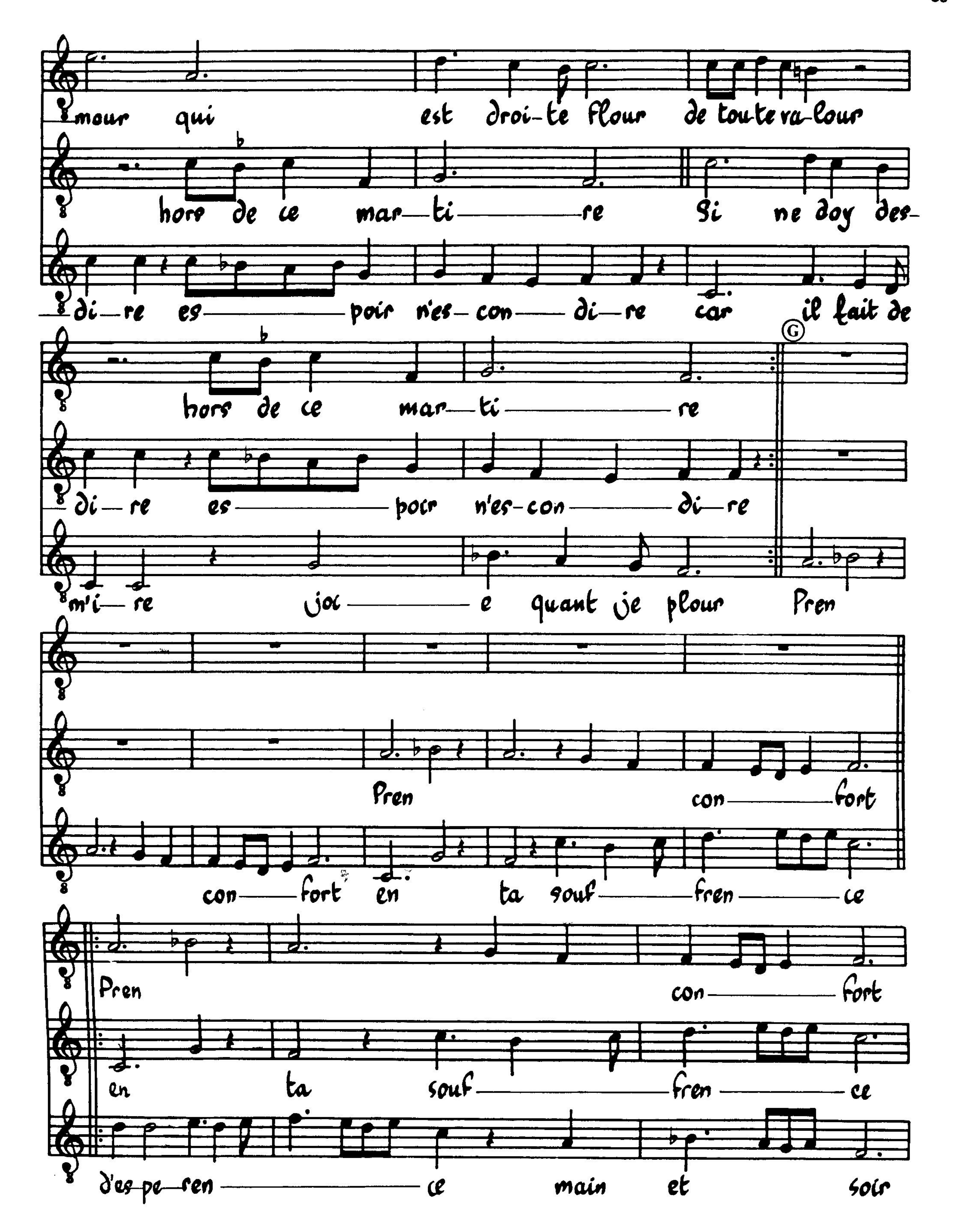

ne fust force en-gien ne si-gnou-ri-e qui
sa fu-reur re-ce-ust ne sens qui
sce-ust es-chu-er sa tri-che-
sa fu-reur re-ce-ust ne sons qui sce-ust es-chu-
sce-ust es-chu-er sa tri-che-ri-e
-ri-e tant fai-re pe-ust
-er sa tri-che-ri-e tant
tant fai-re pe-ust Et se
Et se ma vi-e fe-ni-e fust
fai-re pe-ust
E
ma vi-e fe-ni-
tant me ple-ust Ensi en grant des-con-
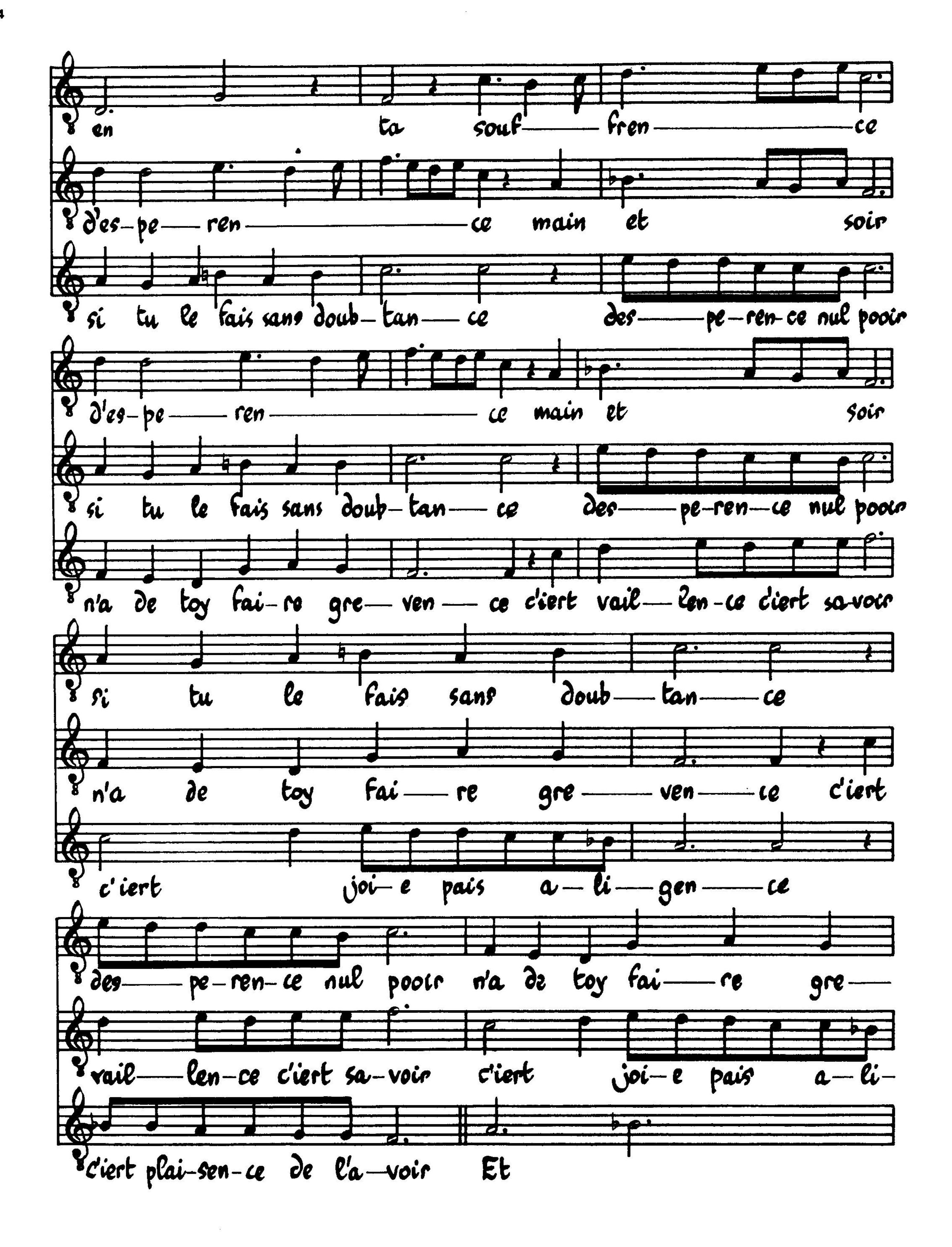

Ein-si en grant des-con-fort dous a-mis
fort dous a-mis se des-con-for-te mes cuers qui t'aim-me
Ein-si en grant des-con-fort dous a-mis se des-con-
se des-con-for-te mes cuers qui t'aim-me si fort
(12)
(13)
si fort qu'a-mours ne fu mais si for-te dont joi-e
for-te mes cuers qui t'aim-me si fort
qu'a-mours ne fu mais si for-te dont joi-e
n'a ne de-port pour les gries que li tiens
qu'a-mours ne fu mais si for-te dont joi-e
n'a ne de-port pour les gries que li tiens
(14)
por-te s'en ay en moy tel re-mort que bien
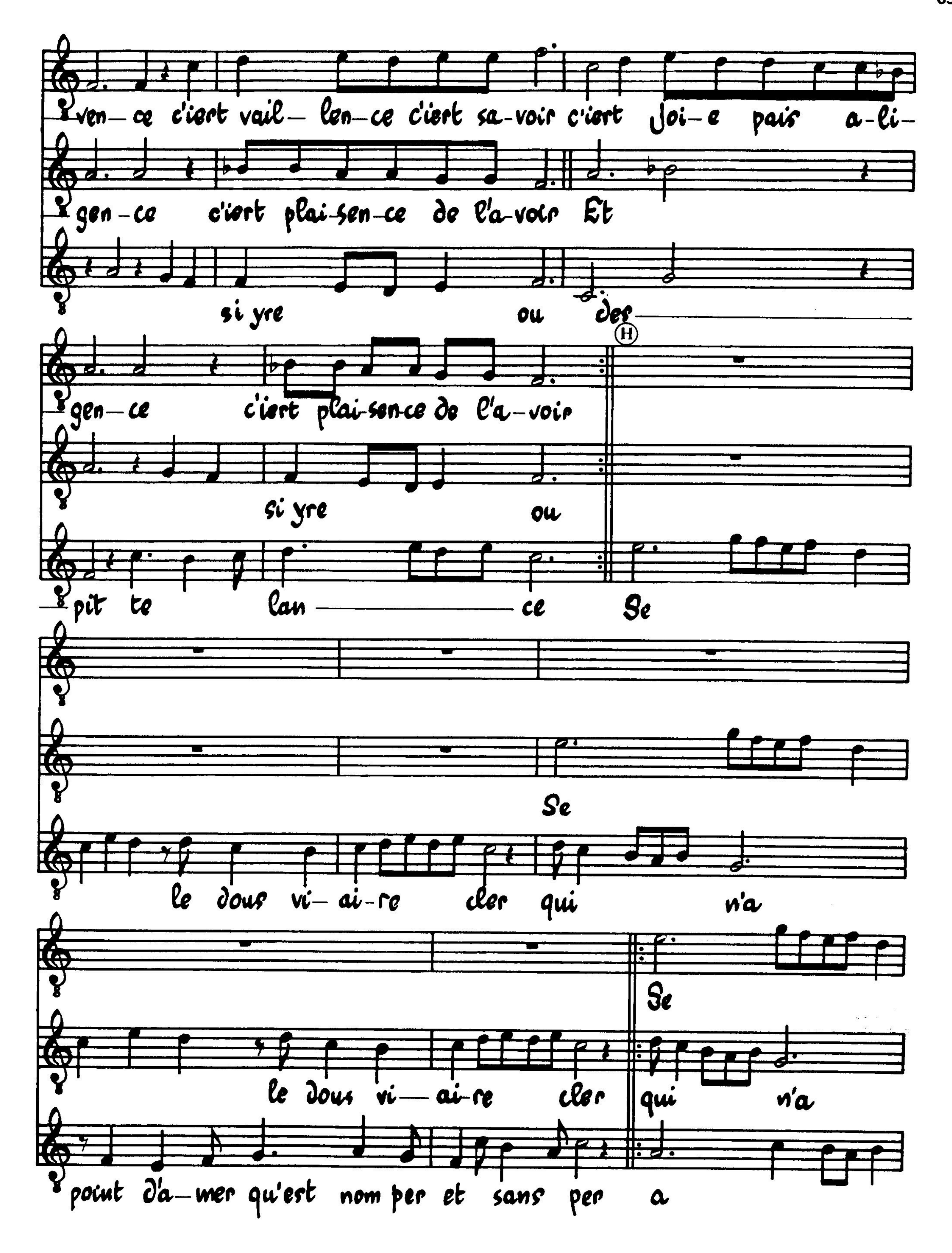

n'a ne de — port pour les gries que li tiens
por — te s'en ay en moy tel re — mort que bien
vor — roie es — tre mor — te Car for —
por — te s'en ay en moy tel re — mort que bien
vor — roie es — tre mor — te Car for —
— tu — ne nous fait tort par di — ver — se voie et
vor — roie es — tre mor — te
F
tu — ne nous fait tort par di — ver —
tor — te mais en es — pe — rance A joi — e me
A joie me
ti — re es — pair dieux li mi — re et si me fait
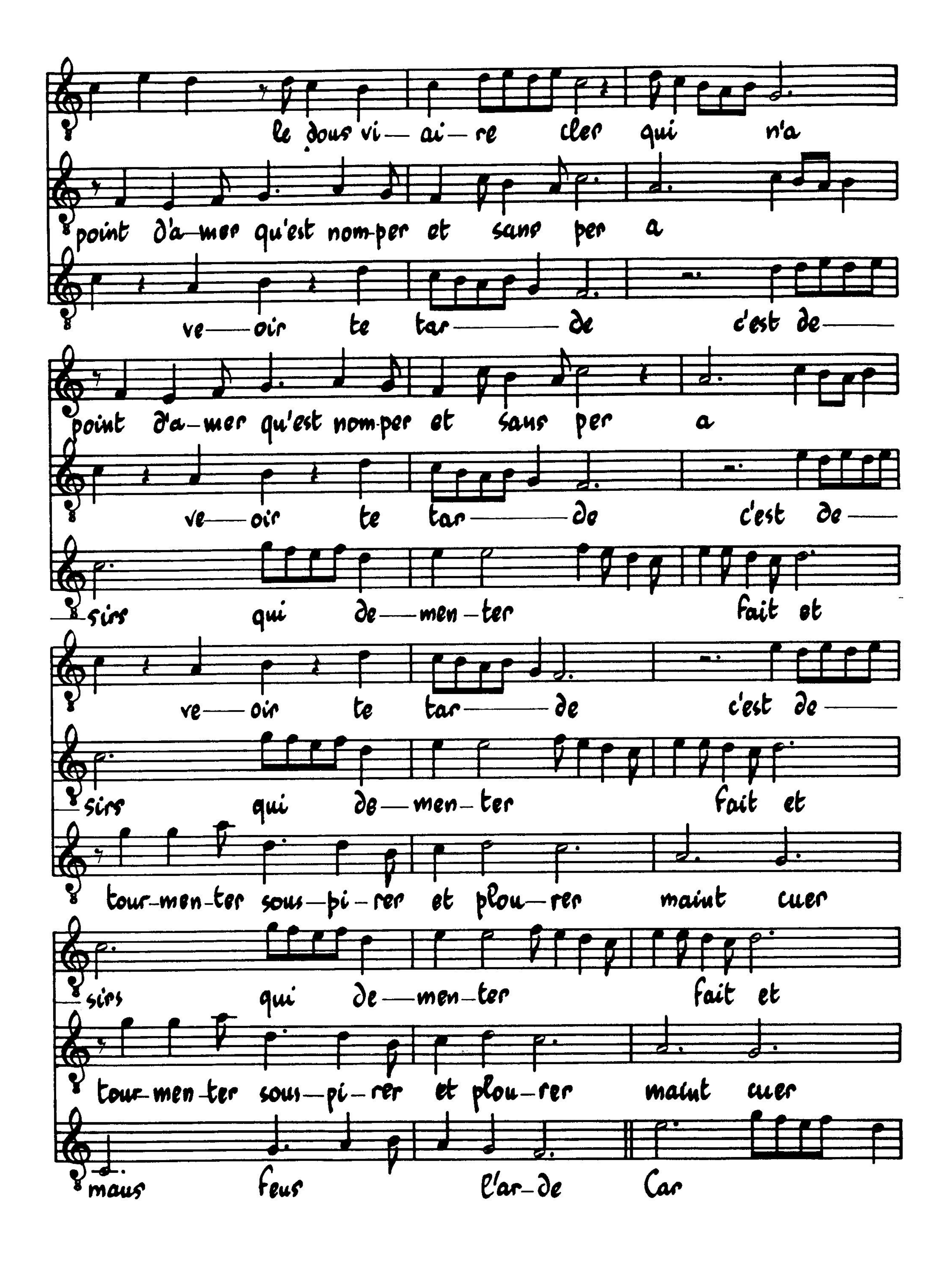

A joi—e me
ti—re es——poir dieux li mi—re et si me fait
ri—re quant sui en tris—tour quar
ti—re es——poir dieux li mi—re et si me fait
ri—re quant sui en tris—tour quar
(13)
il me vient di—re quant mes cuers sous-
ri—re quant sui en tris—tour quar
il me vient di—re quant mes cuers sous-
—pi—re lay tris—te ma—ti—re ton dueil et ton
il me vient di—re quant mes cuers sous-
—pi—re lay tris—te ma——ti—re ton dueil et ton
plour re——tour—ne en bau——dour
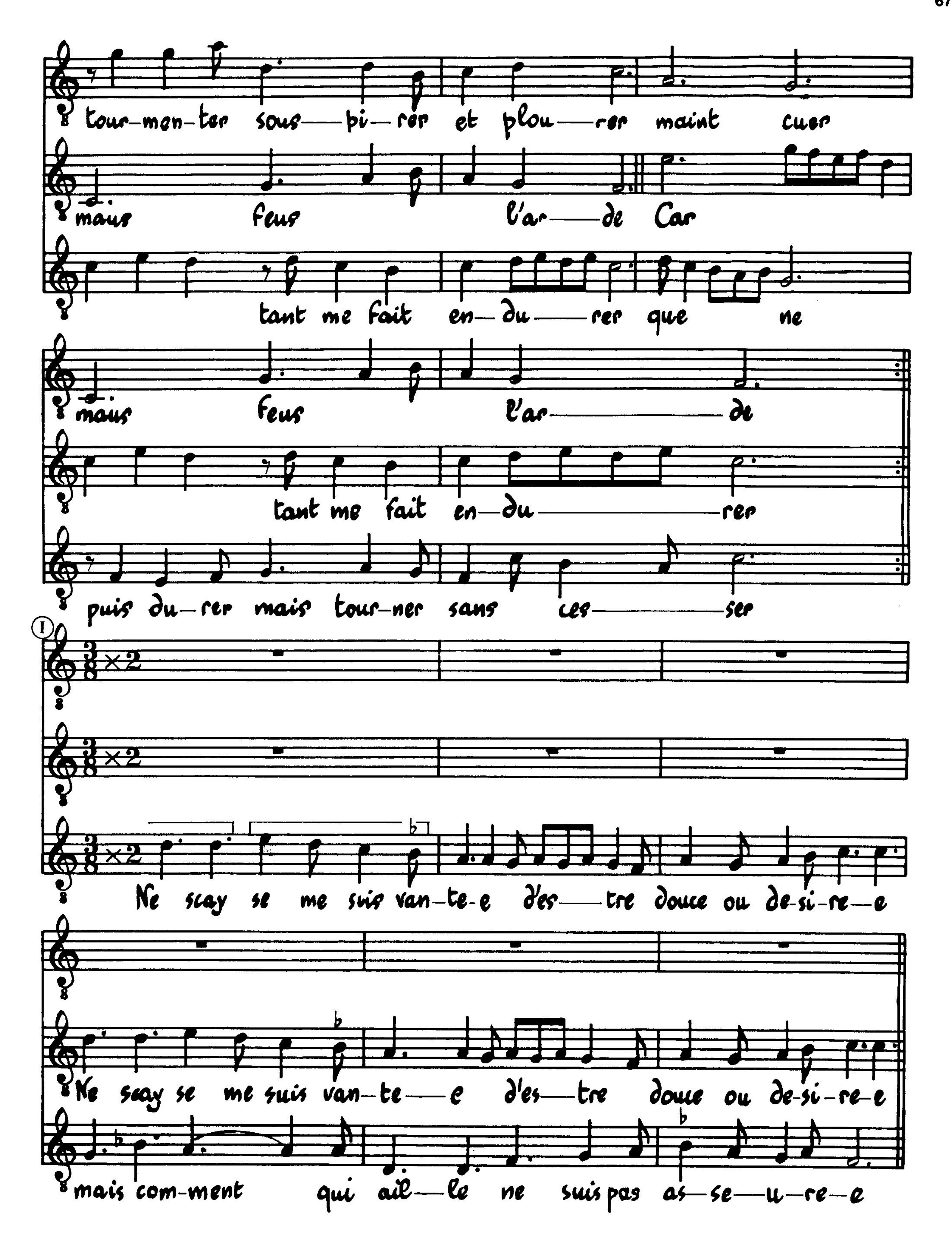

-spi-re lay tris-te ma-ti-re ton dueil et ton
plour re-tour-ne en bau-dour
et lay ta fo-lour brief ven-ra le
plour re-tour-ne en bau-dour et lay
et lay ta fo-lour brief ven-ra le jour que
jour que tes cuers de-si-re c'iert ta douce a-mour qui
ta fo-lour brief ven-ra le jour que
tes cuers de-si-re c'iert ta douce a-mour qui
est droi-te flour de tou-te va-lour hors de ce mar-
tes cuers de-si-re c'iert ta douce a-
est droi-te flour de tou-te va-lour
ti-re Si ne doy des-


mour qui est droi-te flour de toute va-lour
hors de ce mar-ti—re Si ne doy des-
di-re es—poir n'es-con—di-re car il fait de
G
hors de ce mar-ti—re
di-re es—poir n'es-con—di-re
m'i-re joi—e quant je plour Pren
Pren con—fort
con—fort en ta souf—fren—ce
Pren con—fort
en ta souf—fren—ce
d'es-pe-ren—ce main et soir
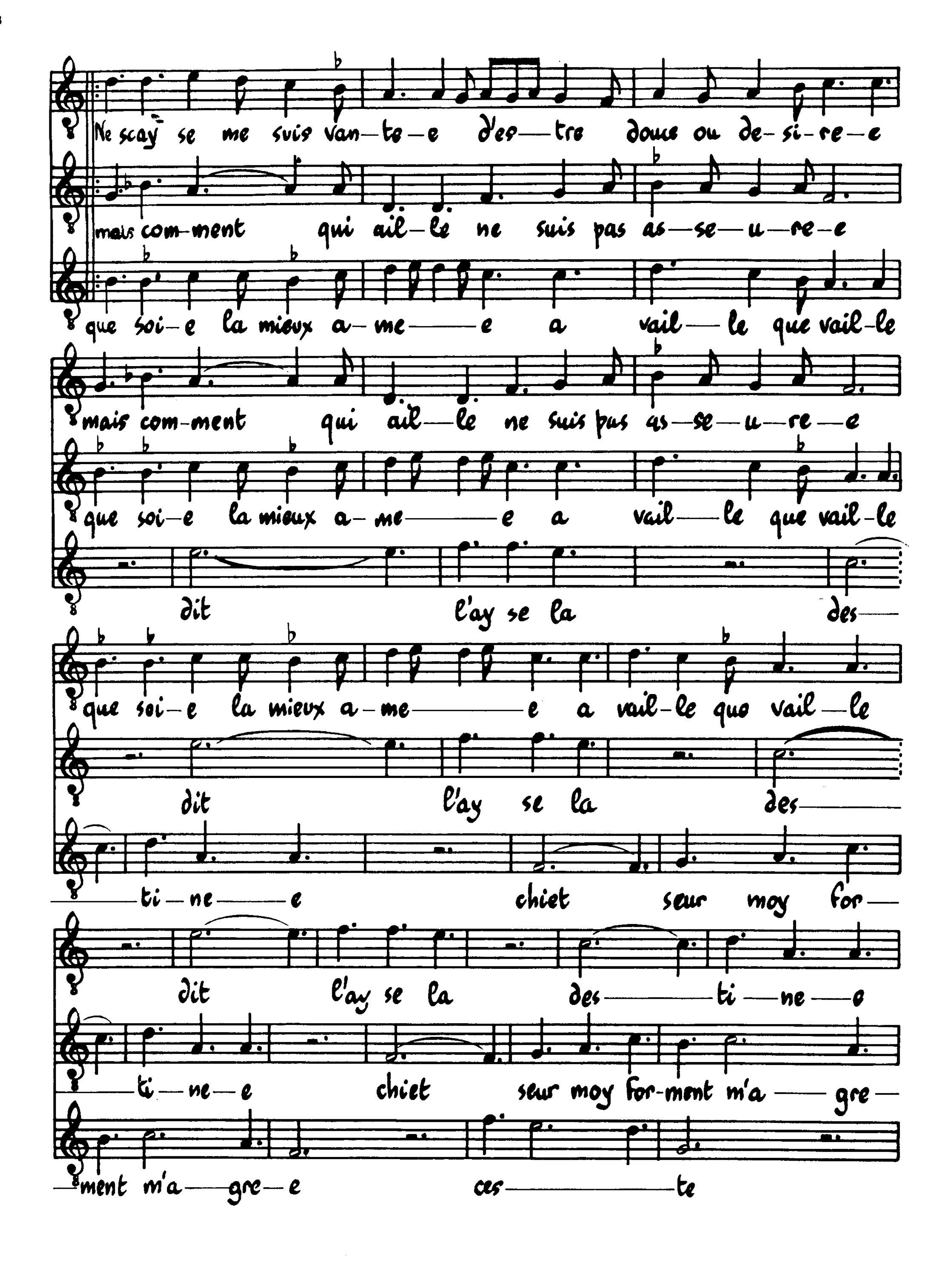

en ta souf — fren — ce
d'es-pe — ren — ce main et soir
si tu le fais sans doub-tan — ce des — pe-ren-ce nul pooir
d'es-pe — ren — ce main et soir
si tu le fais sans doub-tan — ce des — pe-ren — ce nul pooir
n'a de toy fai-re gre — ven — ce c'iert vail — len-ce c'iert sa-voir
si tu le fais sans doub — tan — ce
n'a de toy fai — re gre — ven — ce c'iert
c'iert joi-e pais a — li — gen — ce
des — pe-ren-ce nul pooir n'a de toy fai — re gre —
vail — len-ce c'iert sa-voir c'iert joi-e pais a — li —
c'iert plai-sen-ce de l'a — voir Et


ven — ce c'iert vail — len — ce c'iert sa-voir c'iert joi-e pais a-li-
gen — ce c'iert plai-sen-ce de l'a-voir Et
si yre ou des
gen — ce c'iert plai-sen-ce de l'a-voir
si yre ou
pit te lan — ce Se
Se
le dous vi — ai-re cler qui n'a
Se
le dous vi — ai-re cler qui n'a
point d'a — mer qu'est nom per et sans per a
H
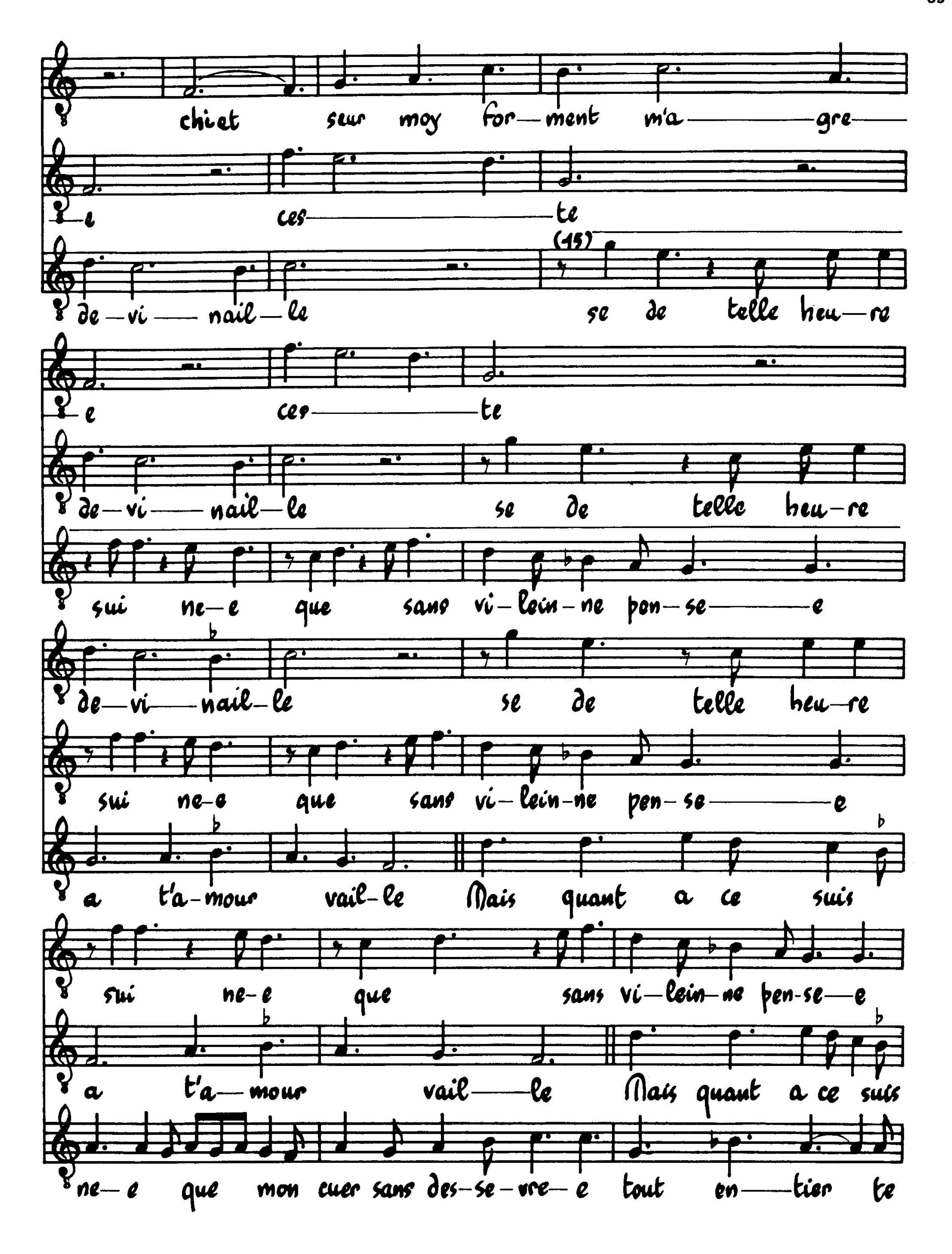

le dous vi — ai — re cler qui n'a
point d'a-mer qu'est nom-per et sans per a
ve — oir te tar — de c'est de —
point d'a-mer qu'est nom-per et sans per a
ve — oir te tar — de c'est de —
sirs qui de — men — ter fait et
ve — oir te tar — de c'est de —
sirs qui de — men — ter fait et
tour-men-ter sous — pi — rer et plou — rer maint cuer
sirs qui de — men — ter fait et
tour-men-ter sous — pi — rer et plou — rer maint cuer
maus feus l'ar-de Car
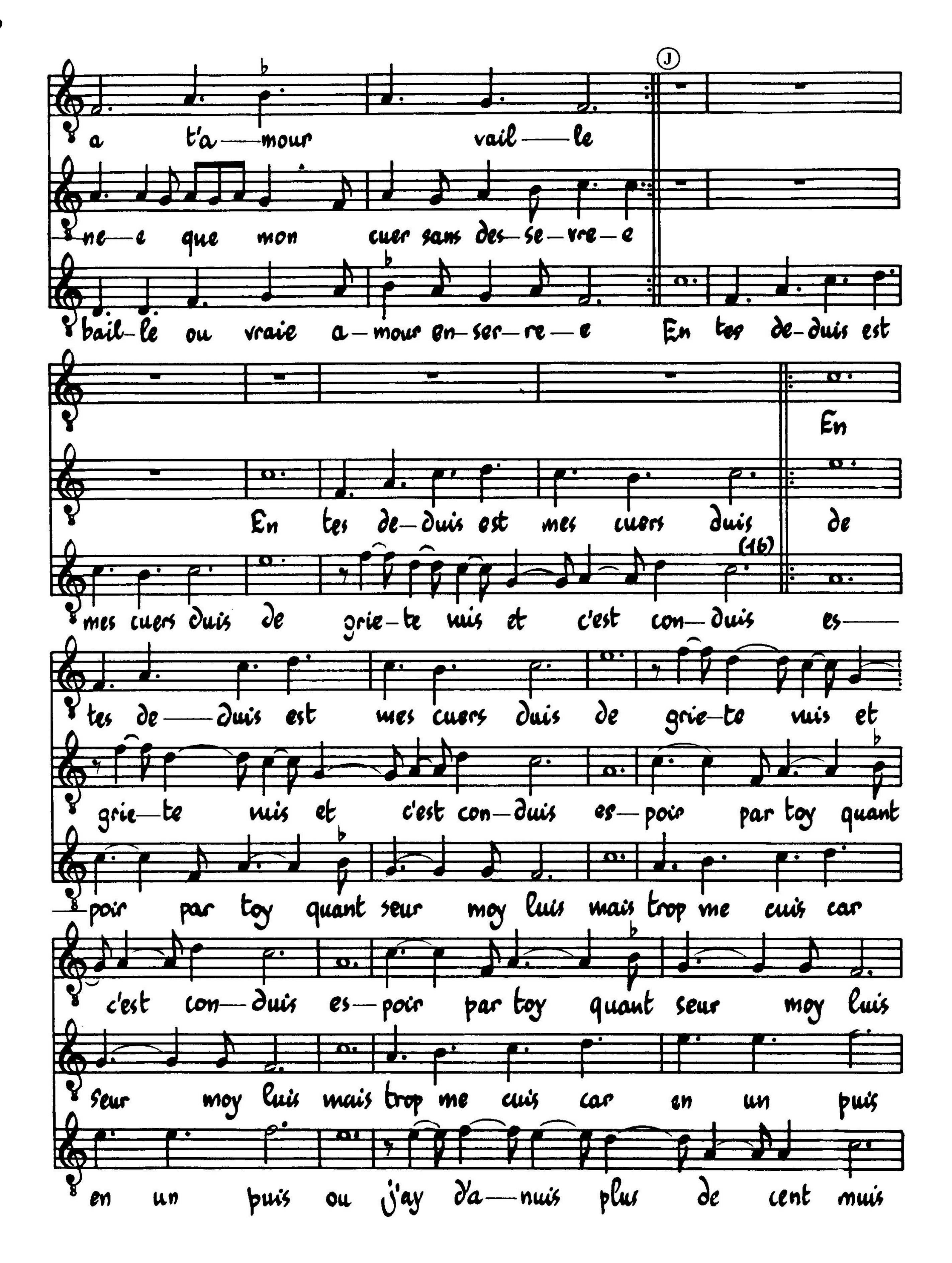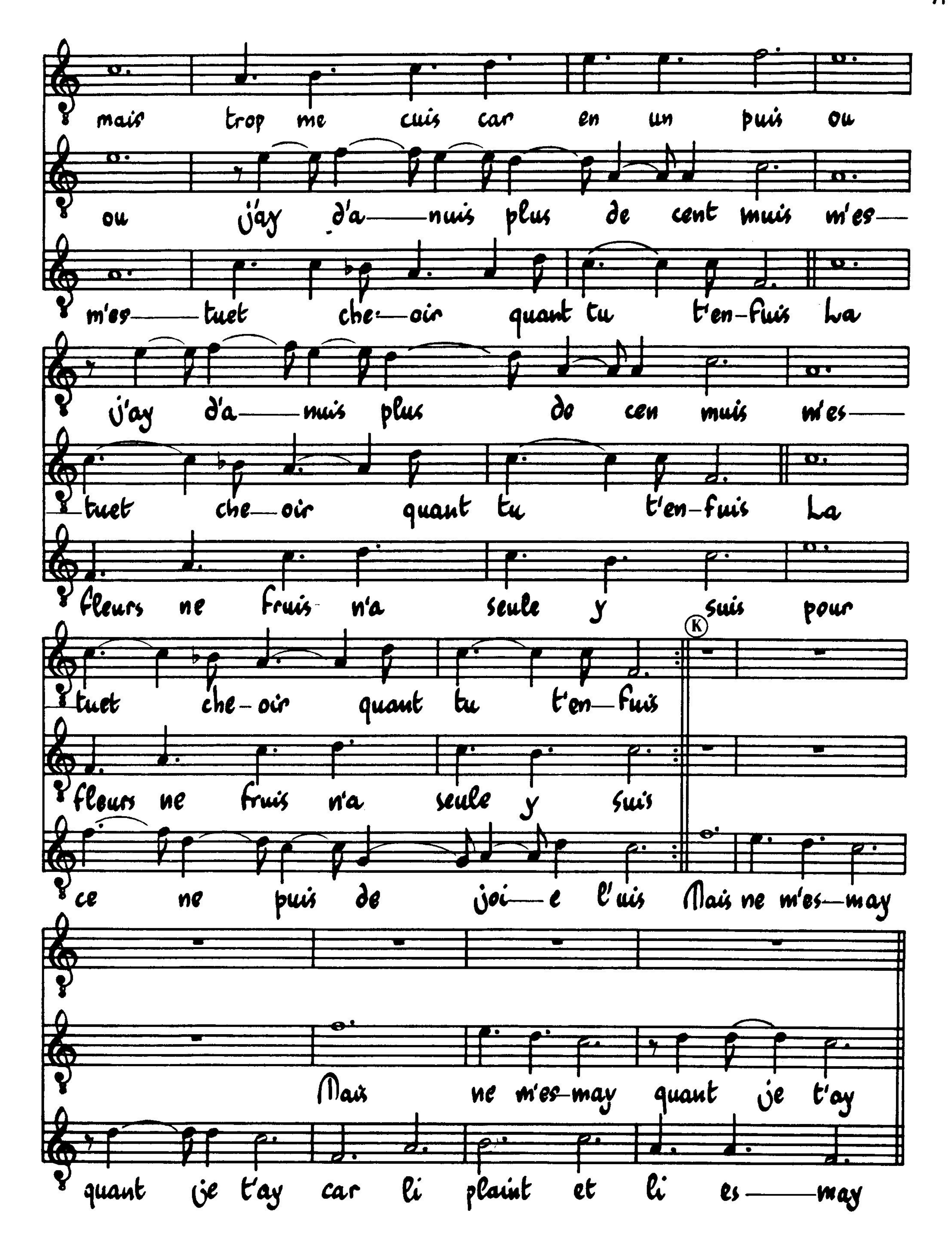


tour-mon-ter sous—pi—rer et plou—rer maint cuer
maus feus l'ar—de Car
tant me fait en—du—rer que ne
maus feus l'ar—de
tant me fait en-du—rer
puis du-rer mais tour-ner sans ces—ser
I
3/8 ×2
Ne scay se me suis van-te-e d'es—tre douce ou de-si-re—e
Ne scay se me suis van-te—e d'es—tre douce ou de-si-re-e
mais com-ment qui ail—le ne suis pas as-se—u-re-e
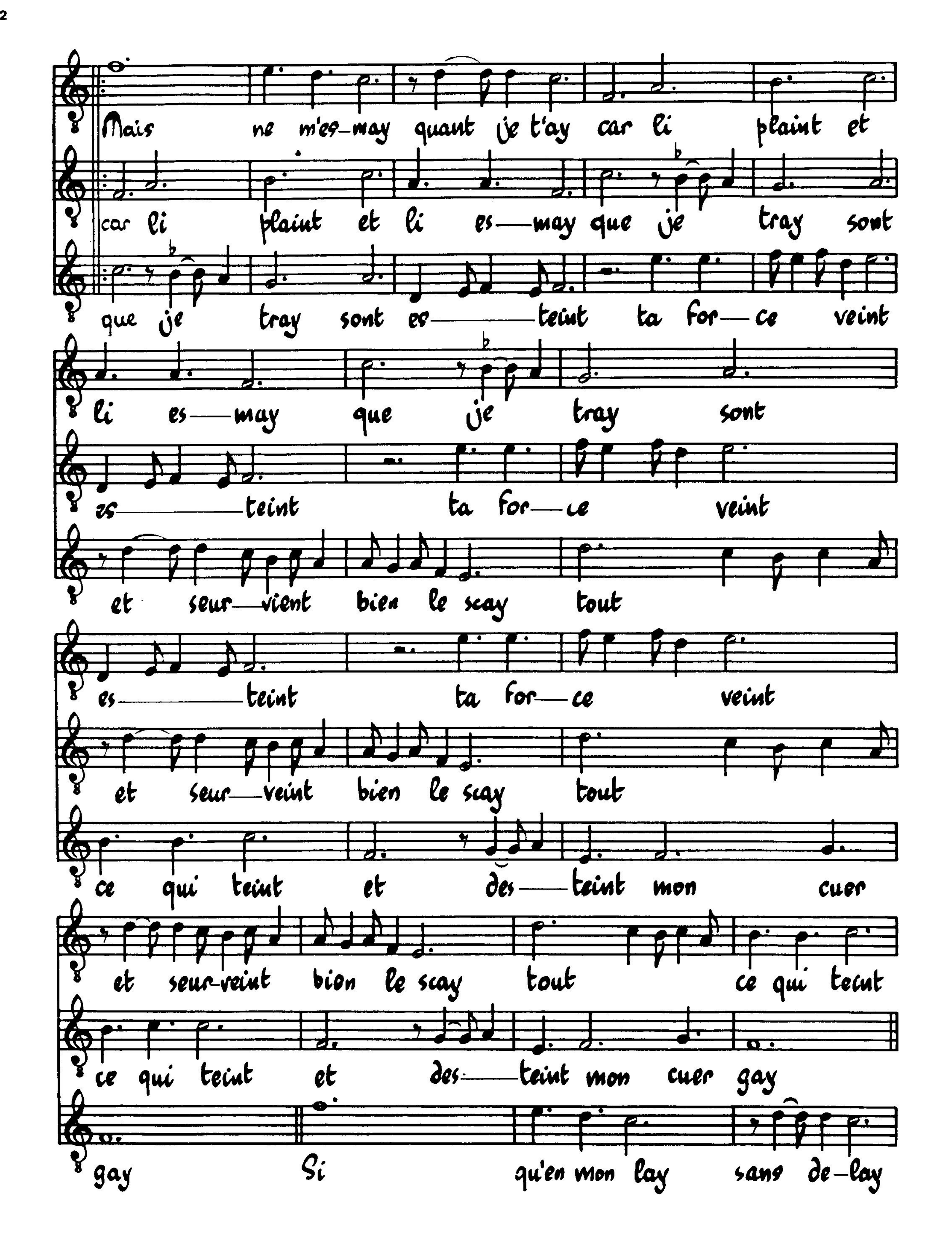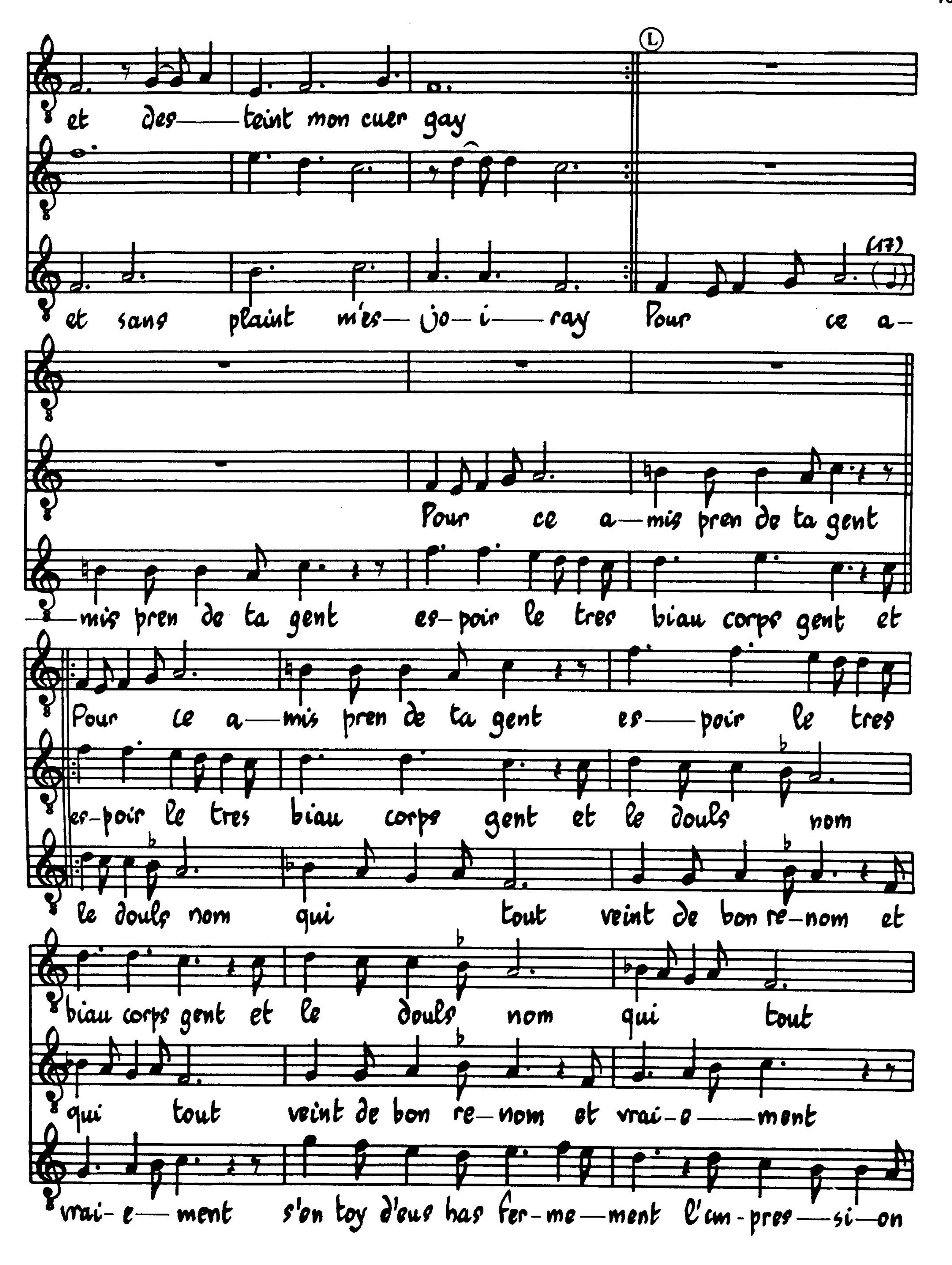


Ne scay se me suis van-te-e d'es-tre doue ou de-si-re-e
mais com-ment qui ail-le ne suis pas as-se-u-re-e
que soi-e la mieux a-me-e a vail-le que vail-le
mais com-ment qui ail-le ne suis pas as-se-u-re-e
que soi-e la mieux a-me-e a vail-le que vail-le
dit l'ay se la des-
que soi-e la mieux a-me-e a vail-le quo vail-le
dit l'ay se la des-
ti-ne-e chiet seur moy for-
dit l'ay se la des-ti-ne-o
ti-ne-e chiet seur moy for-ment m'a-gre-
ment m'a-gre-e ces-te

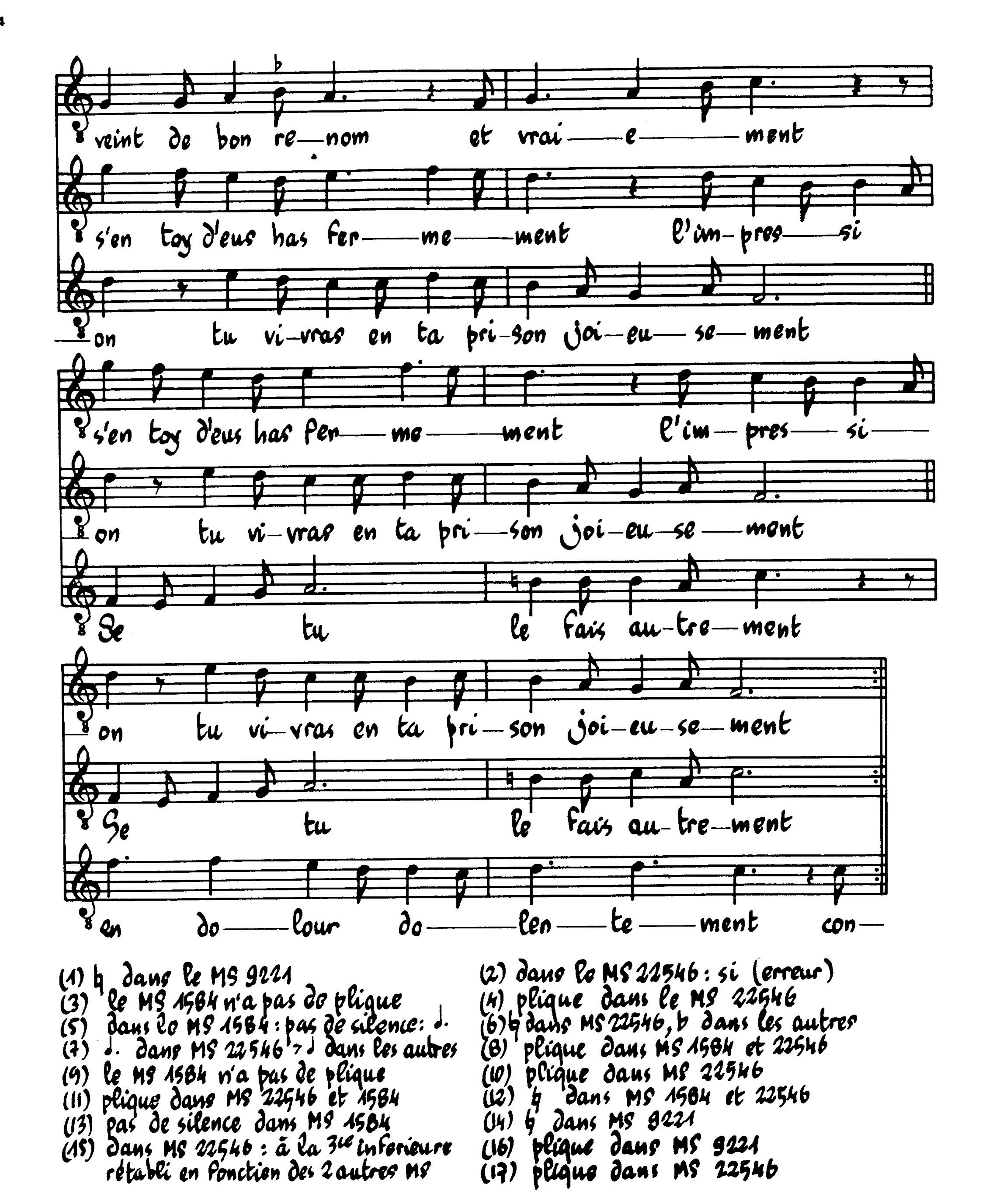

chiet seur moy for-ment m'a-gre-
e ces-te
(15)
de-vi-nail-le se de telle heu-re
e ces-te
de-vi-nail-le se de telle heu-re
sui ne-e que sans vi-lein-ne pon-se-e
de-vi-nail-le se de telle heu-re
sui ne-e que sans vi-lein-ne pen-se-e
a t'a-mour vail-le Mais quant a ce suis
sui ne-e que sans vi-lein-ne pen-se-e
a t'a-mour vail-le Mais quant a ce suis
ne-e que mon cuer sans des-se-vre-e tout en-tier te


J
a t'a—mour vail—le
ne—e que mon cuer sans des—se—vre—e
bail—le ou vraie a—mour en—ser—re—e
En tes de—duis est
En
En tes de—duis est mes cuers duis
de
(16)
mes cuers duis de grie—te nuis et c'est con—duis es—
tes de—duis est mes cuers duis de grie—te nuis et
grie—te nuis et c'est con—duis es—poir par toy quant
poir par toy quant seur moy luis mais trop me cuis car
c'est con—duis es—poir par toy quant seur moy luis
seur moy luis mais trop me cuis car en un puis
en un puis ou j'ay d'a—nuis plus de cent muis


mais trop me cuis car en un puis ou
ou j'ay d'a—nuis plus de cent muis m'es—
m'es—tuet che—oir quant tu t'en-fuis La
j'ay d'a—nuis plus do cen muis m'es—
tuet che—oir quant tu t'en-fuis La
fleurs ne fruis n'a seule y suis pour
tuet che-oir quant tu t'en—fuis
K
fleurs ne fruis n'a seule y suis
ce ne puis de joi—e l'uis Mais ne m'es—may
Mais ne m'es-may quant je t'ay
quant je t'ay car li plaint et li es—may
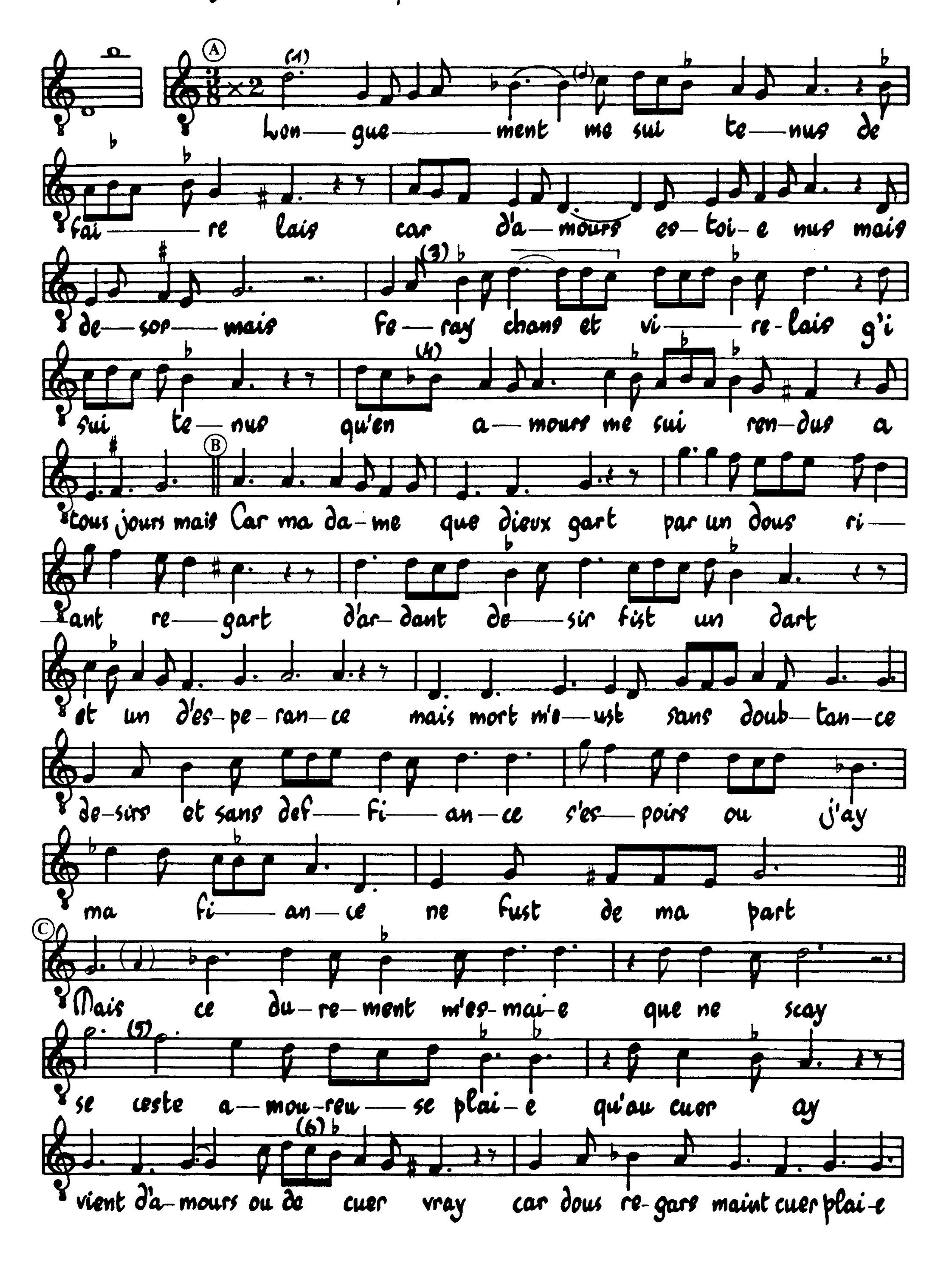

Mais ne m'es-may quant je t'ay car li plaint et
car li plaint et li es—may que je tray sont
que je tray sont es—teint ta for—ce veint
li es—may que je tray sont
es—teint ta for—ce veint
et seur—vient bien le scay tout
es—teint ta for—ce veint
et seur—veint bien le scay tout
ce qui teint et des—teint mon cuer
et seur-veint bien le scay tout ce qui teint
ce qui teint et des—teint mon cuer gay
gay Si qu'en mon lay sans de-lay
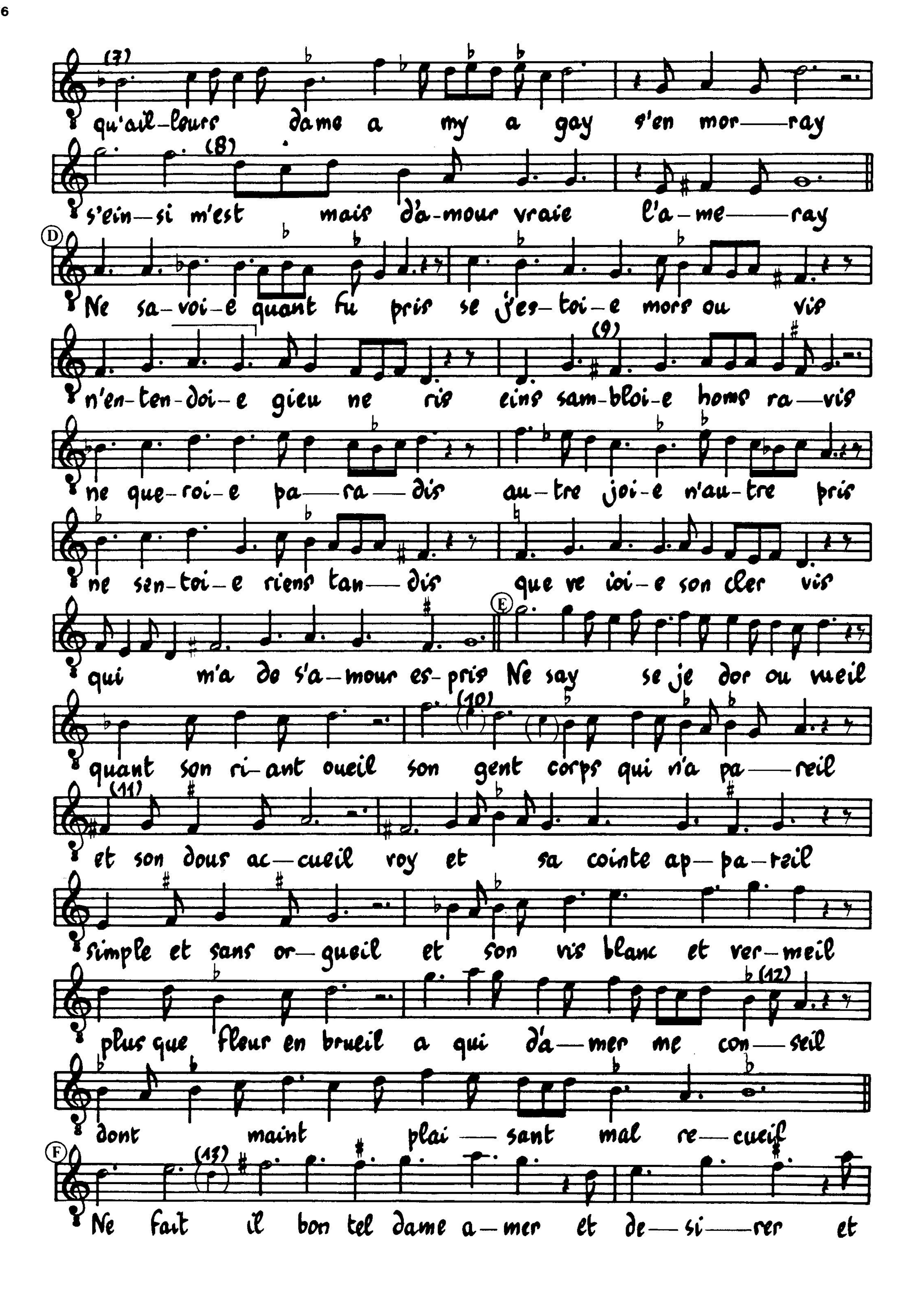

L
et des— teint mon cuer gay
(17)
et sans plaint m'es— jo— i— ray Pour ce a—
Pour ce a—mis pren de ta gent
—mis pren de ta gent es—poir le tres biau corps gent et
Pour ce a—mis pren de ta gent es— poir le tres
es—poir le tres biau corps gent et le douls nom
le douls nom qui tout veint de bon re—nom et
biau corps gent et le douls nom qui tout
qui tout veint de bon re—nom et vrai—e— ment
vrai—e— ment s'on toy d'eus has fer—me—ment l'em—pres—si—on
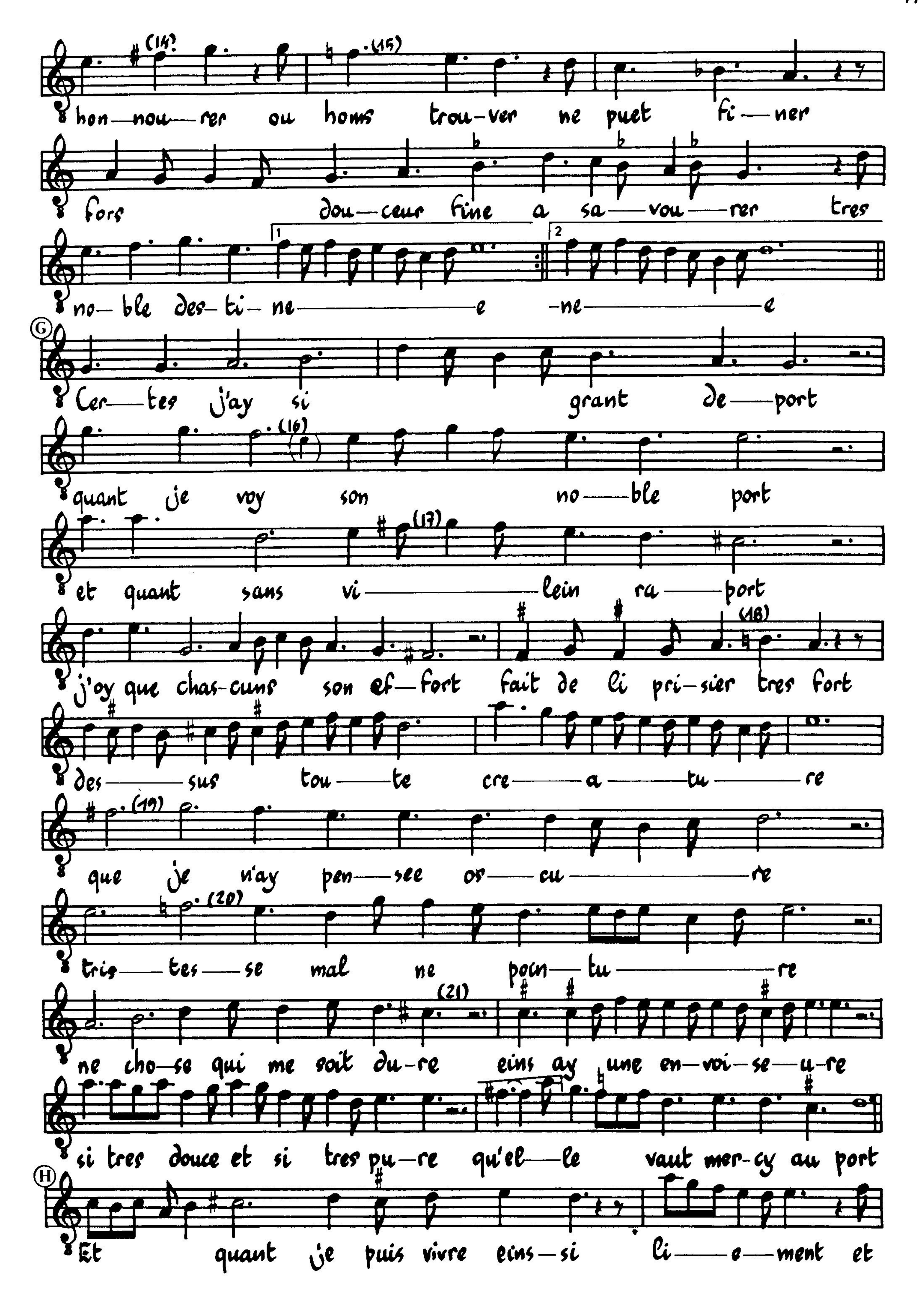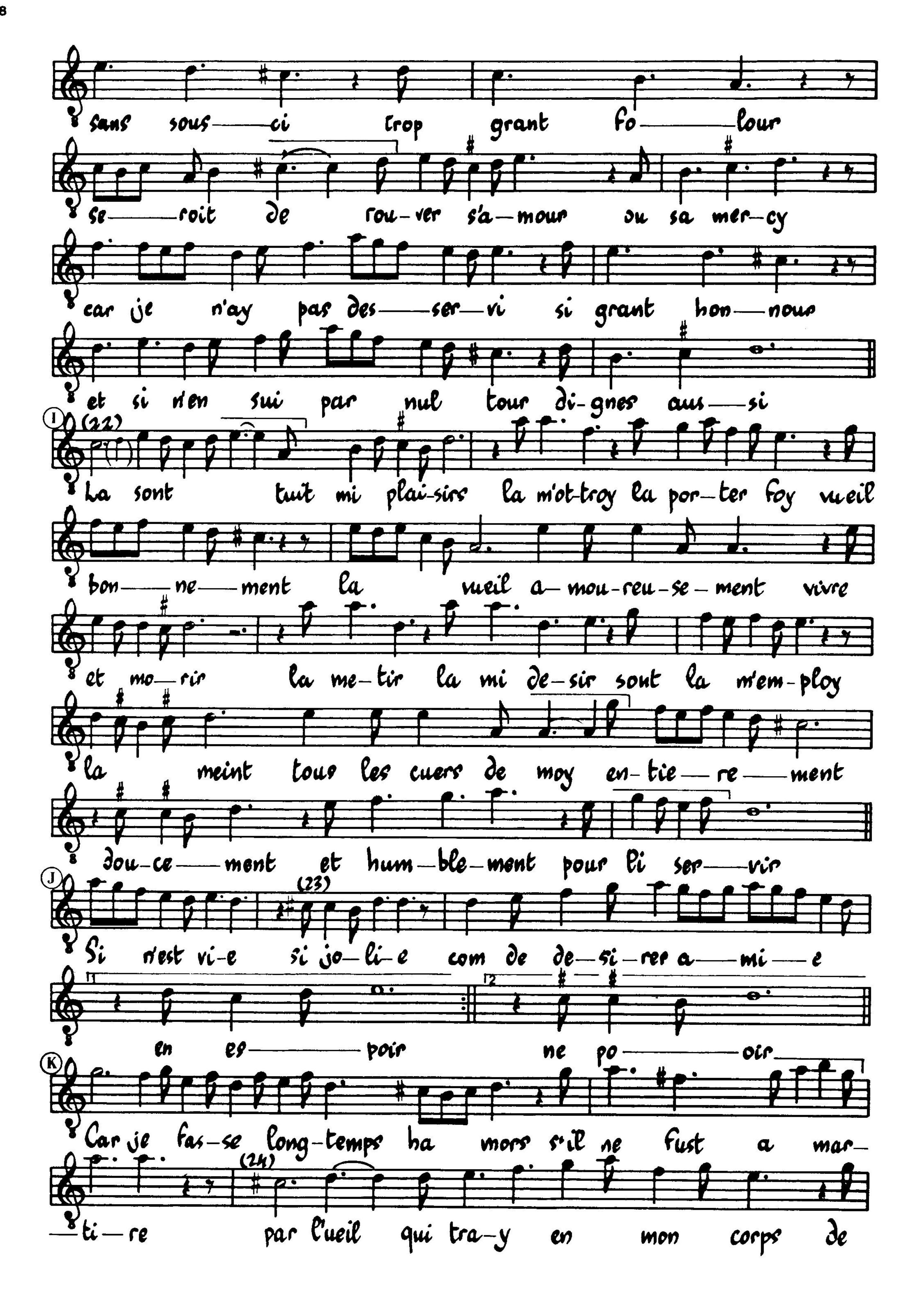


(1) ♮ dans le MS 9221
(2) dans le MS 22546 : si (erreur)
(3) le MS 1584 n'a pas de plique
(4) plique dans le MS 22546
(5) dans le MS 1584 : pas de silence: ♩.
(6) ♮ dans MS 22546, ♭ dans les autres
(7) ♩. dans MS 22546 𝄾♩ dans les autres
(8) plique dans MS 1584 et 22546
(9) le MS 1584 n'a pas de plique
(10) plique dans MS 22546
(11) plique dans MS 22546 et 1584
(12) ♮ dans MS 1584 et 22546
(13) pas de silence dans MS 1584
(14) ♮ dans MS 9221
(15) dans MS 22546 : à la 3ce inférieure rétabli en fonction des 2 autres MS
(16) plique dans MS 9221
(17) plique dans MS 22546

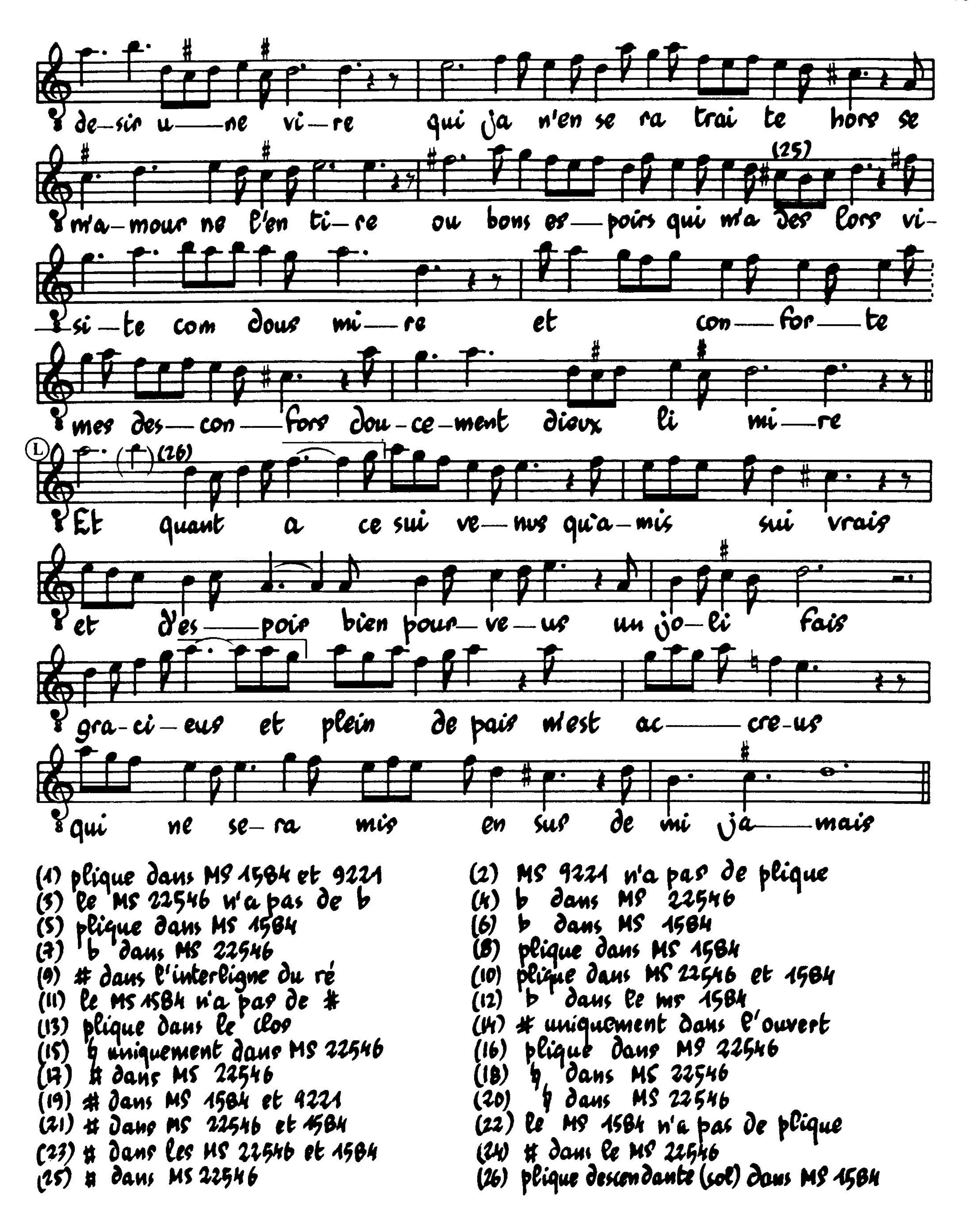
No 18. Le lay de bonne esperence




(7)
qu'ail-lours dame a my a gay s'en mor—ray
(8)
s'ein—si m'est mais d'a-mour vraie l'a-me—ray
D
Ne sa-voi-e quant fu pris se j'es-toi-e mors ou vis
(9)
n'en-ten-doi-e gieu ne ris eins sam-bloi-e homs ra—vis
ne que-roi-e pa—ra—dis au-tre joi-e n'au-tre pris
ne sen-toi-e riens tan—dis que ve ioi-e son cler vis
E
qui m'a de s'a-mour es-pris Ne say se je dor ou weil
(10)
quant son ri-ant oueil son gent corps qui n'a pa—reil
(11)
et son dous ac—cueil voy et sa cointe ap—pa-reil
simple et sans or—gueil et son vis blanc et ver-meil
(12)
plus que fleur en brueil a qui d'a—mer me con—seil
dont maint plai—sant mal re—cueil
F
(13)
Ne fait il bon tel dame a—mer et de—si—rer et


hon—nou—rer ou homs trou-ver ne puet fi—ner
fors dou—ceur fine a sa—vou—rer tres
no—ble des—ti—ne—e -ne—e
G
Cer—tes j'ay si grant de—port
quant je voy son no—ble port
et quant sans vi—lein ra—port
j'oy que chas-cuns son ef—fort fait de li pri-sier tres fort
des—sus tou—te cre—a—tu—re
que je n'ay pen—see os—cu—re
tris—tes—se mal ne poin—tu—re
ne cho-se qui me soit du-re eins ay une en-voi-se—u-re
si tres douce et si tres pu—re qu'el—le vaut mer-cy au port
H
Et quant je puis vivre eins—si li—e—ment et
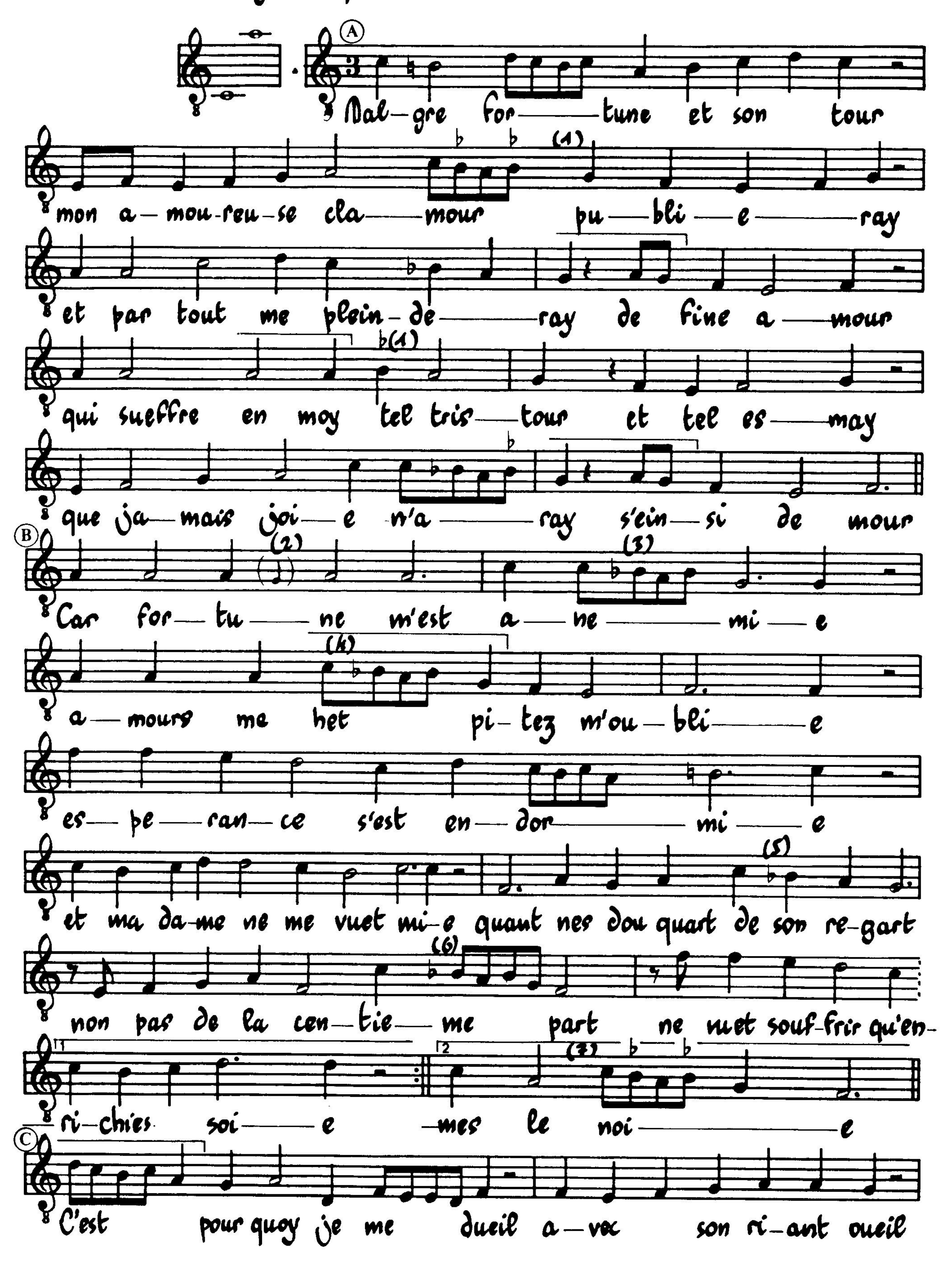

Sans sous—ci trop grant fo—lour
Se—roit de rou-ver s'a—mour ou sa mer—cy
car je n'ay pas des—ser—vi si grant hon—nour
et si n'en sui par nul tour di-gnes aus—si
I
(22)
La sont tuit mi plai-sirs la m'ot-troy la por-ter foy vueil
bon—ne—ment la vueil a—mou-reu-se-ment vivre
et mo—rir la me-tir la mi de-sir sont la m'em-ploy
la meint tous les cuers de moy en-tie—re—ment
dou-ce—ment et hum—ble-ment pour li ser—vir
J
(23)
Si n'est vi-e si jo-li-e com de de-si-ree a—mi—e
en es—poir ne po—oir
K
Car je fas-se long-temps ha mors s'il ne fust a mar—
(24)
—ti—re par l'ueil qui tra-y en mon corps de
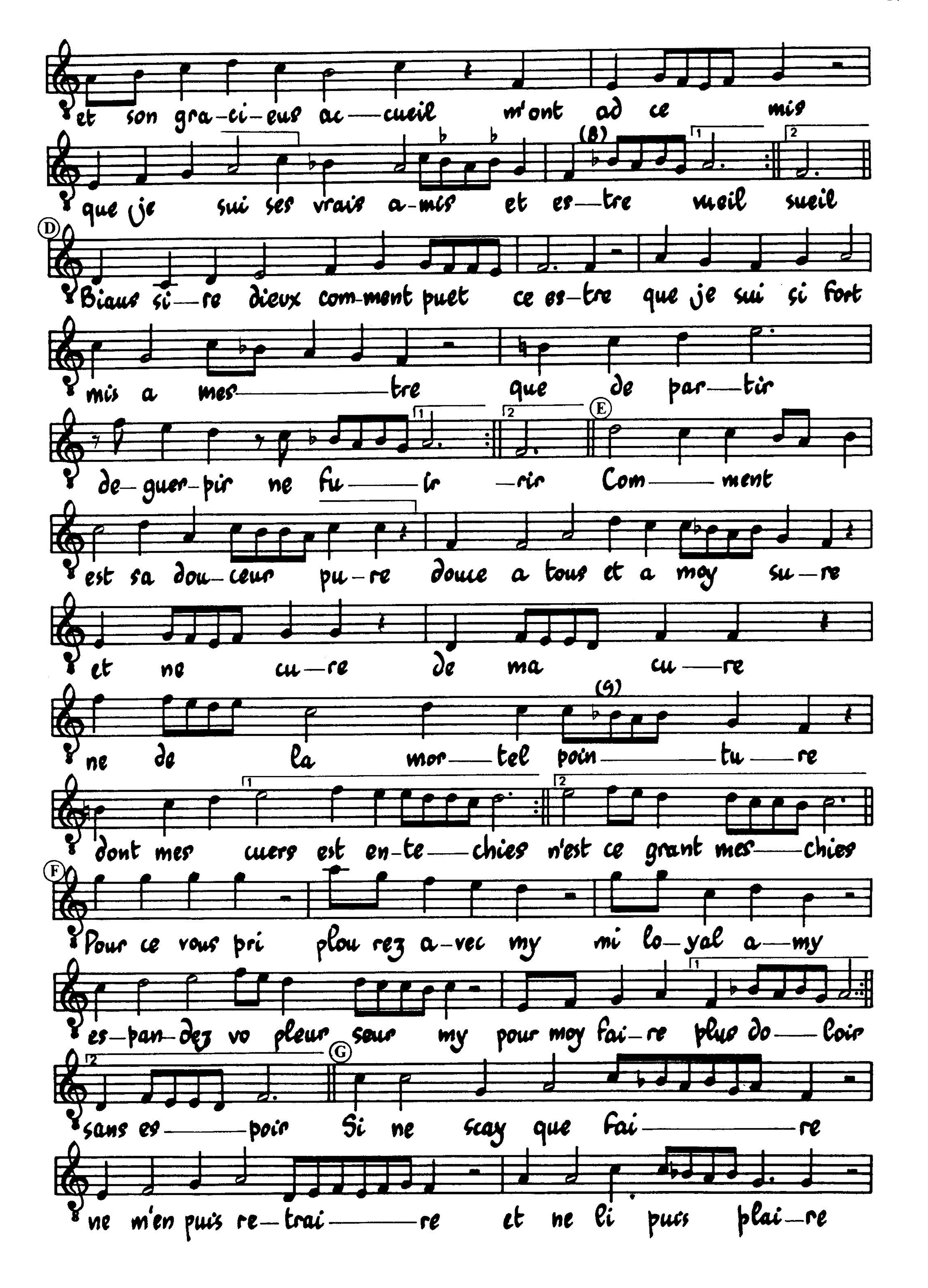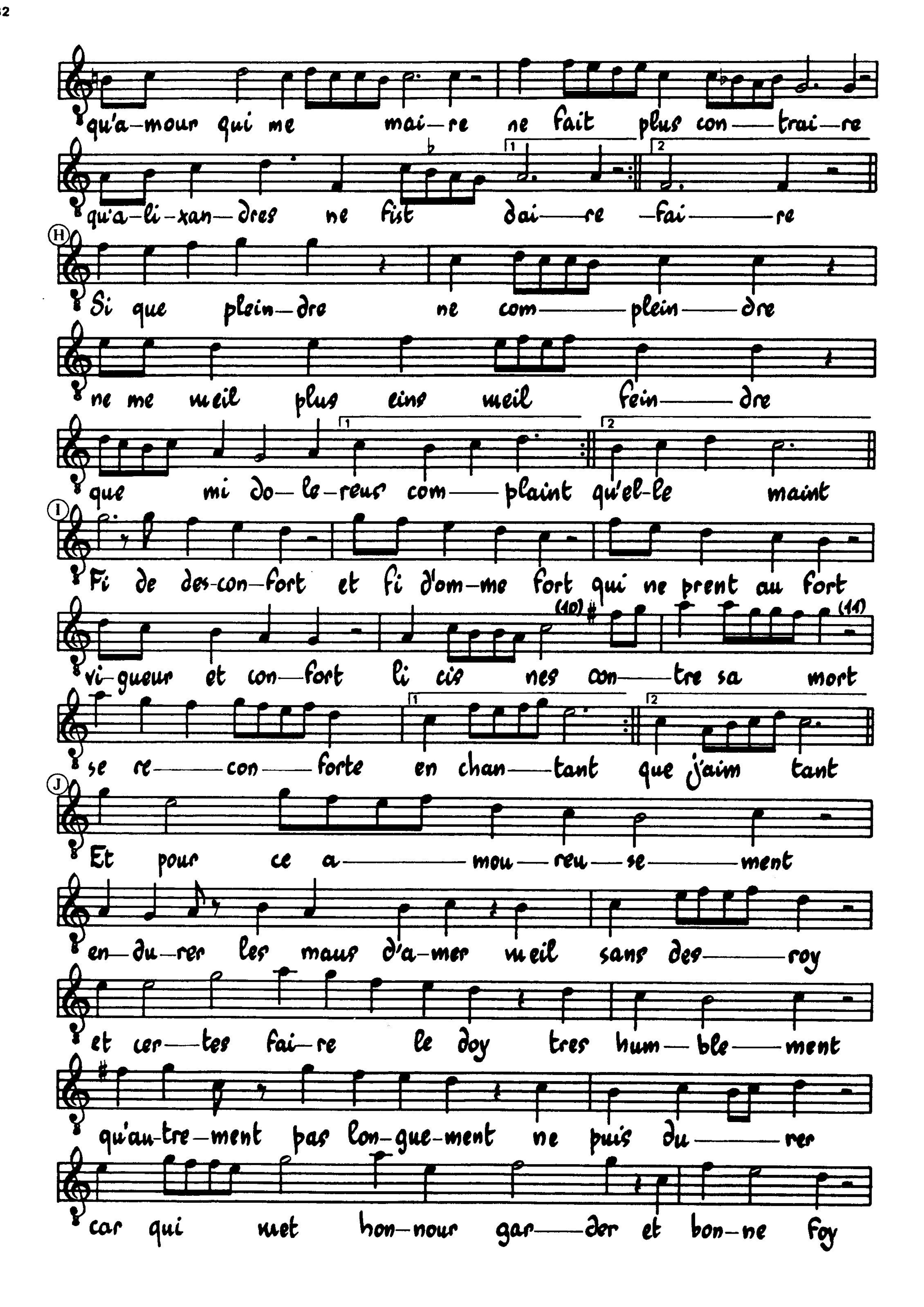


(1) plique dans MS 1584 et 9221
(2) MS 9221 n'a pas de plique
(3) le MS 22546 n'a pas de b
(4) b dans MS 22546
(5) plique dans MS 1584
(6) b dans MS 1584
(7) b dans MS 22546
(8) plique dans MS 1584
(9) # dans l'interligne du ré
(10) plique dans MS 22546 et 1584
(11) le MS 1584 n'a pas de #
(12) b dans le ms 1584
(13) plique dans le clos
(14) # uniquement dans l'ouvert
(15) ♮ uniquement dans MS 22546
(16) plique dans MS 22546
(17) # dans MS 22546
(18) ♮ dans MS 22546
(19) # dans MS 1584 et 9221
(20) ♮ dans MS 22546
(21) # dans MS 22546 et 1584
(22) le MS 1584 n'a pas de plique
(23) # dans les MS 22546 et 1584
(24) # dans le MS 22546
(25) # dans MS 22546
(26) plique descendante (sol) dans MS 1584
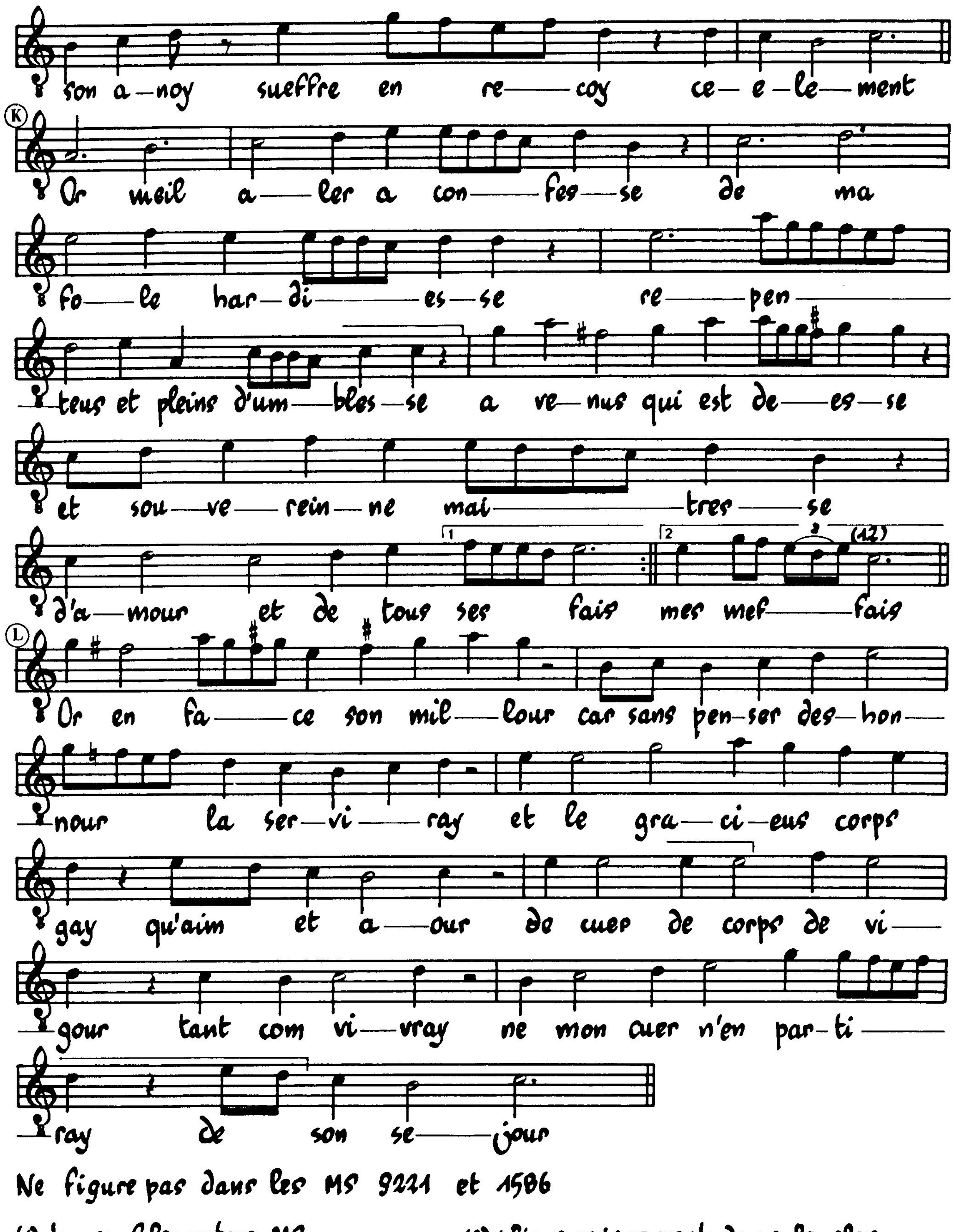
Ne figure pas dans le MS 1586

N°19. Le lay de plour




et son gra-ci-eus ac—cueil m'ont ad ce mis
que je sui ses vrais a-mis et es—tre meil sueil
(B)
D
Biaus si—re dieux com-ment puet ce es—tre que je sui si fort
mis a mes—tre que de par—tir
de-guer-pir ne fu—ir —rir Com—ment
E
est sa dou-ceur pu-re douce a tous et a moy su—re
et ne cu—re de ma cu—re
ne de la mor—tel poin—tu—re
(G)
dont mes cuers est en-te—chies n'est ce grant mes—chies
F
Pour ce vous pri plou rez a-vec my mi lo-yal a—my
es-pan-dez vo pleur seur my pour moy fai-re plus do—loir
sans es—poir Si ne scay que fai—re
G
ne m'en puis re-trai—re et ne li puis plai-re


qu'a-mour qui me mai-re ne fait plus con-trai-re
qu'a-li-xan-dres ne fist dai-re fai-re
H
Si que plein-dre ne com-plein-dre
ne me meil plus eins meil fein-dre
que mi do-le-reus com-plaint qu'el-le maint
I
Fi de des-con-fort et fi d'om-me fort qui ne prent au fort
vi-gueur et con-fort li cis nes con-tre sa mort
(10)
(11)
se re-con-forte en chan-tant que j'aim tant
J
Et pour ce a-mou-reu-se-ment
en-du-rer les maus d'a-mer meil sans des-roy
et cer-tes fai-re le doy tres hum-ble-ment
qu'au-tre-ment pas lon-gue-ment ne puis du-rer
car qui met hon-nour gar-der et bon-ne foy
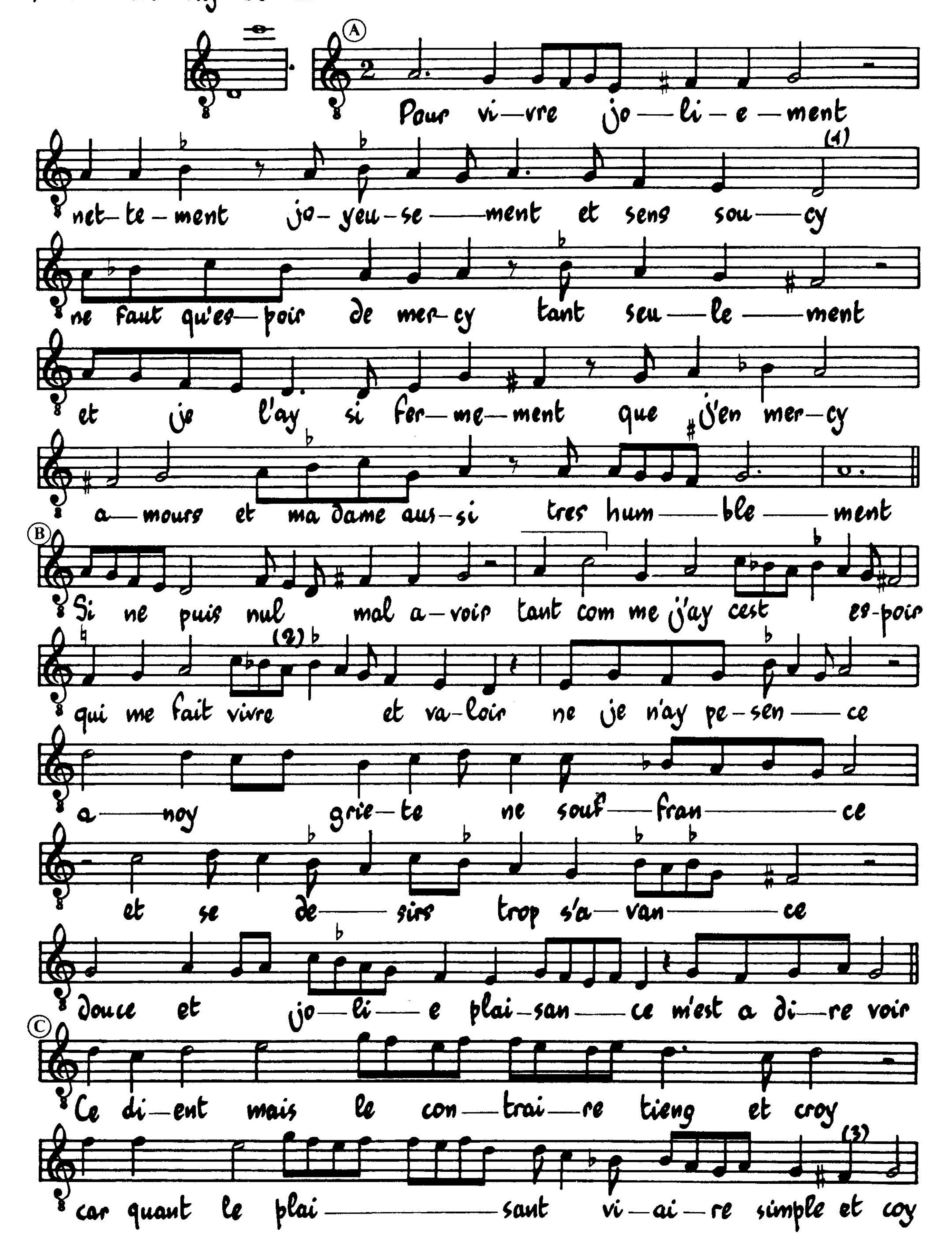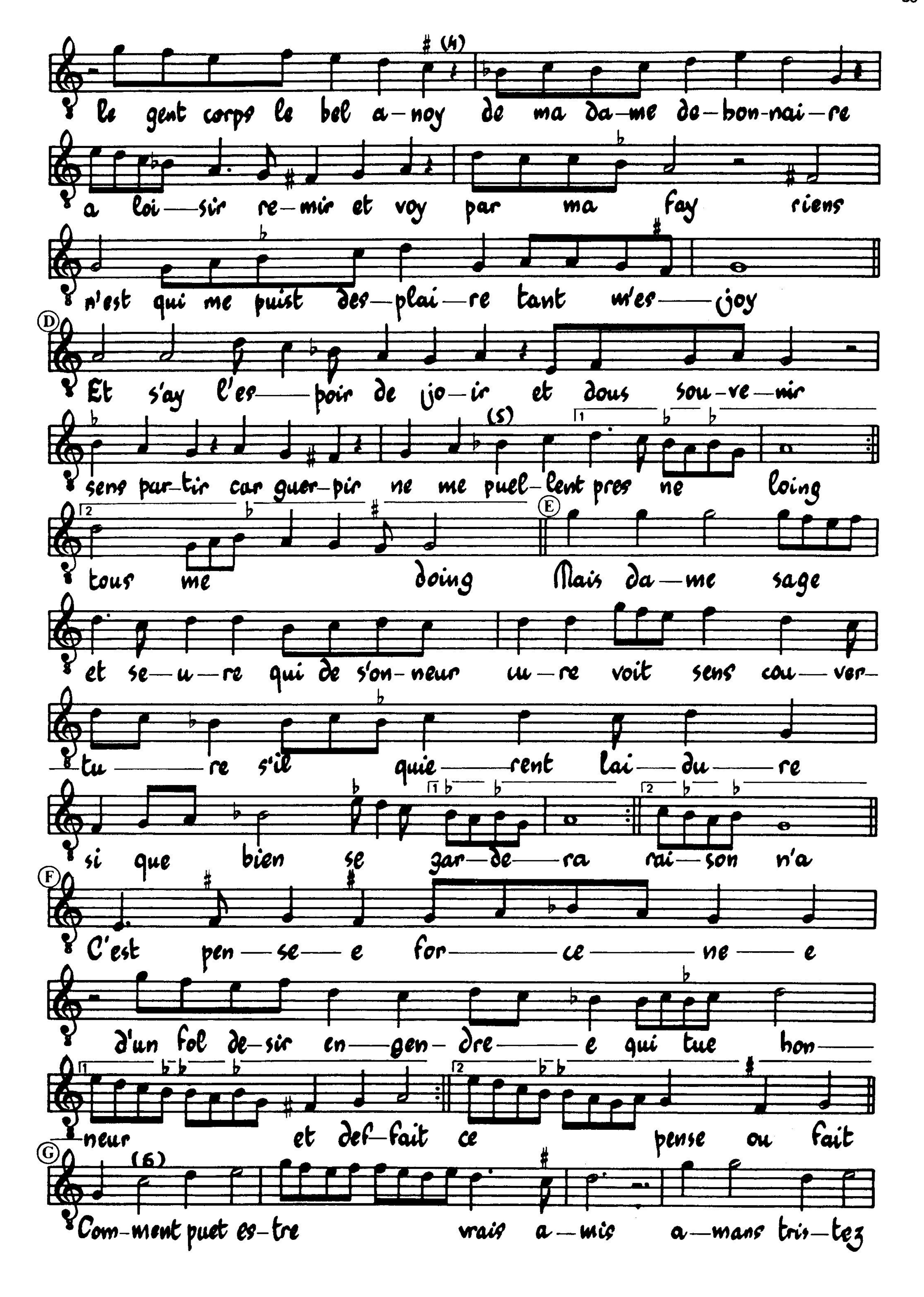


Ne figure pas dans les MS 9221 et 1586
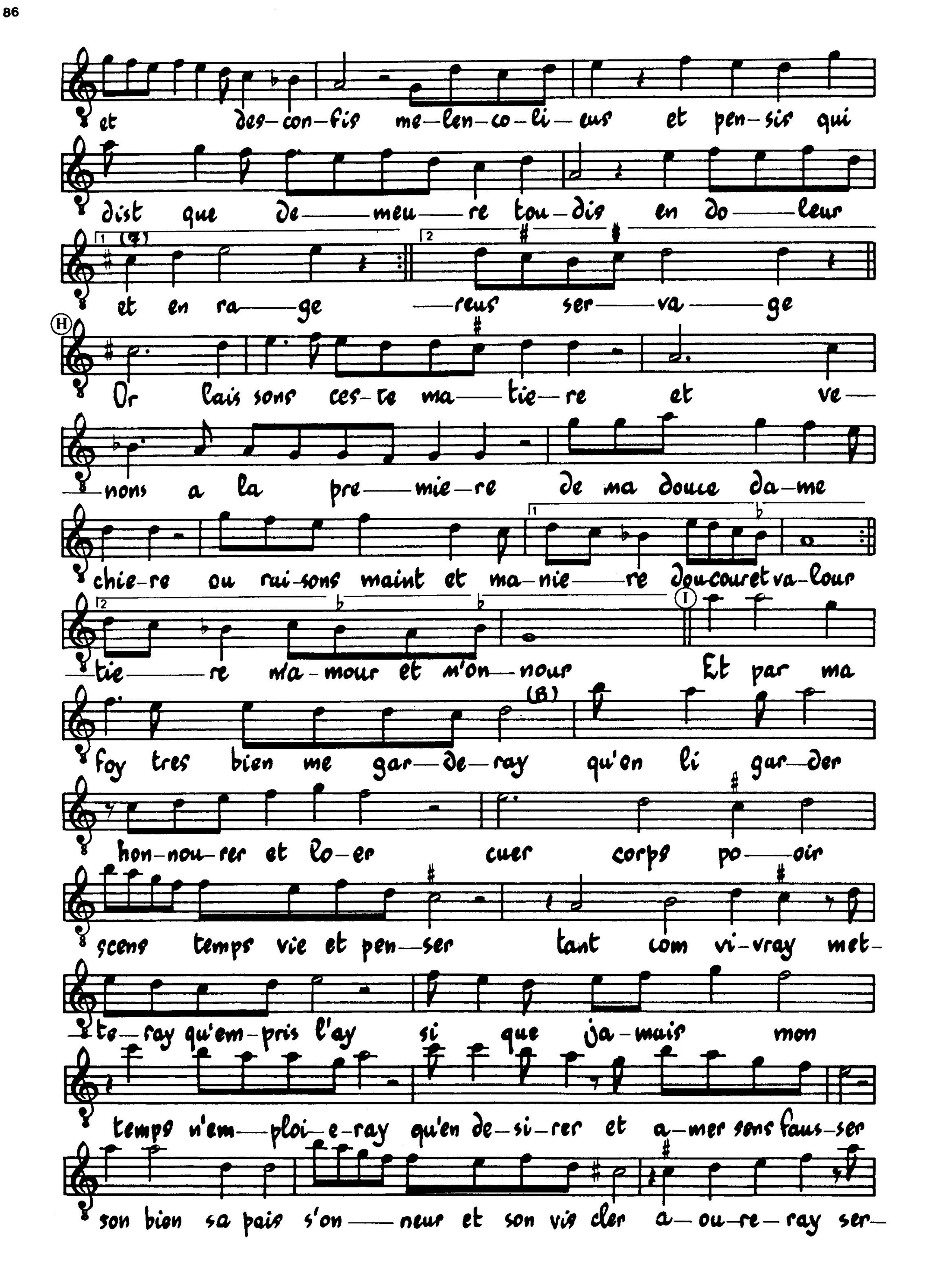
(1) b sauf les autres MS
(2) plique uniquement dans le clos
(3) b dans l'ouvert uniquement
(4) b uniquement dans le clos
(5) b dans l'ouvert uniquement
(6) b uniquement dans le clos
(7) b dans les autres MS
(8) b uniquement dans le clos
(9) b dans l'ouvert uniquement
(10) # uniquement dans l'ouvert
(11) les MS 1584 et 22546 n'ont pas de silence
(12) à exécuter irrégulièrement (ex.: ♪♫)
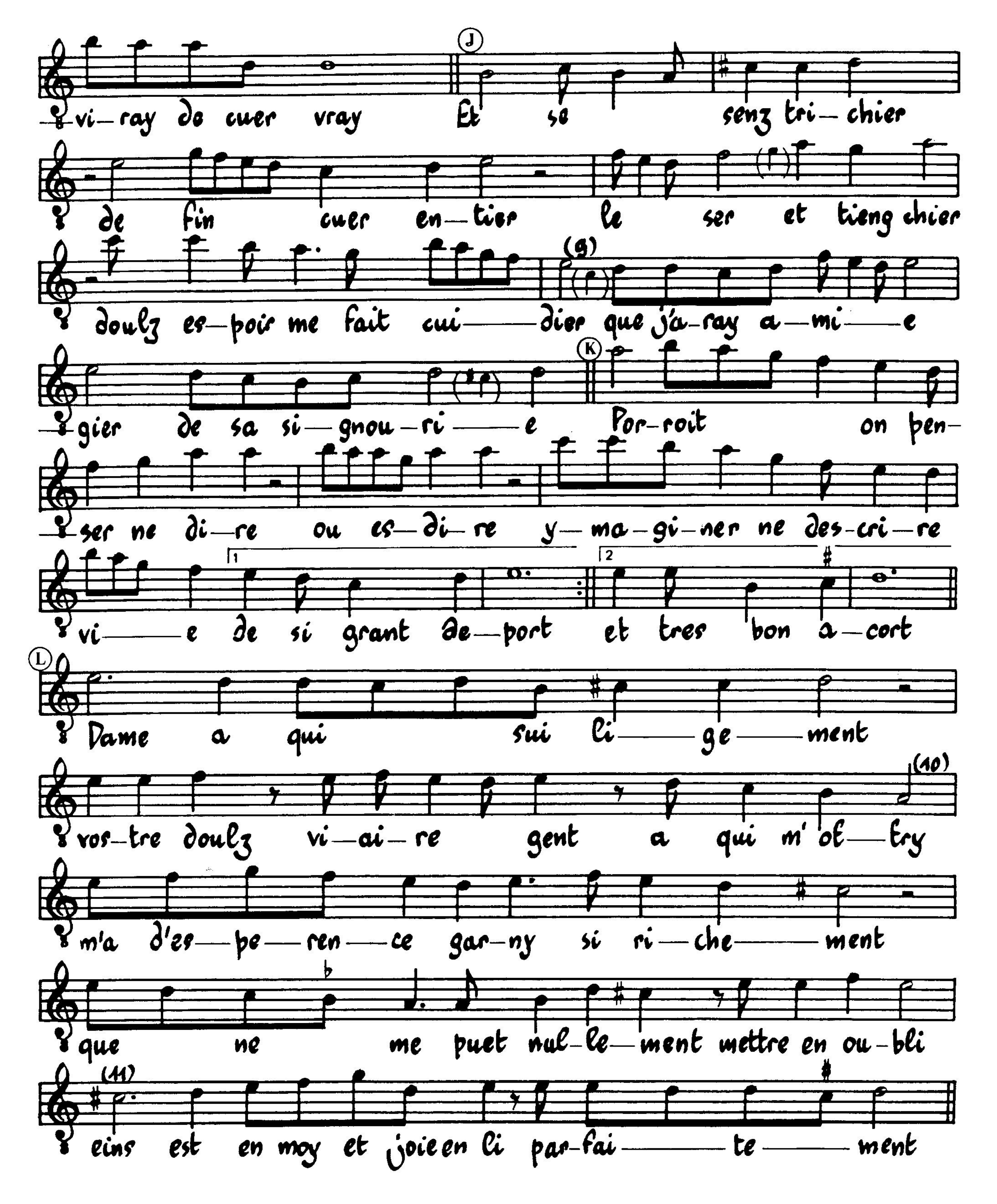
N° 20 . Le lay de la souscie. "Je ne scay" (sans musique).

N° 21 . Le lay de la rose



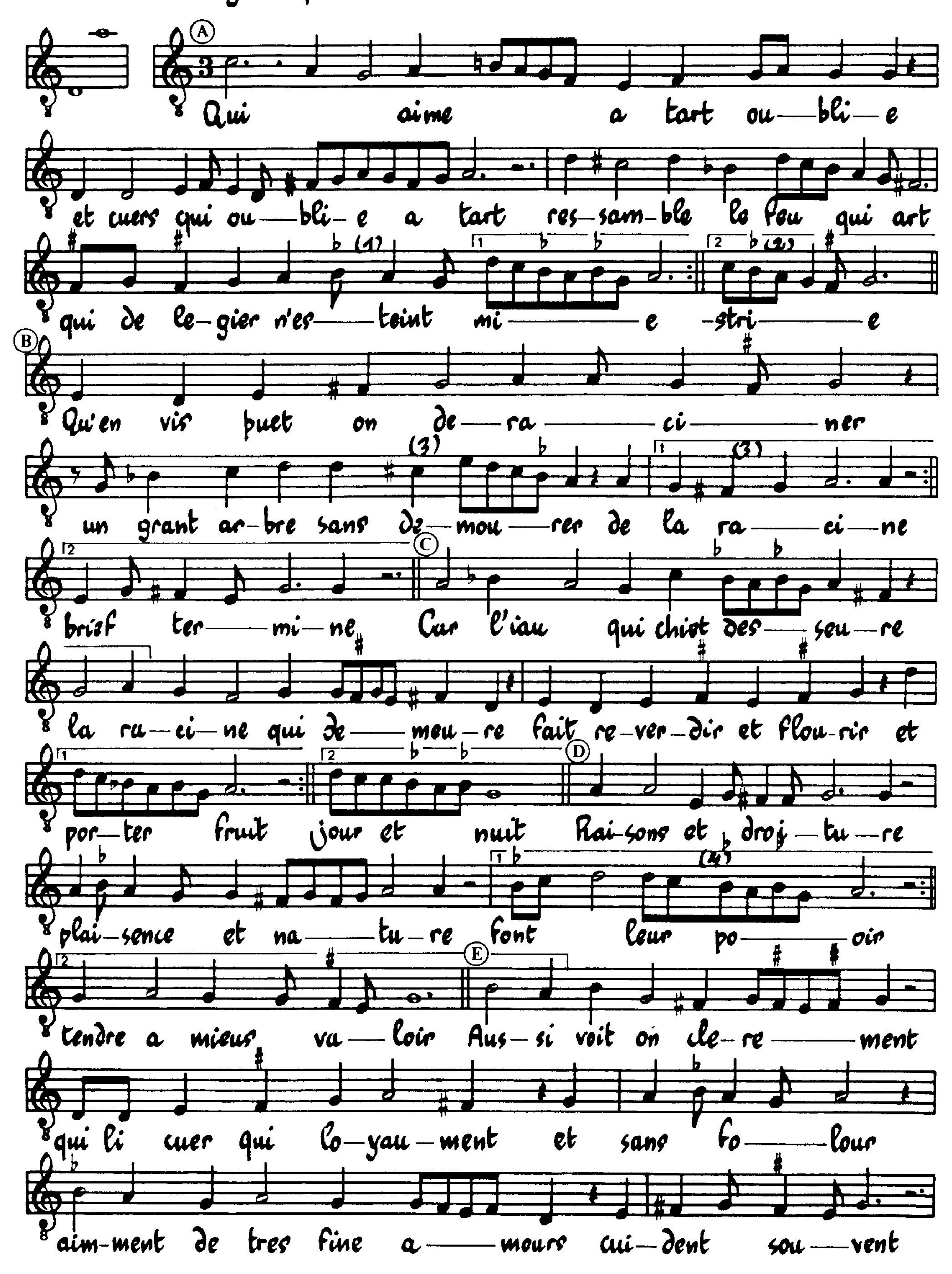

(4)
le gent corps le bel a-noy de ma da-me de-bon-nai-re
a loi—sir re-mir et voy par ma fay riens
n'est qui me puist des—plai—re tant m'es—joy
D
Et s'ay l'es—poir de jo-ir et dous sou-ve-nir
(5)
sens par-tir car guer-pir ne me puel-lent pres ne loing
tous me doing
E
Mais da—me sage
et se—u—re qui de s'on-neur u—re voit sens cou—ver-
tu—re s'il quie—rent lai—du—re
si que bien se gar—de—ra rai—son n'a
F
C'est pen—se—e for—ce—ne—e
d'un fol de-sir en—gen-dre—e qui tue hon—
neur et def-fait ce pense ou fait
G
(6)
Com-ment puet es-tre vrais a—mis a—mans tris—tez
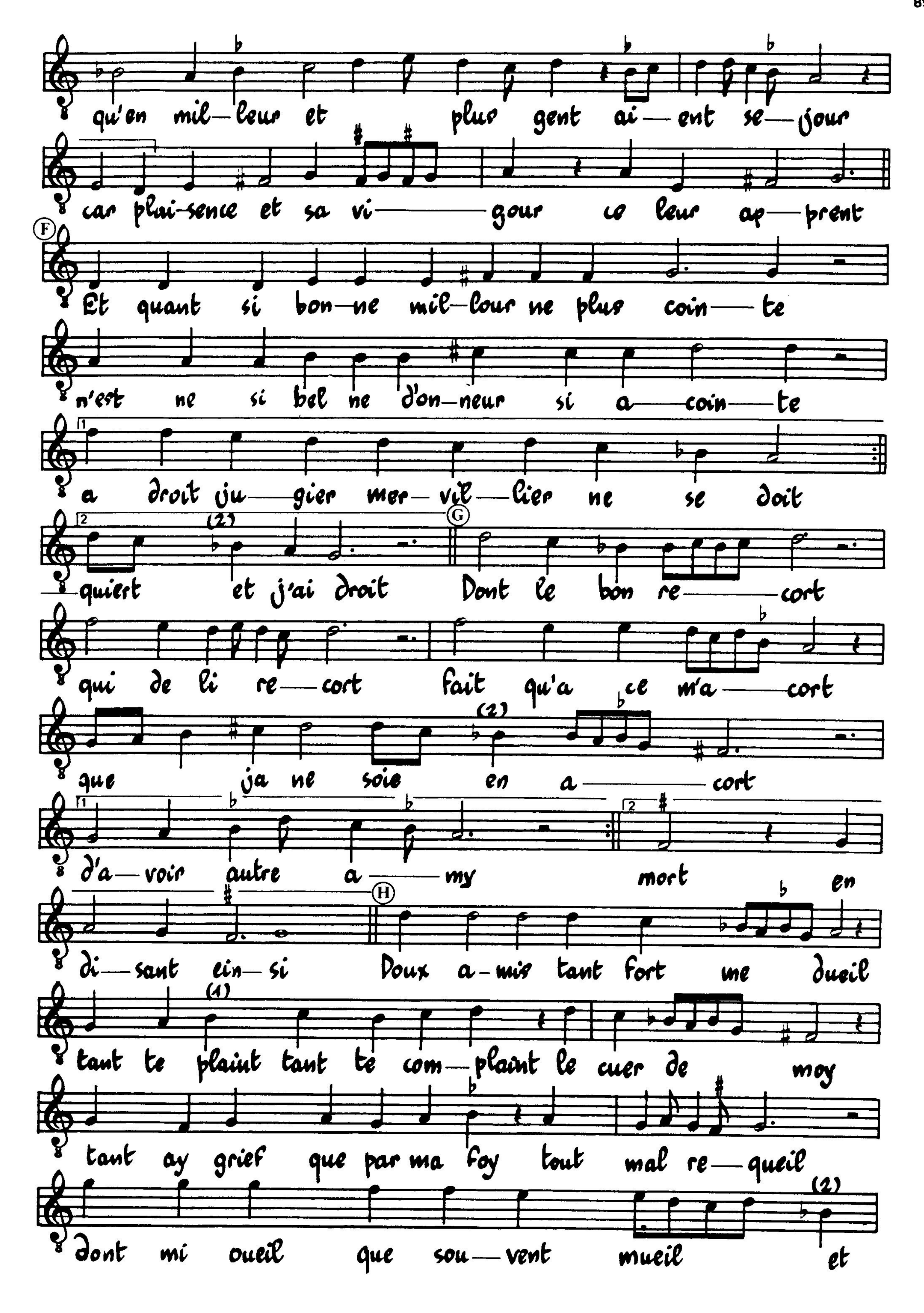

et des-con-fis me-len-co-li-eus et pen-sis qui
dist que de-meu-re tou-dis en do-leur
et en ra-ge -reus ser-va-ge
H
Or lais sons ces-te ma-tie-re et ve-
-nons a la pre-mie-re de ma douce da-me
chie-re ou rai-sons maint et ma-nie-re doucouret va-lour
-tie-re m'a-mour et m'on-nour
I
Et par ma
foy tres bien me gar-de-ray qu'en li gar-der
hon-nou-rer et lo-er cuer corps po-oir
scens temps vie et pen-ser tant com vi-vray met-
-te-ray qu'em-pris l'ay si que ja-mais mon
temps n'em-ploi-e-ray qu'en de-si-rer et a-mer sons faus-ser
son bien sa pais s'on-neur et son vis cler a-ou-re-ray ser-
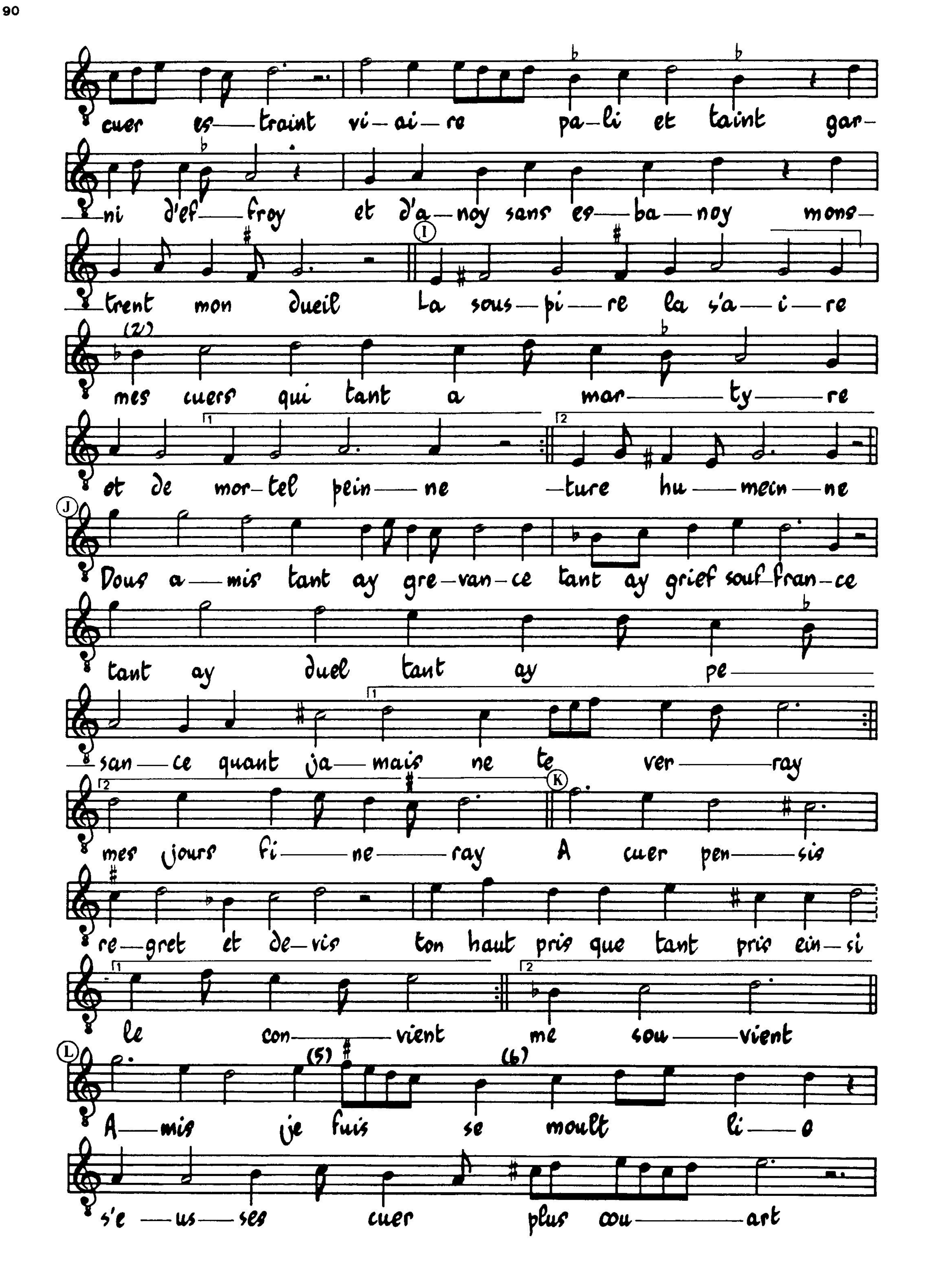


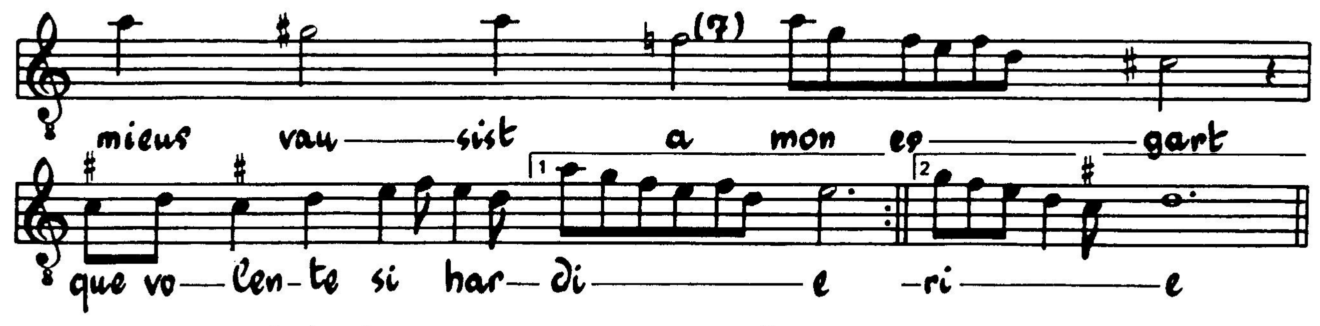
(1) le MS 1584 comporte ce silence
(2) b dans le MS 22546 seulement
(3) # dans le MS 22546 seulement
(4) # dans les autres MS
(5) b uniquement dans le clos
(6) # dans le MS 1584
(7) # seulement dans MS 22546
(8) # dans les autres MS
(9) plique seulement dans MS 22546
(10) le MS 22546 comporte ce silence
(11) # seulement dans MS 22546

Nº 22. Le lay de plour




qu'en mil—leur et plus gent ai—ent se—jour
car plai-sence et sa vi——gour ce leur ap—prent
F
Et quant si bon—ne mil—lour ne plus coin—te
n'est ne si bel ne d'on—neur si a—coin—te
a droit ju—gier mer—vil—lier ne se doit
quiert et j'ai droit
G
Dont le bon re—cort
qui de li re—cort fait qu'a ce m'a—cort
que ja ne soie en a—cort
d'a—voir autre a—my mort en
di—sant ein—si
H
Doux a—mis tant fort me dueil
tant te plaint tant te com—plaint le cuer de moy
tant ay grief que par ma foy tout mal re—queil
dont mi oueil que sou—vent mueil et


cuer es—traint vi—ai—re pa—li et taint gar—
—ni d'ef—froy et d'a—noy sans es—ba—noy mons—
—trent mon dueil La sous—pi—re la s'a—i—re
mes cuers qui tant a mar—ty—re
et de mor—tel pein—ne —ture hu—mein—ne
Dous a—mis tant ay gre—van—ce tant ay grief souf—fran—ce
tant ay duel tant ay pe—
—san—ce quant ja—mais ne te ver—ray
mes jours fi—ne—ray A cuer pen—sis
re—gret et de—vis ton haut pris que tant pris ein—si
le con—vient me sou—vient
A—mis je fuis se moult li—o
s'e—us—ses cuer plus cou—art



Ne figure pas dans le MS 22546. Transcrit du MS 1584.

(1) ♮ dans le MS 1586
(2) ♭ dans le MS 1584
(3) # dans le MS 1584
(4) ♭ dans le MS 1586
(5) # dans le MS 1586 et clos du MS 1584
(6) # dans le MS 1586
(7) ♮ dans le MS 1584 uniquement

N° 23. Pour ce que plus proprement

Ⓐ ①
Pour ce que plus pro—pre—ment chas-cuns de son

Ⓐ ②
Et se ce fai ru-de—ment de vous gra—ci—

sen—te—ment par-le que d'au-trui pen—se—e
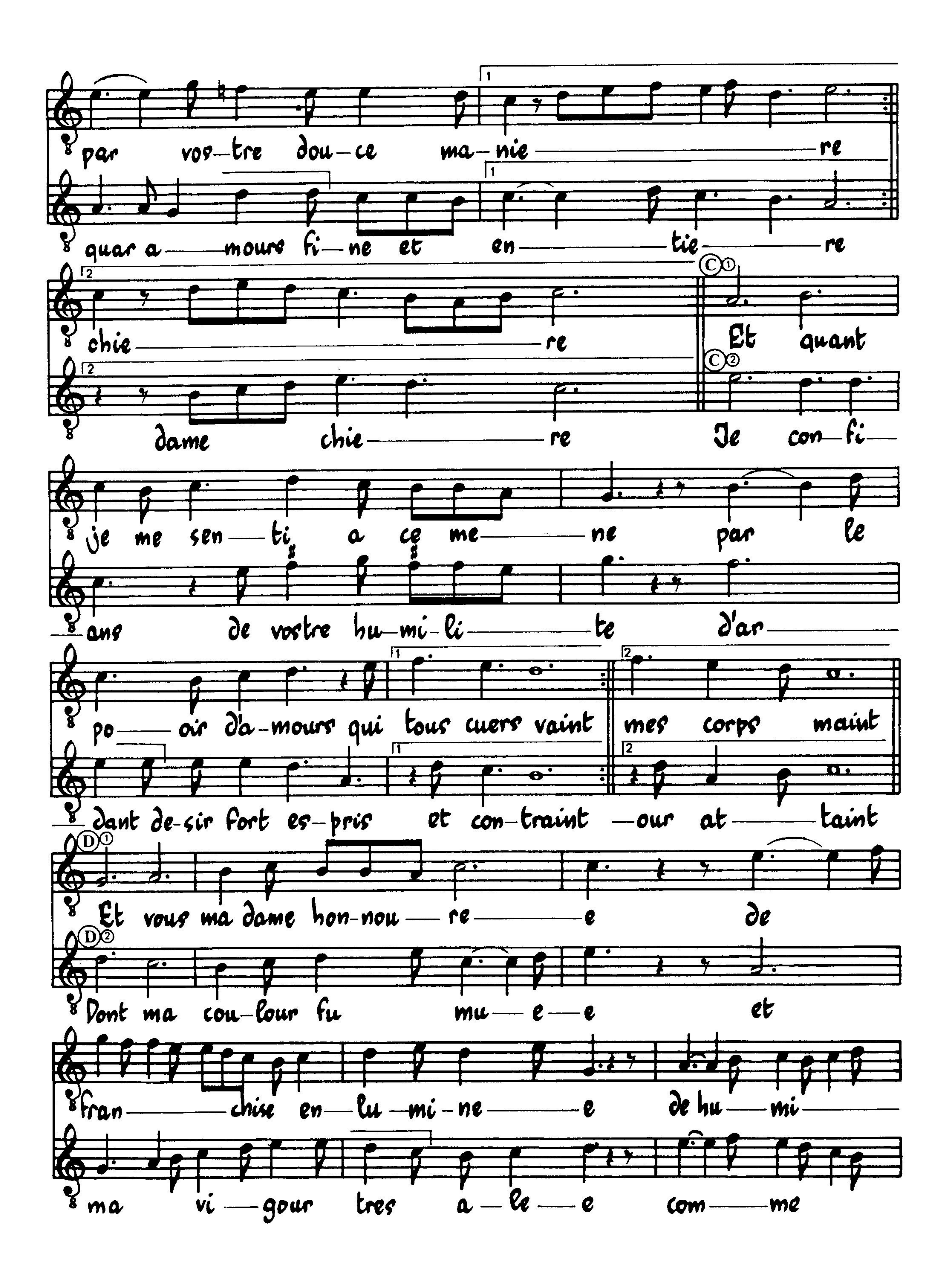
—eu—se—ment m'en soit l'eu-vre par-don—ne—e

-gre—e Ⓑ① Je fui ma da-me de pris sanz
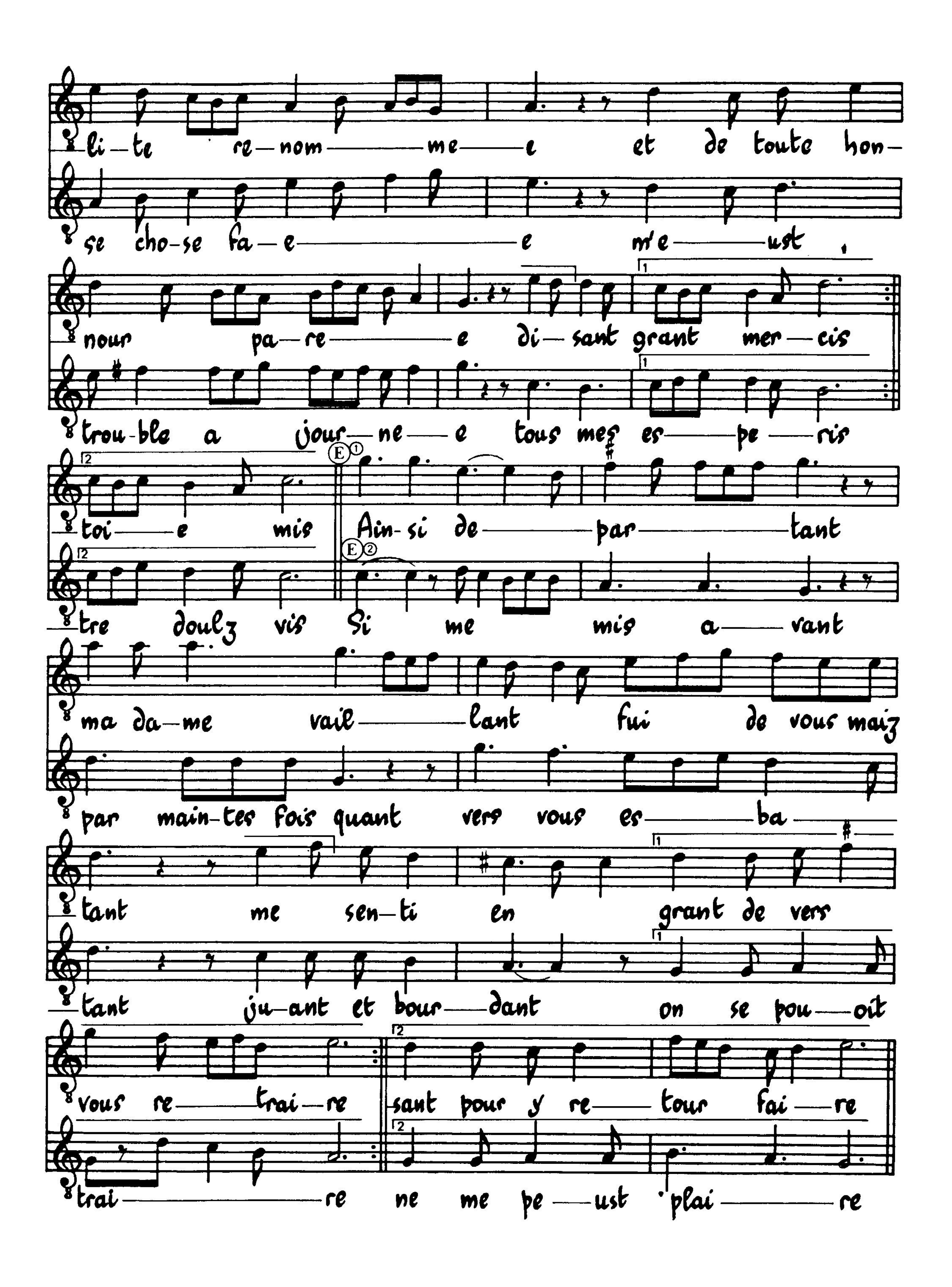
—re—e Ⓑ② Si ne doi es-tre re-pris se
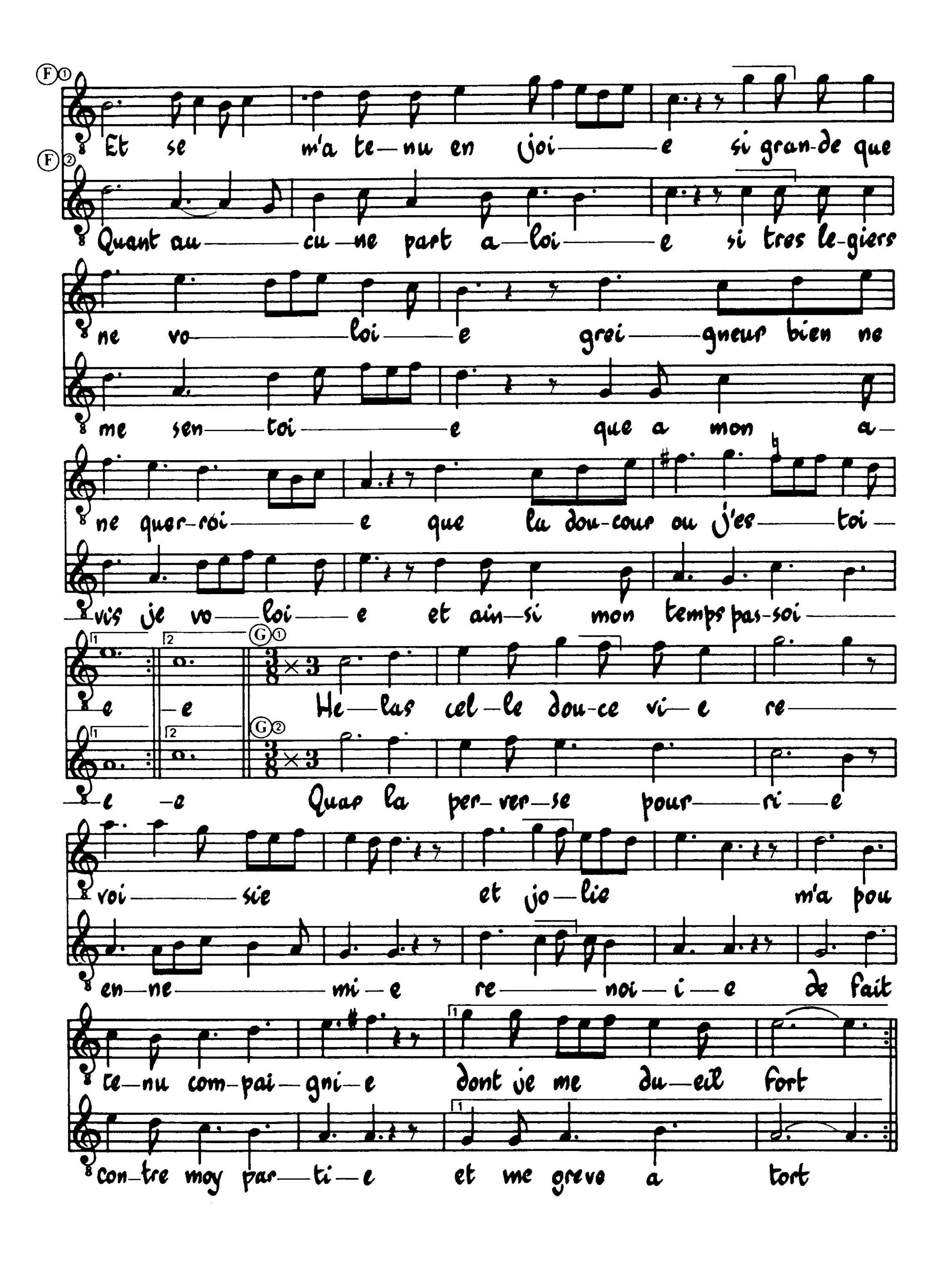
mes-pris en qui tout bien est com—pris
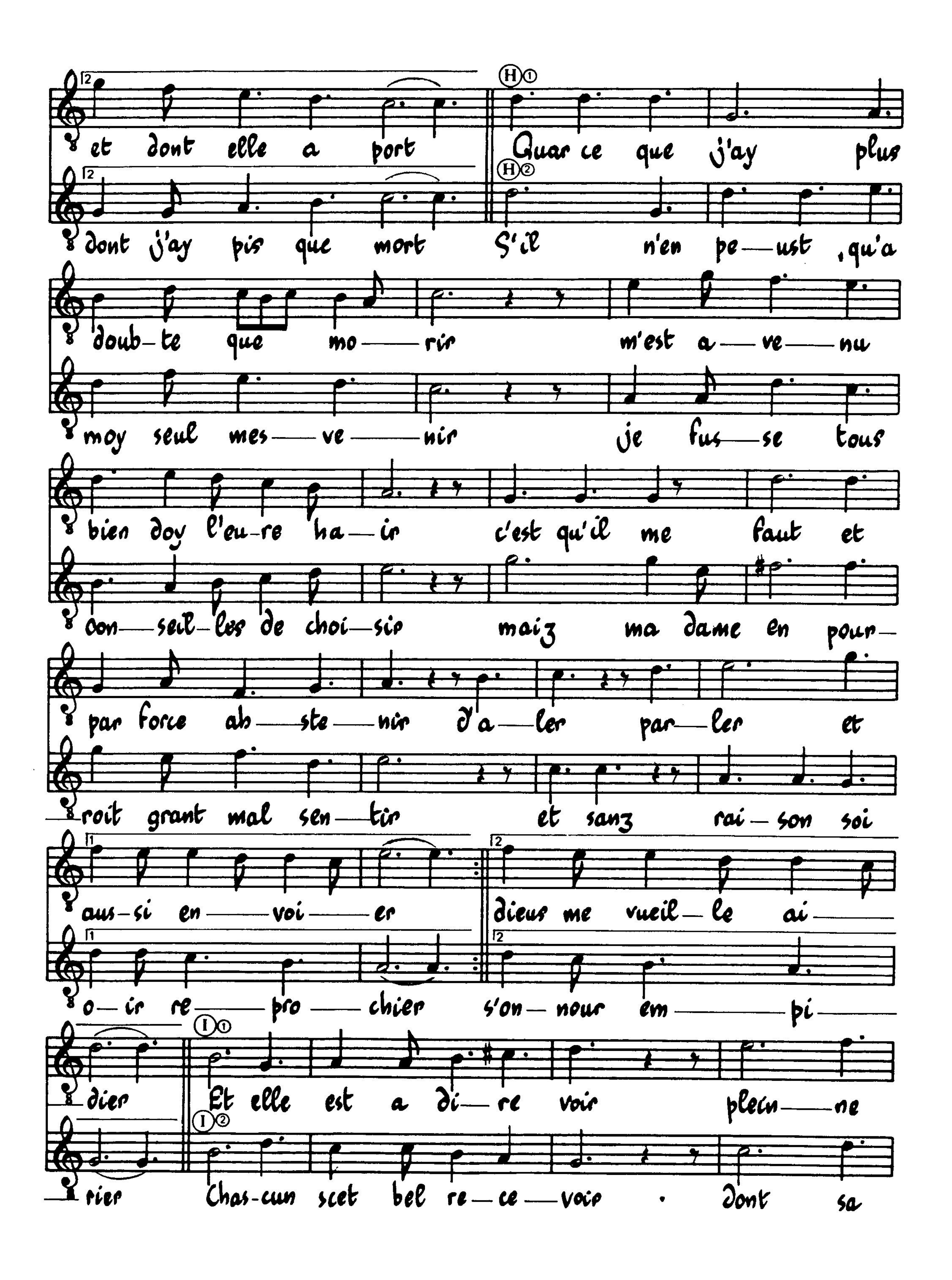
j'em-pris a vous a—mer que je pris
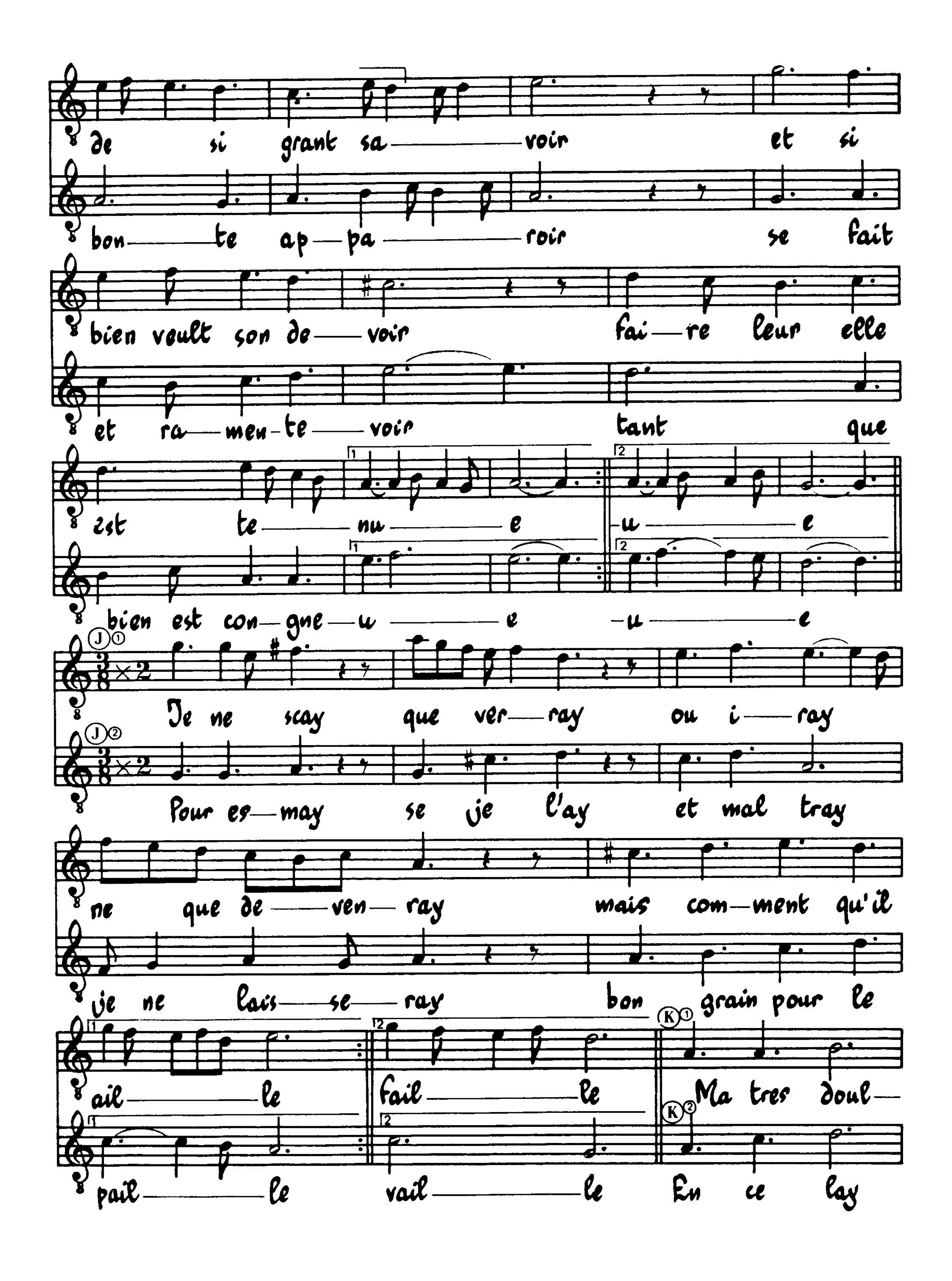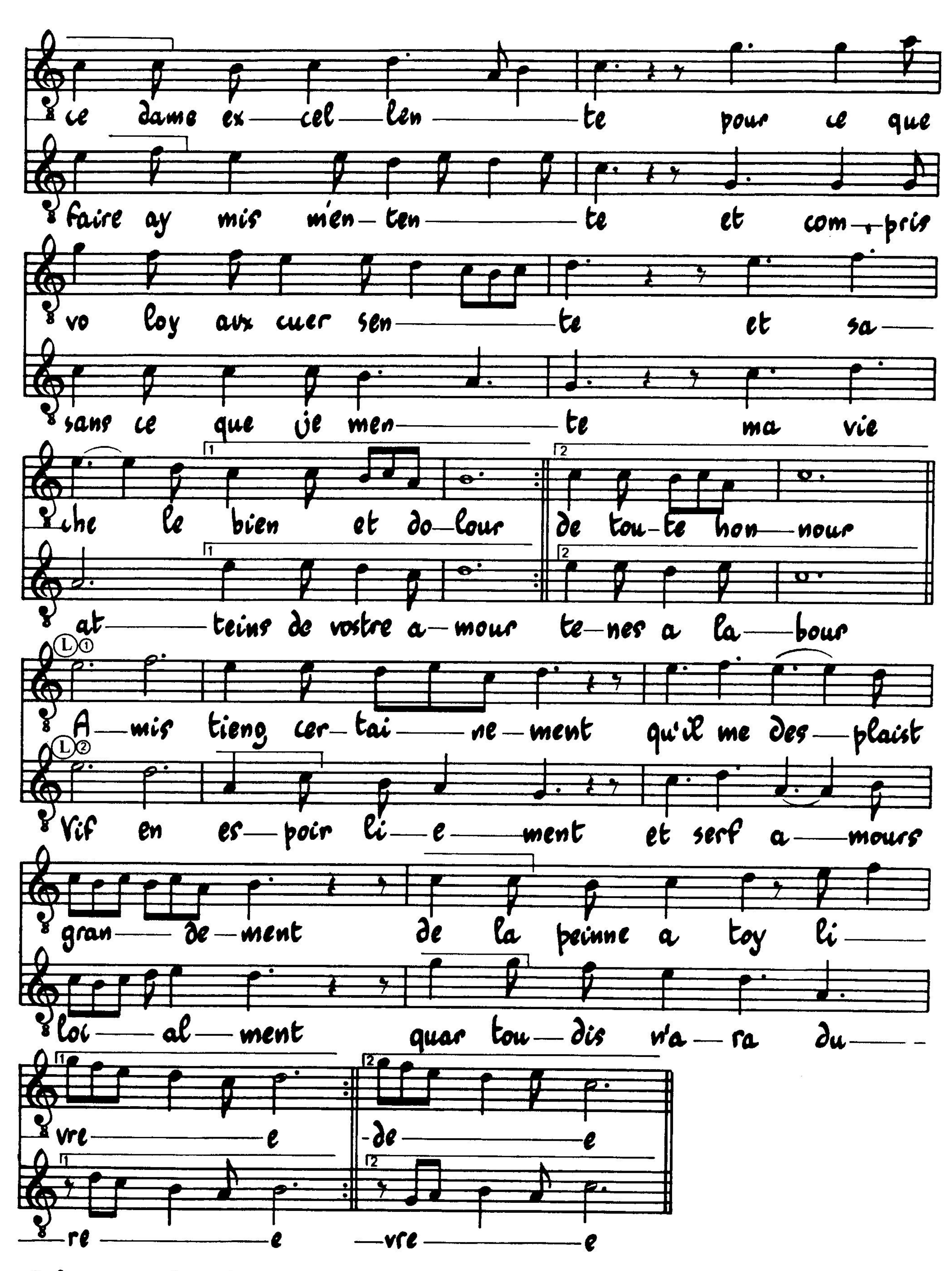


par vos—tre dou—ce ma—nie — re
1
quar a — mours fi — ne et en — tie — re
1
2
chie — re
C①
Et quant
2
dame chie — re
C②
Je con—fi—
je me sen—ti a ce me — ne par le
—ans de vostre hu—mi—li — te d'ar —
1
2
po — oir d'a—mours qui tous cuers vaint mes corps maint
1
2
—dant de—sir fort es—pris et con—traint —our at — taint
D①
Et vous ma dame hon—nou — re — e de
D②
Dont ma cou—lour fu mu — e — e et
fran — chise en — lu — mi — ne — e de hu — mi —
ma vi — gour tres a — le — e com — me


li-te re-nom-me-e et de toute hon-
se cho-se fa-e-e m'e-ust
nour pa-re-e di-sant grant mer-cis
trou-ble a jour-ne-e tous mes es-pe-ris
toi-e mis
E 1
Ain-si de-par-tant
tre doulz vis
E 2
Si me mis a-vant
ma da-me vail-lant fui de vous maiz
par main-tes fois quant vers vous es-ba-
tant me sen-ti en grant de vers
tant ju-ant et bour-dant on se pou-oit
vous re-trai-re
sant pour y re-tour fai-re
trai-re
ne me pe-ust plai-re


F1
Et se m'a te-nu en joi-e si gran-de que ne vo-loi-e grei-gneur bien ne ne quer-roi-e que la dou-cour ou j'es-toi-e
F2
Quant au-cu-ne part a-loi-e si tres le-giers me sen-toi-e que a mon a-vis je vo-loi-e et ain-si mon temps pas-soi-e
G1
Helas cel-le dou-ce vi-e re-voi-sie et jo-lie m'a pou te-nu com-pai-gni-e dont je me du-eil fort
G2
Quar la per-ver-se pour-ri-e en-ne-mi-e re-noi-i-e de fait con-tre moy par-ti-e et me greve a tort
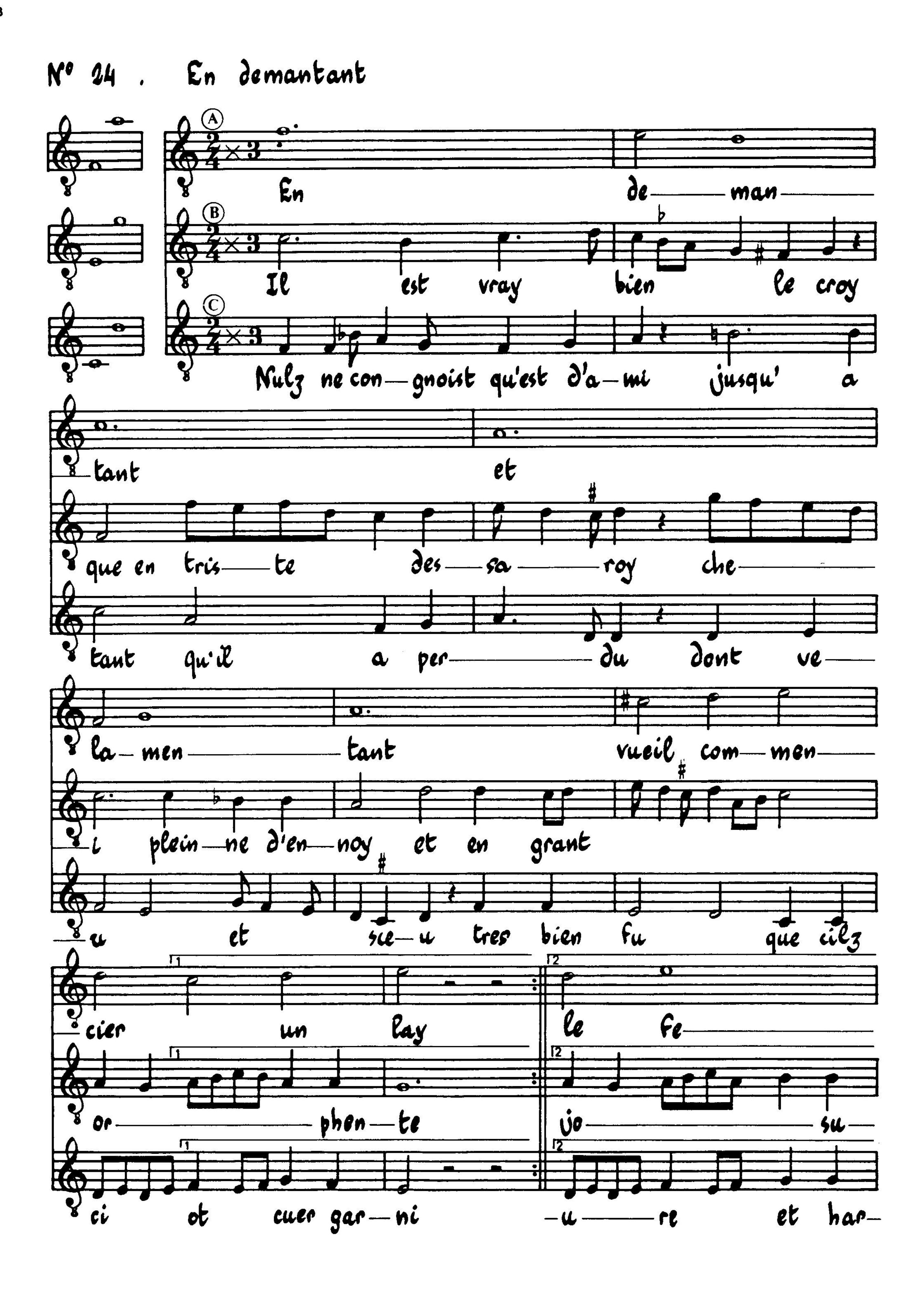

H1
H2
I1
I2
et dont elle a port Quar ce que j'ay plus
dont j'ay pis que mort S'il n'en pe—ust, qu'a
doub-te que mo—rir m'est a—ve—nu
moy seul mes—ve—nir je fus—se tous
bien doy l'eu-re ha—ir c'est qu'il me faut et
con—seil-les de choi—sir maiz ma dame en pour—
par force ab—ste—nir d'a—ler par—ler et
—roit grant mal sen—tir et sanz rai—son soi
aus-si en—voi—er dieus me vueil—le ai—
o—ir re—pro—chier s'on—nour em—pi—
—dier Et elle est a di—re voir pleu—ne
—rier Chas-cun scet bel re—ce—voir . dont sa
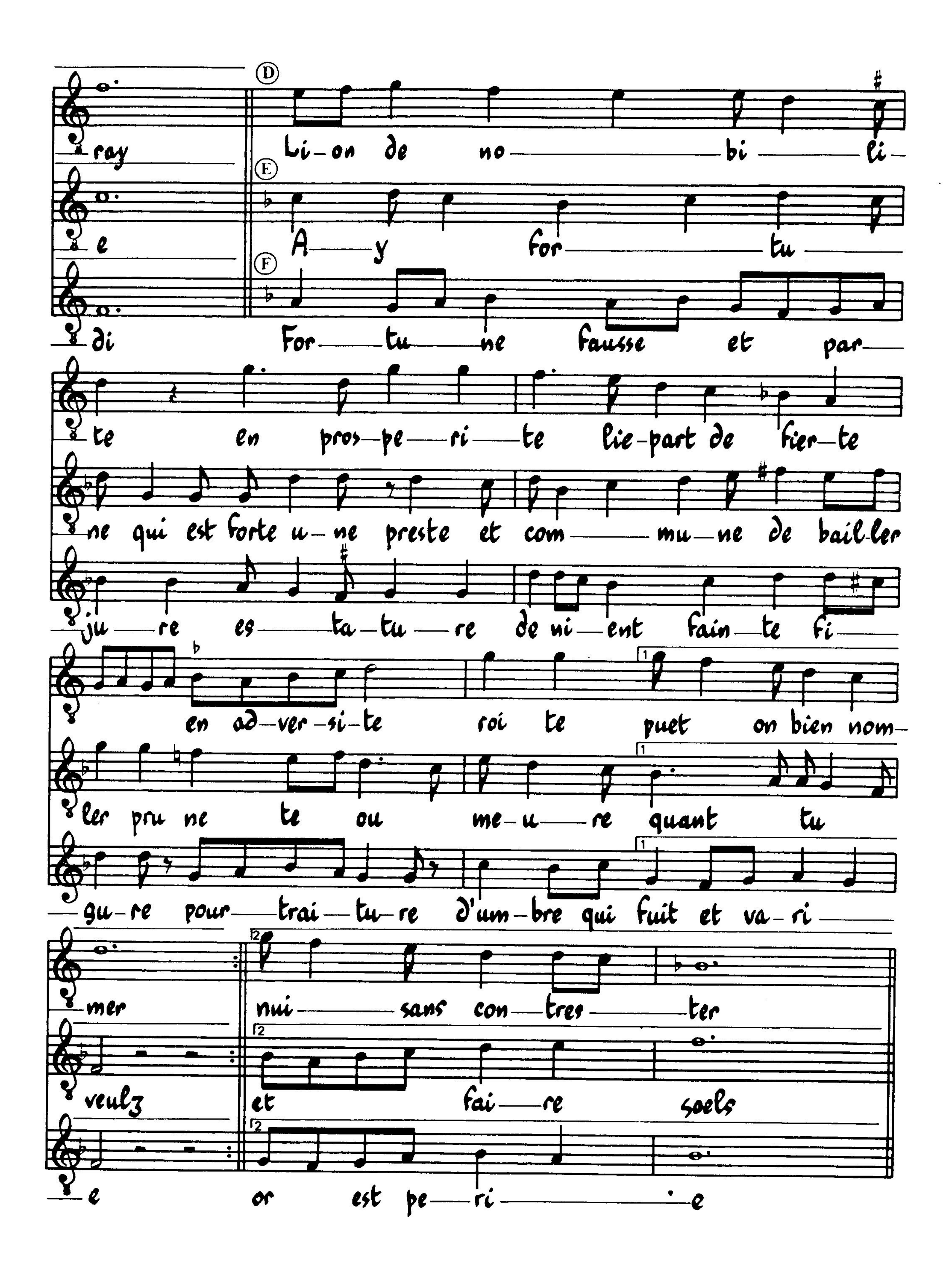

de si grant sa — voir et si
bon — te ap — pa — roir se fait
bien veult son de — voir fai — re leur elle
et ra — men - te — voir tant que
est te — nu — e u — e
bien est con — gne — u — e — u — e
J ①
3/8 ×2
Je ne scay que ver — ray ou i — ray
J ②
3/8 ×2
Pour es — may se je l'ay et mal tray
ne que de — ven — ray mais com — ment qu'il
je ne lais — se — ray bon grain pour le
ail — le fail — le
K ①
Ma tres doul —
pail — le vail — le
K ②
En ce lay
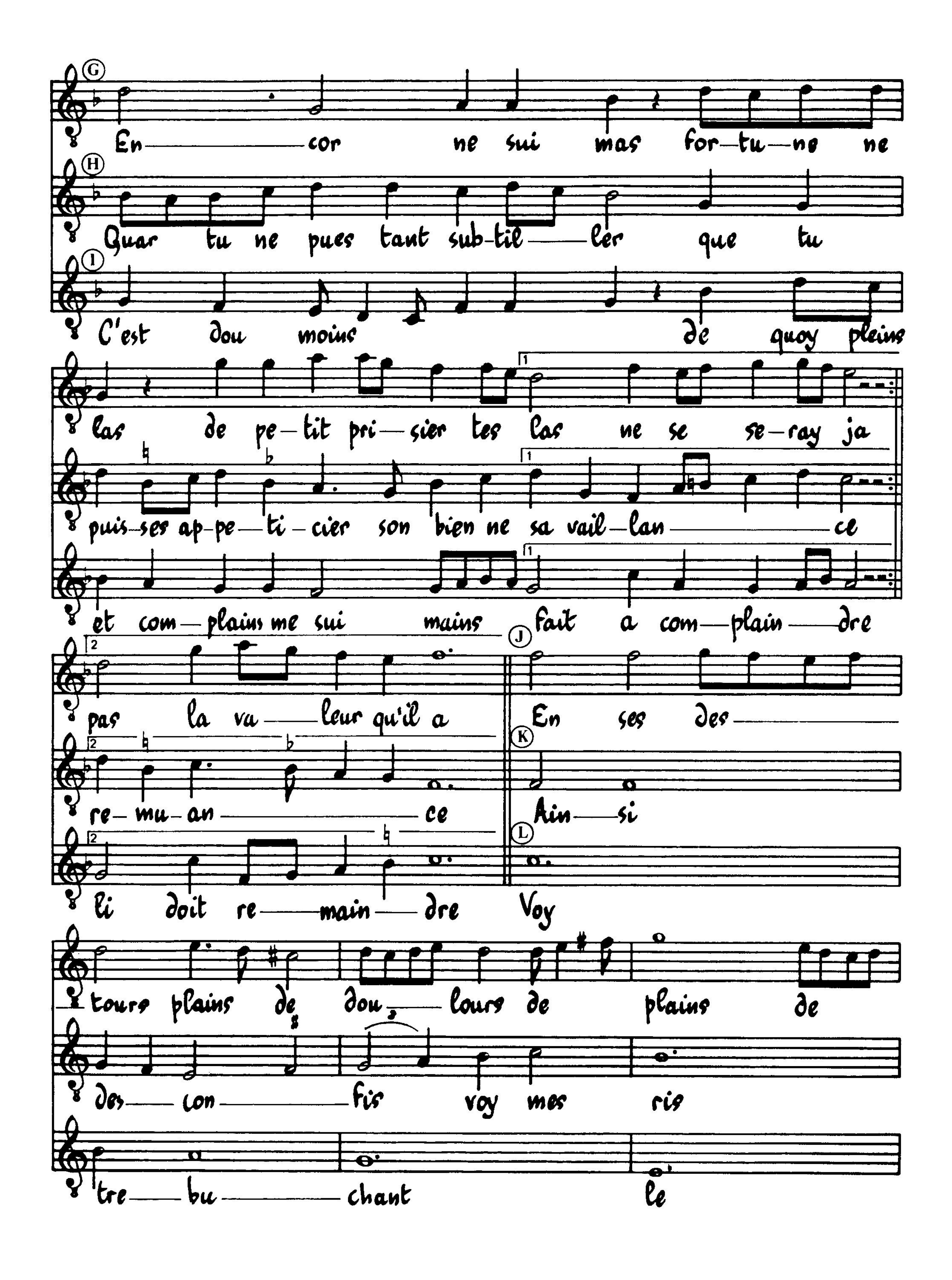


Ne figure pas dans les MS 22546.1584.1586. Transcrit du MS 9221.
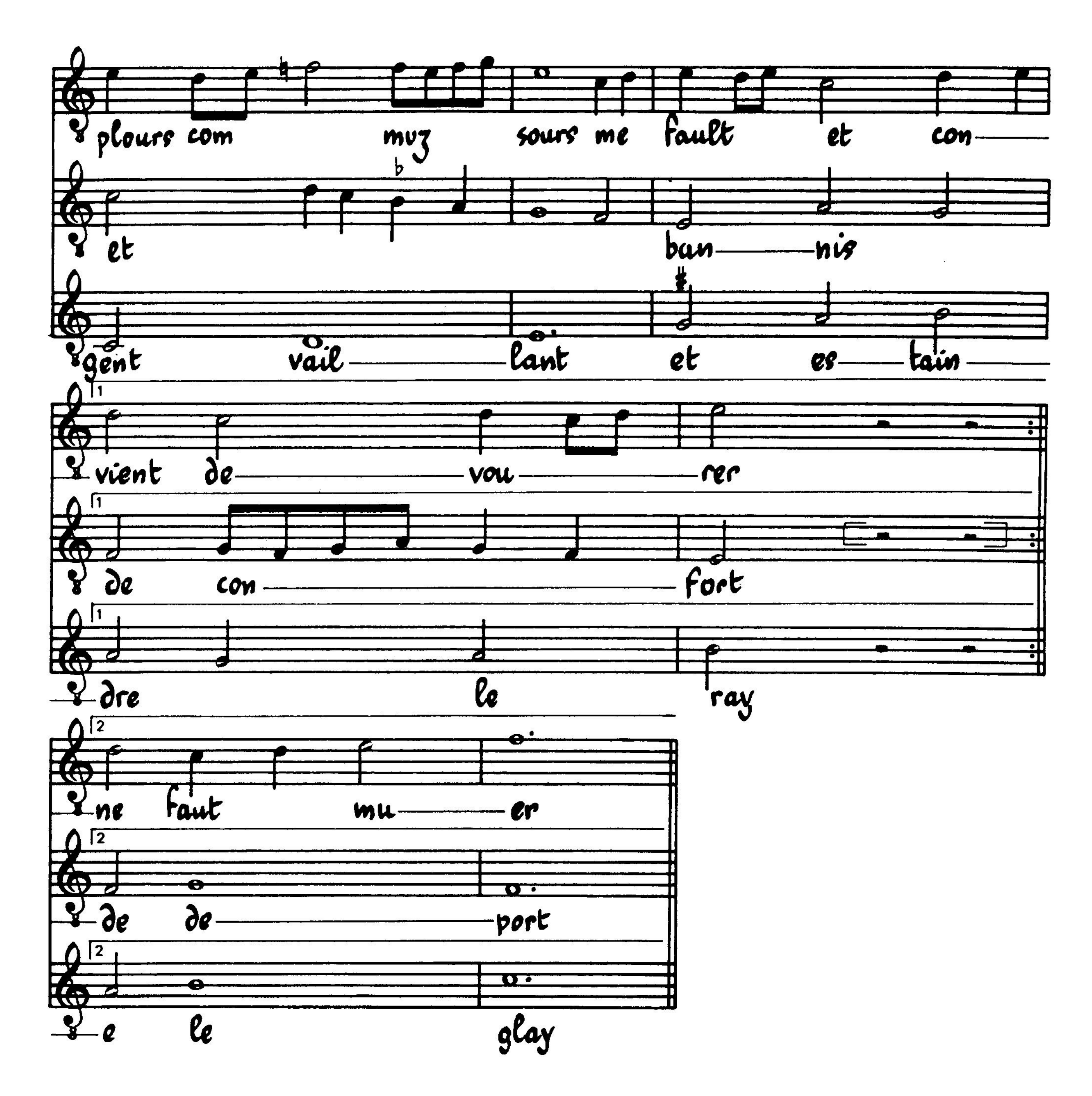
Nº 24. En demantant




D
ray Li-on de no bi li-
E
e A y for tu
F
di For tu ne fausse et par
te en pros-pe-ri-te lie-part de fier-te
ne qui est forte u-ne preste et com mu-ne de bail-ler
ju-re es ta-tu-re de ni-ent fain-te fi
en ad-ver-si-te roi te puet on bien nom-
ler pru ne te ou me-u-re quant tu
gu-re pour-trai-tu-re d'um-bre qui fuit et va-ri
mer nui sans con-tres ter
veulz et fai-re soels
e or est pe-ri e



G
En — cor ne sui mas for-tu-ne ne
H
Quar tu ne pues tant sub-til — ler que tu
I
C'est dou moins de quoy pleins
las de pe-tit pri-sier tes las ne se se-ray ja
puis-ses ap-pe-ti-cier son bien ne sa vail-lan — ce
et com-plains me sui mains fait a com-plain-dre
J
pas la va-leur qu'il a En ses des
K
re-mu-an — ce Ain-si
L
li doit re-main-dre Voy
tours plains de dou-lours de plains de
des-con-fis voy mes ris
tre-bu-chant le



Ne figure pas dans les MS 1584, 22546 et 1586. Transcrit du MS 9221.

TABLE DES LAIS

entier . en vous servir et prier . tresdevotement . et souvent car vraiement . plus ne vous ne
ingier . vos chiers fils ame nachier sans li et besniet . pour ce pri . mame humblement si vous soies re

trins . Et se vostre grace n'ay . dont je suis en grant esmay . vierge mar vi . le tenue que
fins . Secondement mais serai . se je pensai mais je metray . tout en oubli . pour vous que

je nasqui . las ou iray . que ferai . que devenray . tout enfanni . car pas ne l'ay desservi .
ray po fui . se presenti a vous . et vous sui amay . se dieu plaist si . quil aura pitie de mi .

pour ce m'esmay
quant je morray

Et ne cesse de prier . a ma dame chiere . que tres mais vueille aligier . mais
Ben vueil une autre acointier qui loie ple niere . motrie ra de li grace . mie

si se tient chiere . et tant la truis dure et fiere . sans a moillier . quaucune
a bonne chiere . sans fin . sans amour legiere . sans a menacier . ne ma ma
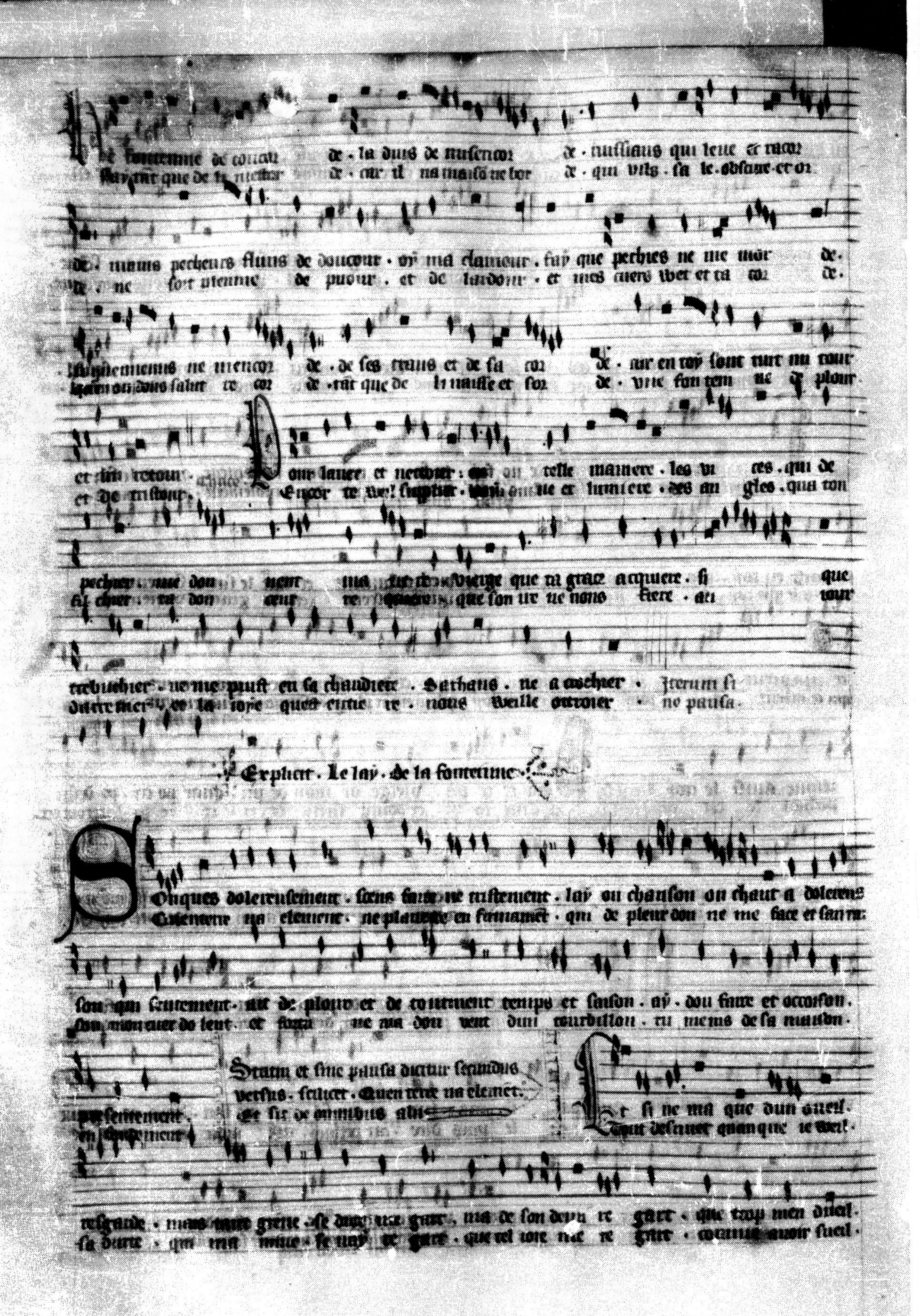
de ma priere . ne puis son dangier .. Et ou por tout on querre . la joie qui
li suffise ce . ne puet homs trier .. chascune ne puet perir . n'admenir

advenir . ne puet ne finer . et qui ne tire que doubler . en joieus plaisir . tous li
ou venir . qui son temps user . en li servir et lo er . voir sans repentir . car qui

mondes sans mentir . nen porroit finer . sans la dame qui na per . a mer et
tiens sans re tollir . voit vous demourer . en gloire le fruer regner . qui ne puet

cherir . premier et faillir . fine pensee . Cest cel le qui par orde nence . de parole . et par la puissance
Cor cis ni ha point de diffe rence . car cil iij . sont toute une essence .

de l'esperit saint . qui ouvra en ce . et par devin ne pourveance ce . furent au commande
une ver tus . une sub stan ce . un pouoir une sapien ce . et ha tant merit


Explicit. Le lay de la fonteinne
Statim et sine pausa dicitur secundus
versus. scilicet. Quen terre na element.
et sic de omnibus aliis